SumResearch
Urban Consultancy

Administration communale d'Anderlecht

Contrat de quartier durable Canal-Midi 2011-2014

Phase 1: Analyse et diagnostic du quartier

Version définitive - novembre 2010

0. TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	5
2.	SITUATION URBANISTIQUE ET PLANOLOGIQUE	9
3.	OPERATIONS DE RENOVATION URBAINE	15
4.	HISTORIQUE	25
5.	POPULATION	37
6.	EMPLOI – REVENUS - FORMATION	43
7.	INFRASTRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE	49
8.	BATI	63
9.	LOGEMENT	73
10.	CADRE DE VIE	79
11.	PATRIMOINE	89
12.	MOBILITE	101
13.	CLIMAT SOCIAL	109
14.	CONCLUSIONS : DIAGNOSTIC GLOBAL, OBJECTIFS	113
	LISTE DES RUES COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DU CQ	122
	LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES	123
	COLOPHON	

1. INTRODUCTION

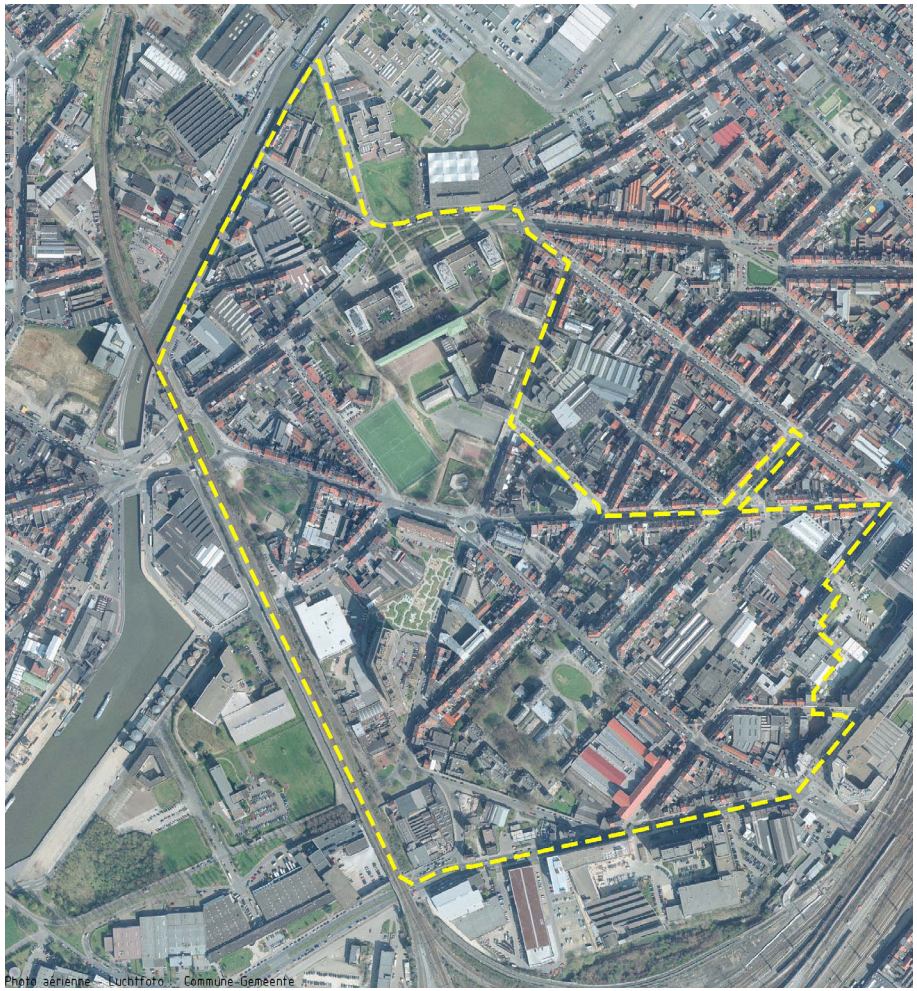

La zone d'étude du nouveau contrat de quartier recouvre la partie sud-ouest de Cureghem[1] , comprise entre le canal, le chemin de fer, la chaussée de Mons et la gare du Midi. Elle est délimitée au nord par le canal, la rue des Matériaux, le square Albert, la rue des Goujons et la rue Eloy. Voir liste des rues en annexe.

Cette zone s'inscrit comme la jonction entre les programmes de revitalisation de Cureghem terminés ou en cours et le contrat de quartier Aumale-Wayez.

Le périmètre d'étude s'étend sur une superficie d'environ 50 Ha, ce qui représente presque le double de la superficie moyenne des contrats de quartier. Ceci a des conséquences importantes, non seulement en termes d'investissement mais également en termes de visibilité des interventions et en particulier par rapport à l'effet levier attendu par la mise en place d'un contrat de quartier.

Situé à deux pas de la gare du Midi, le quartier dispose de nombreux atouts potentiels : liaison TGV avec l'ensemble de l'Europe, pôles d'emplois importants aux abords de la gare et également le long du canal, proximité du centre administratif de la commune et proximité du centre commercial et historique d'Anderlecht, même si la liaison avec ce dernier n'est actuellement pas optimale. La présence du canal constitue en outre un atout considérable en tant que potentiel de développement, que ce soit en

1 Cureghem désigne depuis le 13ème siècle la partie orientale de la commune comprise entre le chemin de fer de ceinture et le territoire de la ville de Bruxelles.

termes de retombées économiques, d'emploi, de transport, de loisirs ou de création de nouveaux logements.

D'autre part, ces infrastructures de transport enclavent véritablement le périmètre d'étude, formant des « barrières » entre le quartier et le reste de la commune et également entre le quartier et les communes voisines.

Le périmètre comprend de nombreux éléments structurants : d'une part, l'urbanisme du 19ème siècle que l'on retrouve à l'est de la rue des Goujons, construit autour de points de repère (grands axes rectilignes, monuments, squares...) tels que le boulevard de la Révision et le site de l'ancienne école vétérinaire, l'église Saint-François Xavier, l'école communale 9/10; d'autre part, des infrastructures marquant fortement le paysage telles que le canal, le chemin de fer, les ponts, et également les constructions modernistes (tours des Goujons, square Albert, Athénée) ; ensuite, des points de repère liés au vécu du quartier tels que le terrain de football situé rue du Transvaal ou le parc des Goujons... Tous ces points de repère constituent autant d'éléments contribuant à l'identité du quartier.

Cependant, la zone d'étude souffre, depuis quelques années, d'une image très négative, encore accentuée aujourd'hui par les événements récents et les medias et qui, malheureusement, contribuent davantage à stigmatiser le quartier et sa population. Des évaluations des projets de cohésion sociale, de nos rencontres avec la population et également de notre propre expérience sur le terrain, il ressort que le quartier souffre d'un sentiment d'insécurité généralisé.

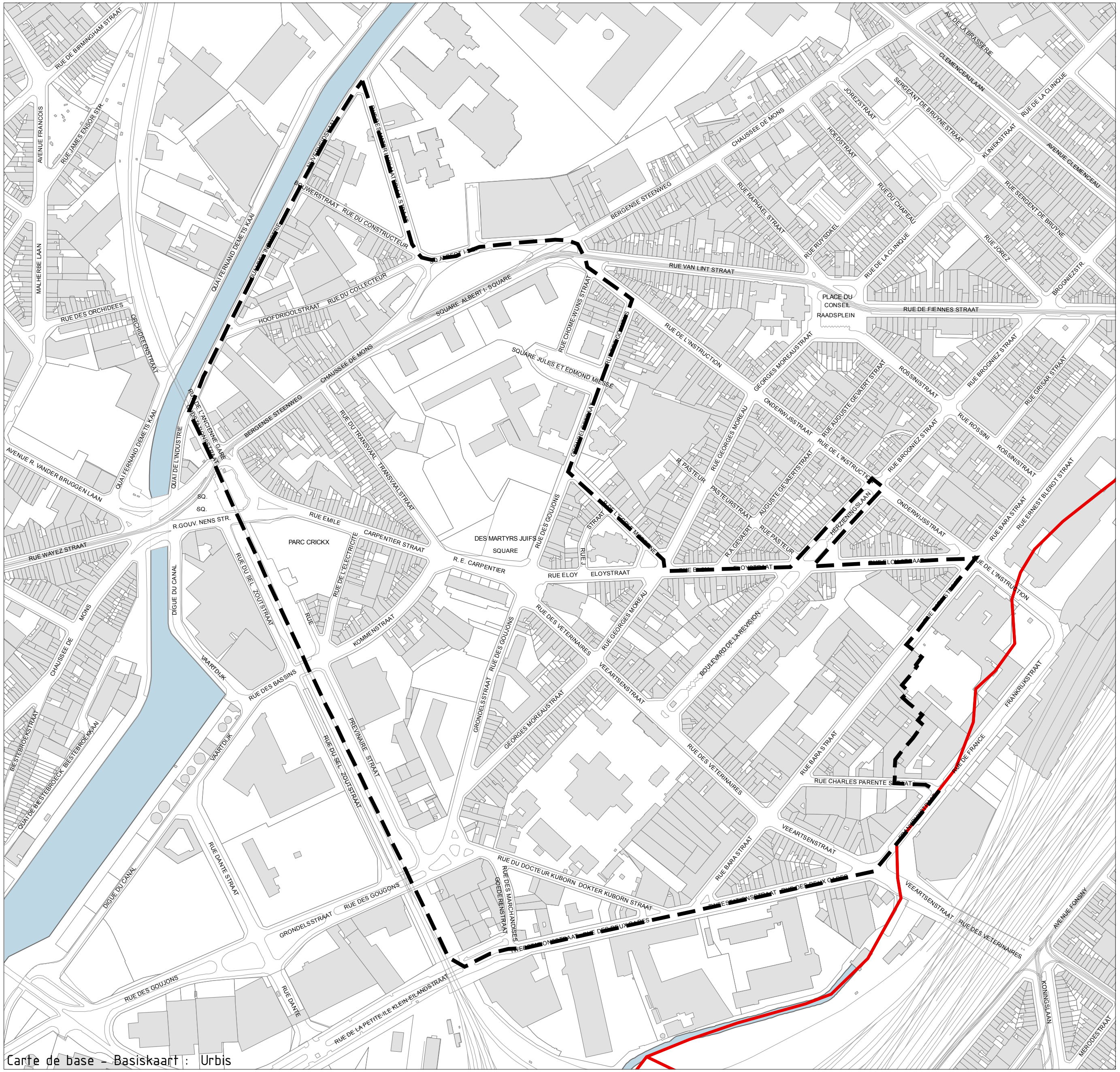

Carte de base - Basiskaart : Urbis

02

Périmètre zone d'étude

Kaart van het studiegebied

Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract

Frontières communales - Gemeentegrens

Bâtiments - Gebouwen

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / décember - december 2009

SumResearch

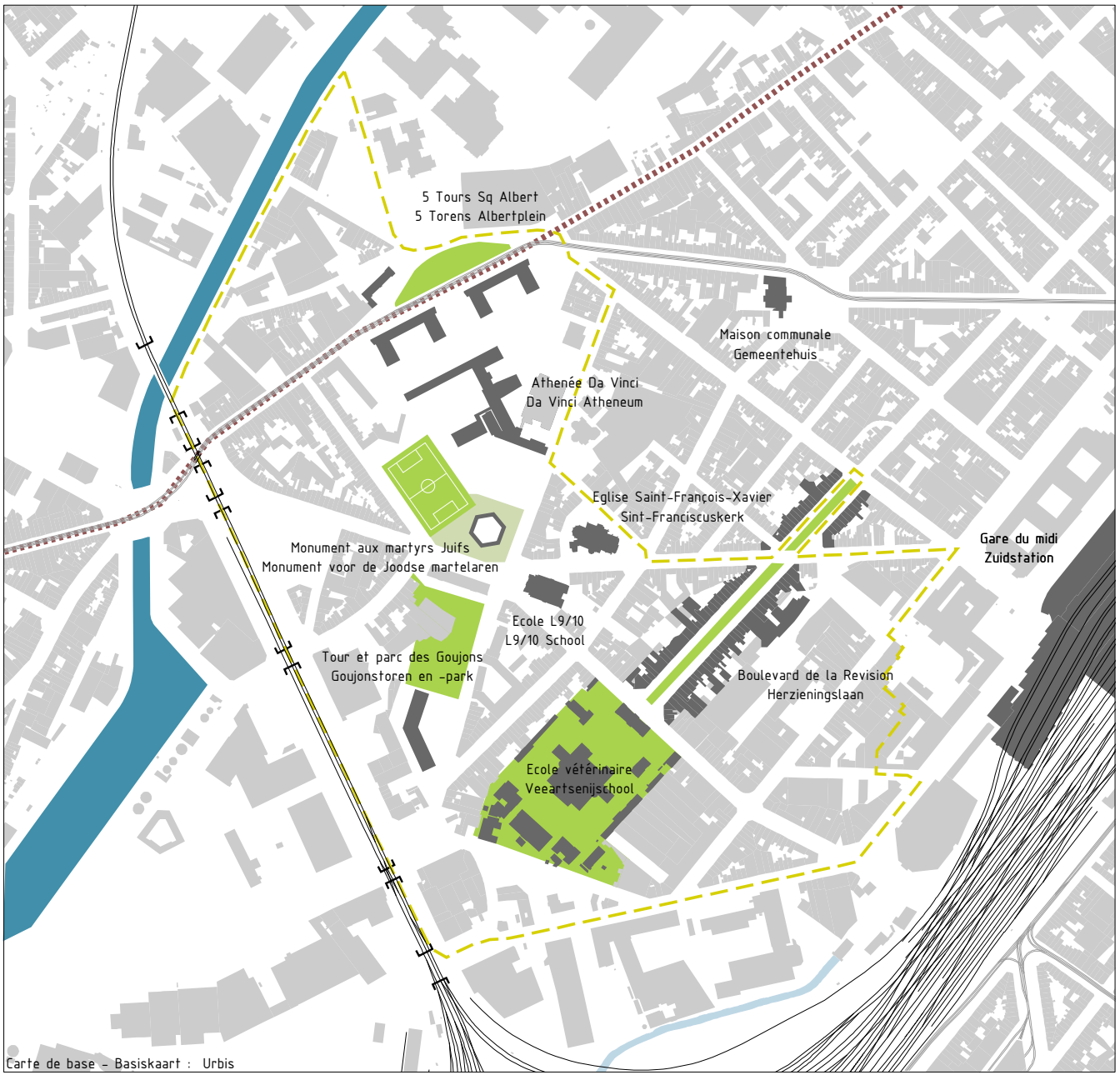

03
Points de repère pertinents
Relevante herkenningspunten

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Sites potentiels - Mogelijke sites
- Chemin de fer - Spoorweg
- Chaussée de Mons - Bergensesteenweg
- Ponts chemin de fer - Spoorwegbruggen
- Canal - Kanaal

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / tlu / octobre - oktober 2009

2. SITUATION URBANISTIQUE ET PLANOLOGIQUE

2.1. Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)

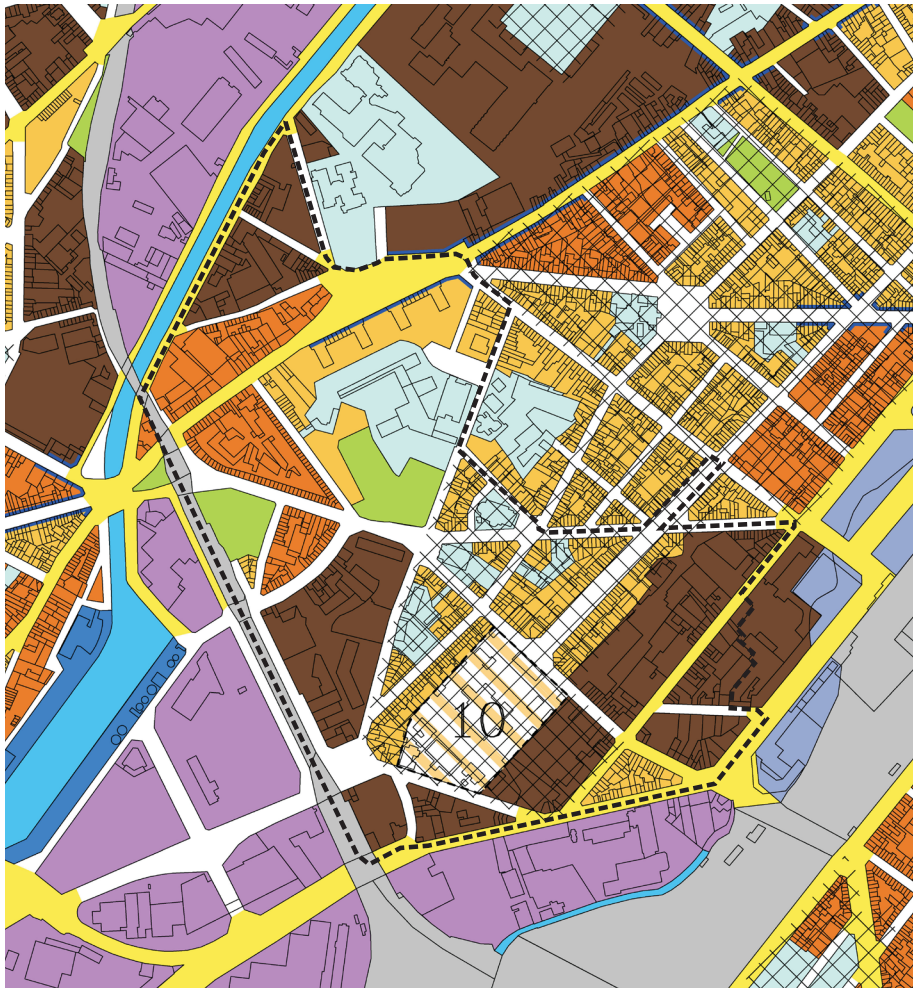

Le périmètre d'étude du contrat de quartier est encerclé par la zone industrielle bordant le canal et le chemin de fer, et par la zone administrative de la gare du Midi.
Il comprend principalement des îlots mixtes, de forte mixité et d'habitation.

La partie située à l'est de la rue des Goujons est comprise en Zone d'Intérêt Culturel, Historique, Esthétique ou d'Embellissement (ZICHEE), le site de l'ancienne école vétérinaire étant reprise comme zone d'intérêt régional (ZIR).

La carte des affectations ne correspond pas tout à fait à la situation de fait, particulièrement pour ce qui concerne le terrain de football de la rue du Transvaal, qui est cheval sur une zone d'habitation et sur une zone de parc.

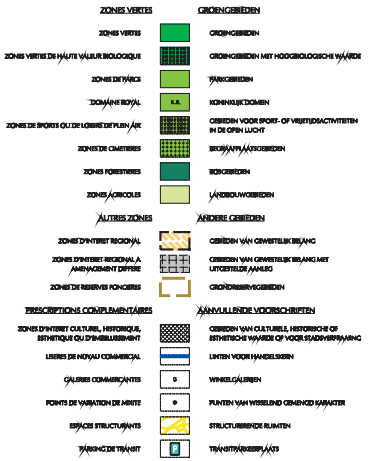

2.2. Situation existante de droit

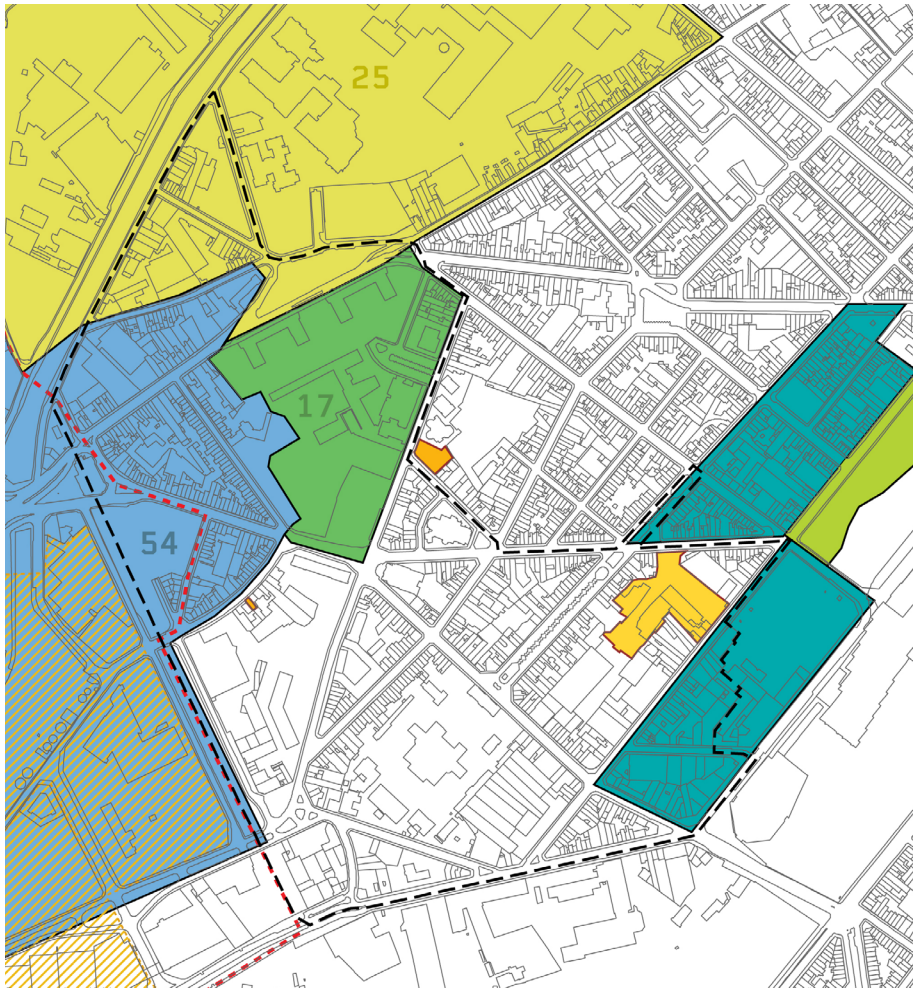

Le périmètre est partiellement couvert par 4 Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS) :

- Le PPAS n° 54 : Pont de Cureghem
- Le PPAS n° 25 : Mons-Birmingham
- Le PPAS n°17 : Ancienne fabrique de bougies
- Le PPAS Bara II

Le PPAS 'Fabrique des Bougies' de 1955 sur l'îlot Albert n'est plus d'actualité et pourrait être abrogé ou modifié.

Le périmètre jouxte également deux sites SEVESO, de l'autre côté du canal.

- Permis de Lotir - Verkavelingsvergunning
- Permis de Lotir (avant PRAS) - Verkavelingsvergunning (voor GBP)
- Sites SEVESO
- PPAS - BBP: Biestebroeck en cours d'élaboration
- PPAS - BBP: Bara I A.G. 22/01/2004
- PPAS - BBP: Bara II A.G. 20/07/2006
- PPAS - BBP 17: Ancienne Fabrique de Bougies A.R. 27/04/1955 Modif. 2: A.R. 27/07/1961
- PPAS - BBP 25: Mons-Birmingham A.G. 14/06/2007
- PPAS - BBP 54: Pont de Cureghem A.G. 28/10/2004

2.3. Plan Régional de Développement (PRD)

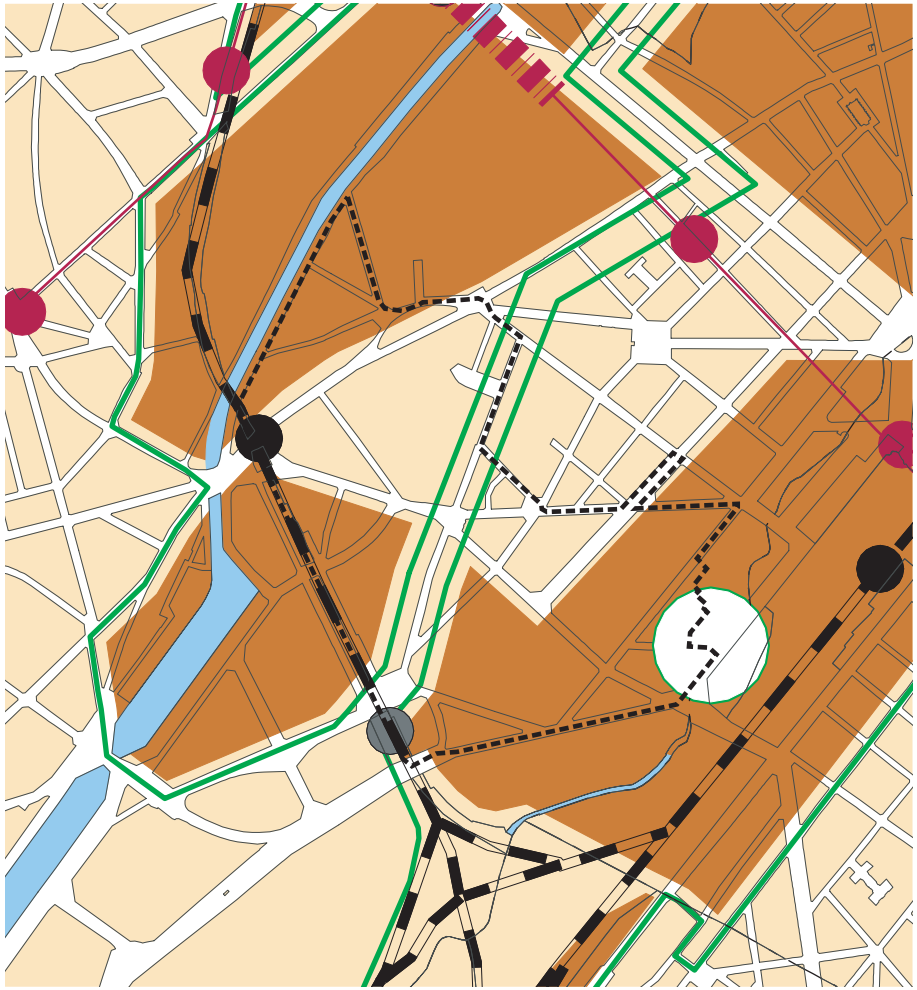

Au PRD, le périmètre est à cheval sur deux zones levier : la zone N°3 Midi et la zone N°4 Canal. Ces zones sont considérées comme problématiques et devant faire l'objet d'un schéma-directeur.
On voit également que deux stations RER sont prévues : la première à l'emplacement de l'ancienne gare de Cureghem et la seconde à hauteur de la rue de la Petite Ile.

La carte d'amélioration du cadre de vie (page suivante) indique la création d'une continuité verte depuis le canal par la rue des Goujons et qui ensuite rejoint, d'une part, la Petite Ceinture par la rue Van Lint et, d'autre part, le parc de Forest par la rue des Vétérinaires.

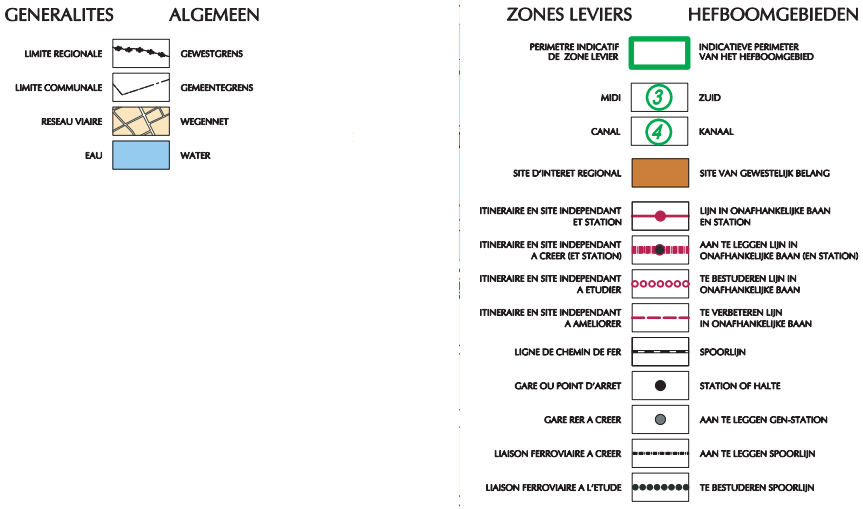

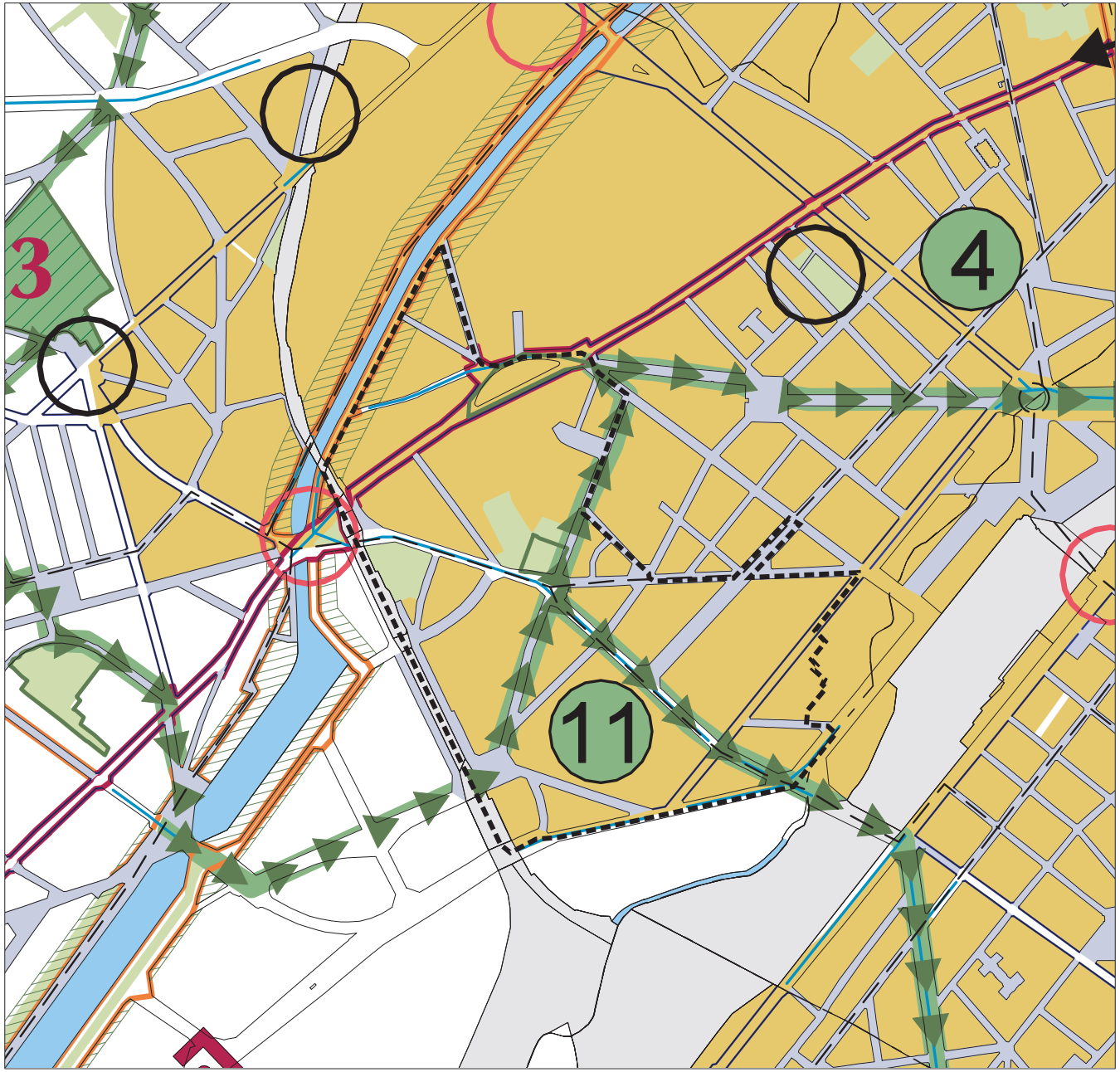

07

Cadre de vie (PRD)

Verbetering van het levenskader (GEWOP)

GENERALITES — **ALGEMEEN**

- LIMITE REGIONALE — GEWESTGRENS
- LIMITE COMMUNALE — GEMEENTEGRENS
- RESEAU VIAIRE — WEGENNET

SITUATION EXISTANTE — **BESTAANDE TOESTAND**

- ESPACE VERT — GROENE RUIMTE
- EAU — WATER
- ZONE DE CHEMIN DE FER — SPOORWEGGEBIED

OBJECTIFS GENERAUX — **ALGEMENE DOELSTELLINGEN**

MAILLAGE VERT RECREATIF — RECREATIEF GROEN NETWERK

- PERIMETRE DE VERDOISEMENT ET DE CREATION D'ESPACES VERTS — PERIMETER VOOR BEGROENING EN DE REALISATIE VAN GROENE RUIMTEN
- ESPACE VERT A CREER — TE REALISEREN GROENE RUIMTE
- Porte de Hinoux / Rue Mandig et rue Ghaudre — 3 Hinoulleaport / 4 Mandigstraat en Ghaudestraat
- ESPACE VERT ASSURANT UN ROLE DE RELAIS PAYSAGER, ETIOU SOCIAL ETIOU ECOLOGIQUE SUR LES CONTINUITES VERTES — GROENE RUIMTE DIE EEN ROL VAN LANDSCHAPPELIJKE EN/OF SOCIALE EN/OF ECOLOGISCHE VERBINDING VORMEN OP HET GROENE SNOER
- RIVE DU CANAL : INTEGRATION DES ACTIVITES PORTUAIRES ET DE VERDOISEMENT — KANAALOEVER : INTEGRATIE VAN DE HAVENACTIVITEITEN EN BEGROENING
- PROMENADE VERTE — GROENE WANDELING
- CONTINUITE VERTE — GROEN SNOER
- ESPACE STRUCTURANT A INTEGRATION ENVIRONNEMENTALE REINFORCEE — STRUCTURERENDE RUIMTE MET VERSTERKTE MILIEU-INTEGRATIE
- ESPACE STRUCTURANT A INTEGRATION ENVIRONNEMENTALE REINFORCEE DE TYPE 1 — STRUCTURERENDE RUIMTE MET VERSTERKTE MILIEU-INTEGRATIE VAN HET TYPE 1
- ESPACE STRUCTURANT A INTEGRATION ENVIRONNEMENTALE REINFORCEE DE TYPE 2 — STRUCTURERENDE RUIMTE MET VERSTERKTE MILIEU-INTEGRATIE VAN HET TYPE 2
- NOEUD INTERMODAL PRINCIPAL — BELANGRIJKSTE INTERMODAAL KNOOPPUNT
- ENTREE DE VILLE — STADSPOORT

REINFORCEMENT DE LA FONCTION DE SEJOUR — VERSTERKING VAN DE VERBLIJFSFUNCTIE

- LISERE D'INTERVENTION ACOUSTIQUE (ARRETE DU 03/05/01 RELATIF A L'OCTROI DES PRIMES A LA RENOVATION DE L'HABITAT) — LINT VOOR AKOESTISCHE INTERVENTIE (BEGRENSCHRIFT LUT 03/05/01 BETREFFENDE DE TOEKENNING VAN PREMIES VOOR HET RENOVEREN VAN WONINGEN)
- SUR LE RESEAU PRIMAIRE ET LES VOIRIES INTERQUARTIERS, AMELIORATION DE LA QUIETUDE PAR DES MESURES SUR LA VITESSE ET LE REVETEMENT ROUTIER EN ZONE HABITEE (ZHPR, ZH, ZM, ZPM) DANS LE P.R.A.S. 03/05/01 — OP HET PRIMAIR NET EN DE INTERWIJKSWEGEN, VERBETERING VAN DE RUST DOOR MAATREGELEN INZAKE SNELHEID EN WEGDEKLEDING IN BEWOONDE GEBIEDEN (WBE, WG, GG, SCG) IN HET G.B.P. 03/05/01

- ZONE 30 (VOIR CARTE 5 POUR UNE LISIBILITE PLUS COMPLETE) — ZONE 30 (ZIE KAART 5 VOOR EEN BETERE LEESBAARHEID)

CHEMINEMENTS PIETONS ET CYCLISTES — WEGEN VOOR VOETGANGERS EN FIETSERS

- NOEUD INTERMODAL : REINFORCEMENT DE LA PRIORITE ACCORDEE AUX USAGERS FAIBLES — INTERMODAAL KNOOPPUNT : VERSTERKING VAN DE VOORRANG VOOR DE ZWAKKE WEGGEBRUIKERS
- ITINERAIRE CYCLABLE (VOIR FIGURE 104 POUR UNE LISIBILITE PLUS COMPLETE) — FIETSROUTE (ZIE FIGUUR 104 VOOR EEN BETERE LEESBAARHEID)
- CHEMIN DE LA VILLE — STADSWANDELING
- LIAISON PIETONNE ET CYCLISTE A AMELIORER — TE VERBETEREN VOETGANGERS -EN FIETSVERBINDING

N

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114/kpy/juillet - juli 2010

2.4. Plan de développement International de Bruxelles (PDI)

Pour renforcer l'attractivité de Bruxelles et garantir son bon développement économique, le PDI a identifié la Gare du Midi et les quartiers qui l'entourent comme une Zone Stratégique de première importance. Avec pour objectif de :

- lui offrir un environnement convivial et sécurisé
- créer du logement dans ses environs
- implanter des entreprises et des bureaux qui dépendent de la sphère d'influence économique internationale

2.5. Le Masterplan du Port de Bruxelles

Le Port de Bruxelles a fait réalisé un Masterplan à l'horizon 2015 qui définit une stratégie pour le futur du port et son intégration dans la ville, et notamment le développement des activités touristiques et de loisirs liées à l'eau. Le plan prévoit un certain nombre de grand projets, dont par exemple le transport de déchets par voie d'eau et le développement d'une plate-forme intermodale.[2]

Le développement de la zone du canal est un élément essentiel pour le devenir du quartier Canal-Midi. En effet, le quartier, aujourd'hui peu tourné vers le canal, dispose ici d'un potentiel important, que ce soit en matières d'emploi, de retombées économiques ou de cadre de vie. Le développement du quartier ne peut se faire sans prendre en considération le développement du port et de toutes les activités qui lui sont liées.

2 http://82.146.39.246/portdebruxelles/dbfiles/mfile/1000/1074/Master_Plan_Fr.pdf

3. OPERATIONS DE RENOVATION URBAINE

La carte 8 reprend les opérations de rénovation urbaine dans ou aux abords du périmètre.
Elle indique les périmètres des différents contrats de quartier ainsi que les opérations réalisées ou en cours pour les contrats Aumale-Wayez et Goujons-Révisions.

Elle localise également les projets importants qui pourront avoir un impact direct ou indirect sur le quartier: d'une part, des projets lancés dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) ; d'autre part, des projets privés, immobiliers ou économiques.

La photo ci-contre (chantier du projet Bara-De Lijn, SDRB) illustre l'état de mutation dans lequel se trouve la partie sud-est du périmètre.

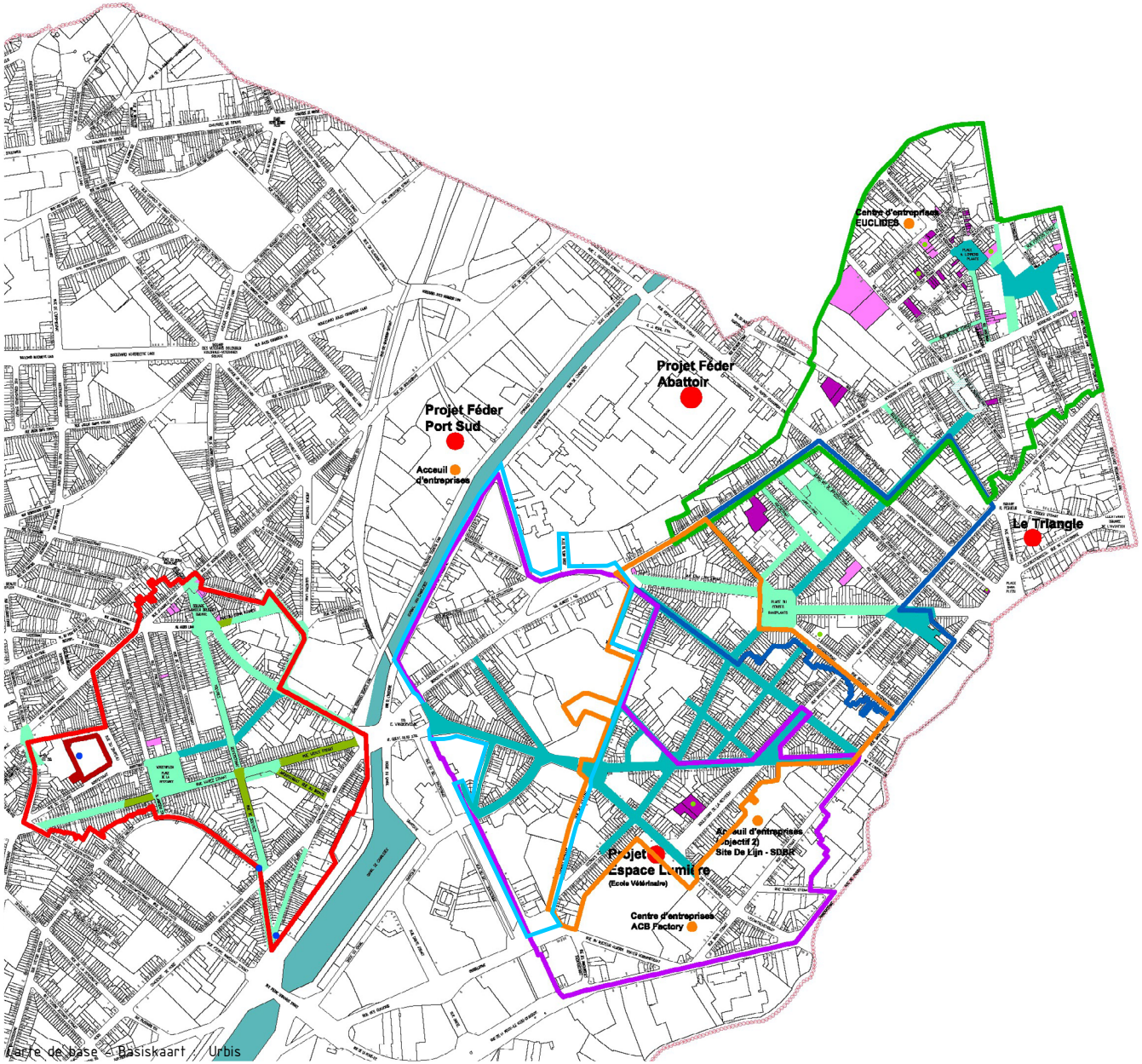

Carte de base - Basiskaart : Urbis

8
Opérations de rénovation urbaine
Standsvernieuwingswerkzaamheden

- voiries réalisées / gerealiseerde wegen
- voiries en cours ou programmées / geplande of lopende realisaties van wegen
- logements réalisés / gerealiseerde woningen
- logements en cours ou programmés / geplande of lopende realisatie van woningen
- contrat de quartier Goujons - révision 1999-2003 / wijkcontract grondel - herziening 1999-2003
- contrat de quartier Lemmens 2007-2011 / wijkcontract Lemmens 2007-2011
- contrat de quartier Conseil 2004-2008 / wijkcontract raad 2004-2008
- contrat de quartier Aumale - Wayez 2006-2010 / wijkcontract Aumale - Wayez 2006-2010
- contrat de quartier Canal - Midi 2010-2014 / wijkcontract Kanaal - Zuid 2010-2014
- Quartier d'initiative 'Goujons-Albert' 2000 / Initiatiefwijk 'Grondels-Albert' 2000
- infrastructures de proximités / buurtvoorzieningen
- projets économiques / economische projecten

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / wva / janvier - januari 2009

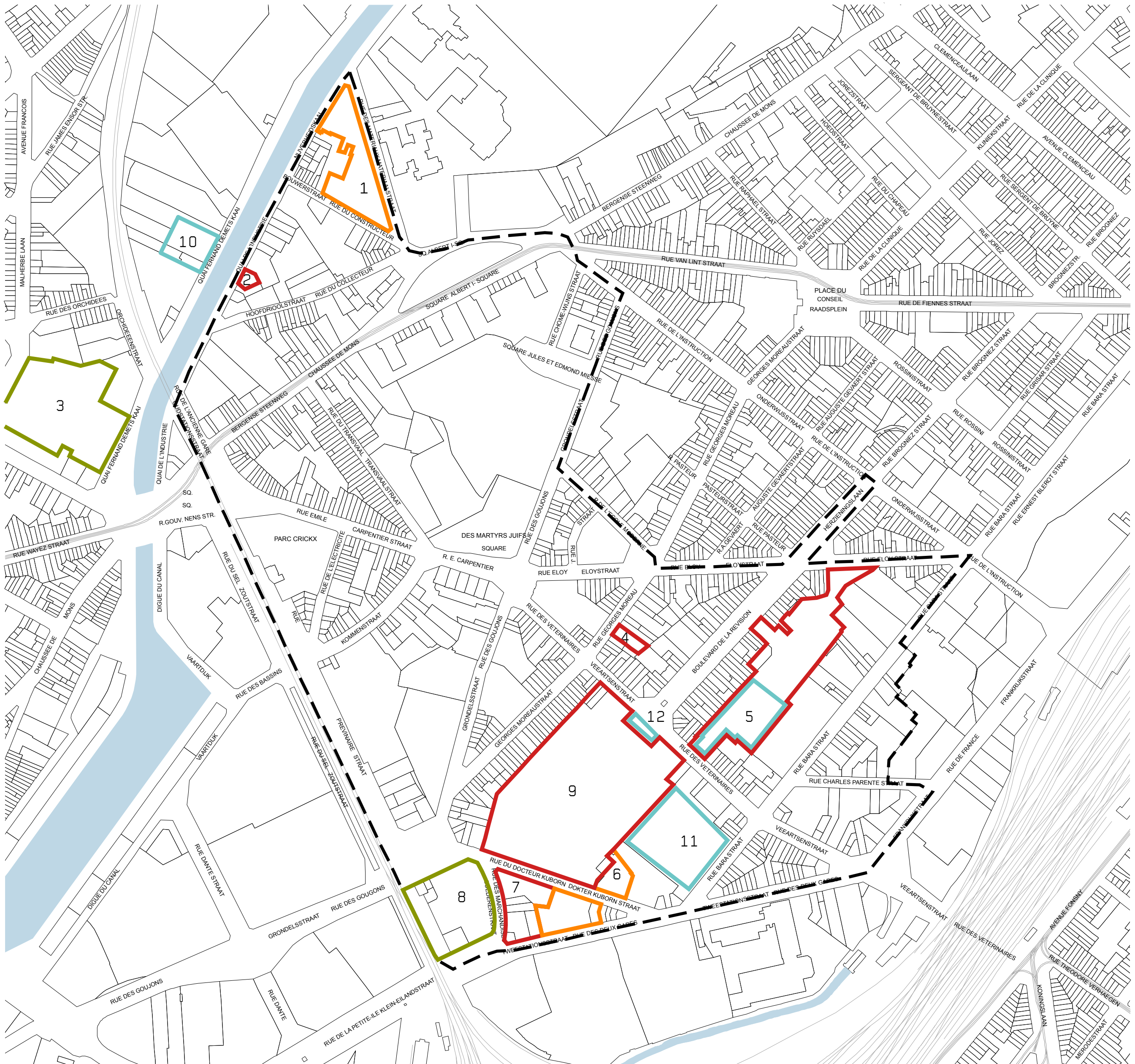

Carte de base - Basiskaart : Urbis

9
Projets
Projecten

Projets immobiliers - vastgoedprojecten

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- PU octrayé- UV is gegund
- PU à l'instruction - UV wordt onderzocht
- A l' étude - wordt bestudeerd

Projets économique - economische projecten

- Projet économique - economisch project

1. SDRB: 124 logements + crèche
   GOMB: 124 woningen + crèche
2. privé logements
   privé woningen
3. Projet SHELL 130 logements
   SHELL project 130 woningen
4. Foyer Anderlechtois: 18 logements
   Anderlechtse haard: 18 woningen
5. SDRB: 140 logements + entreprises
   GOMB: 140 woningen + bedrijven
6. 'village d'or'
7. privé: 100 logements
   privé: 100 woningen
8. 'ilôt marchandises'
   'goederen'
9. Ecole des vétérinaires
   Veeartsenschool
10. Port SUD projet FEDER
    Zuidhaven FEDER project
11. ABC Factory
12. Espace - Lumière

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / wva / janvier - januari 2010

3.1. Le projet Port-Sud

Le projet concerne la réhabilitation de l'ancienne minoterie Moulart :

- Un premier volet vise l'installation de PME, nouvelles et en croissance, de taille moyenne, et la création d'emplois par la rénovation d'un bâtiment au 23, quai Demets, ancienne minoterie d'Anderlecht. Cette activité représente 76 % du projet global. Ce lieu apporte notamment une réponse aux besoins des PME qui ont démarré dans les centres d'entreprises. Le bâtiment comprend 4.000 m² et des annexes de 500 m². Il compte accueillir 9 PME et sera générateur de 123 emplois. Les PME visées seront actives dans le cadre l'économie sociale.
- Le second volet de ce projet vise la dynamisation des lieux par l'installation d'un Centre de Découverte et d'Innovation sur le Canal (expositions, formations, animations, visites, ...) au 23 et également au
- 33 quai Demets. Cette activité se développera sur 500 m² et représente 24 % du projet global. Le Centre pourra accueillir 20.000 visiteurs par an et vise la création de 5 emplois.

3.2. Le projet Espace-Lumière

Ce projet prévoit la création d'un centre d'accueil d'entreprises en développement sur le site de l'ancienne école vétérinaire, dans le bâtiment principal appartenant à la commune.

Le projet vise à compléter de 2400m² l'offre d'infrastructure pour favoriser le développement et l'expansion d'entreprises dont la croissance implique un développement sur des surfaces plus importantes, dans des secteurs économiques porteurs dans la zone et en relation avec les initiatives locales existantes et augmenter ainsi le dynamisme économique et l'emploi dans la zone.

Les objectifs sont les suivants :

- Par un effet de levier, stabiliser et conforter la dynamique économique qui s'installe et qui se développe dans un quartier qui en a besoin et dont le potentiel est évident ;
- Susciter des vocations et offrir des débouchés dans un secteur en pleine croissance ;
- Relancer la dynamique économique et la mise à l'emploi dans un quartier en développement.

L'appel d'offre pour la restauration du bâtiment a été lancé cette année.

3.3. Masterplan Abattoir

Depuis la fin des années 1990, La S.A. Abattoirs et Marchés d'Anderlecht se mue progressivement en un centre agroalimentaire à part entière où les commerçants de Bruxelles et environs peuvent trouver chaque jour tout ce dont le secteur alimentaire a besoin : viande, poisson, fruits et légumes, pâtes, produits laitiers, matériel horeca, ustensiles de boucherie, etc.

Un masterplan est aujourd'hui en cours d'élaboration pour une restructuration globale du site :

Les investissements supplémentaires se concentreront en outre sur la rénovation de l'abattoir qui, bien entendu, continuera d'exister, l'amélioration des marchés du week-end avec des espaces commerciaux supplémentaires pour les marchands ambulants en produits alimentaires, l'exploitation plus importante des Caves de Cureghem et du marché couvert historique dans le secteur événementiel.

3.4. ACB Factory

Dans un vaste bâtiment industriel de 14.000m2 à proximité immédiate de la Gare TGV-Midi (rue Bara, 173-177), ce centre est destiné à accueillir des entreprises actives dans les secteurs audiovisuels et créatifs. Il proposera des services et infrastructures spécifiques tels que studios de tournage/prise de vue, lieux événementiels. Il développera des synergies et des complémentarités entre les secteurs du son, de l'image et de la communication. Ouverture prévue au 1er trimestre 2009.

3.5. Projet Bara-De Lijn

Le projet concerne l'îlot compris entre Bara, Révision, Eloy et Vétérinaires. Il prévoit la reconversion d'un ancien dépôt de bus situé en intérieur d'îlot, en logements et en PME. Le projet prévoit 140 logements. Le chantier est aujourd'hui en cours.

3.6. Rénovation du site de l'ancienne école des Vétérinaires

La rénovation du site de l'ancienne école des Vétérinaires est en cours. Les bâtiments accueilleront du logement et des bureaux, excepté le bâtiment principal, à front de la rue des Vétérinaires, qui reste propriété de la commune d'Anderlecht et qui accueillera le projet Espace-Lumière. 45 logements sont déjà occupés, et un total de 90 logements est envisagé à terme.

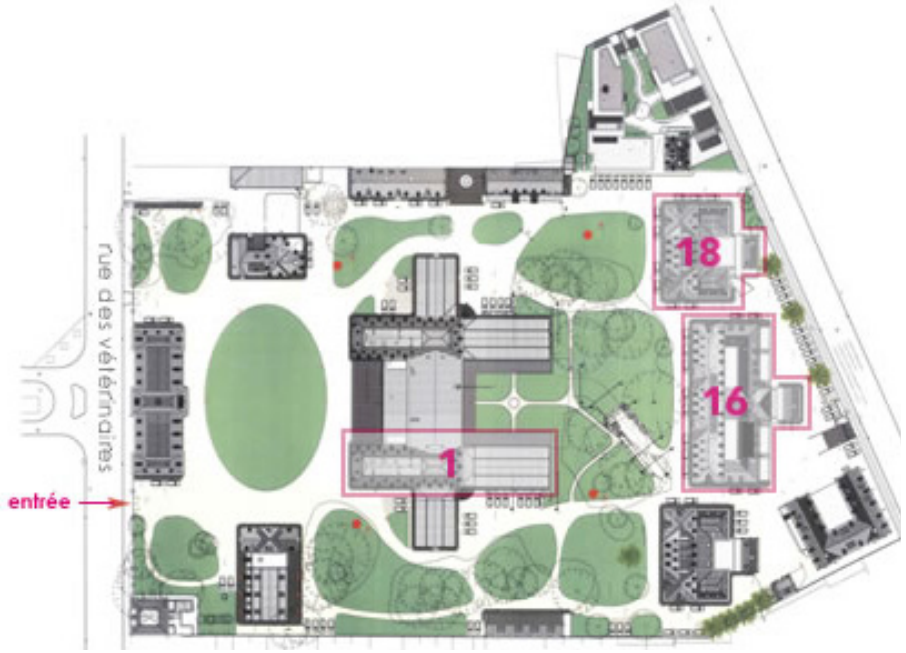

3.7. Projet SDRB rue des Matériaux

Le projet concerne la construction de 124 logements et d'une crèche sur une ancienne friche industrielle, rue des Matériaux.
Il concerne la friche recouvrant une grande partie de l'îlot compris entre la rue des Matériaux et la rue du Constructeur.
La demande de permis a été introduite récemment.

4. HISTORIQUE

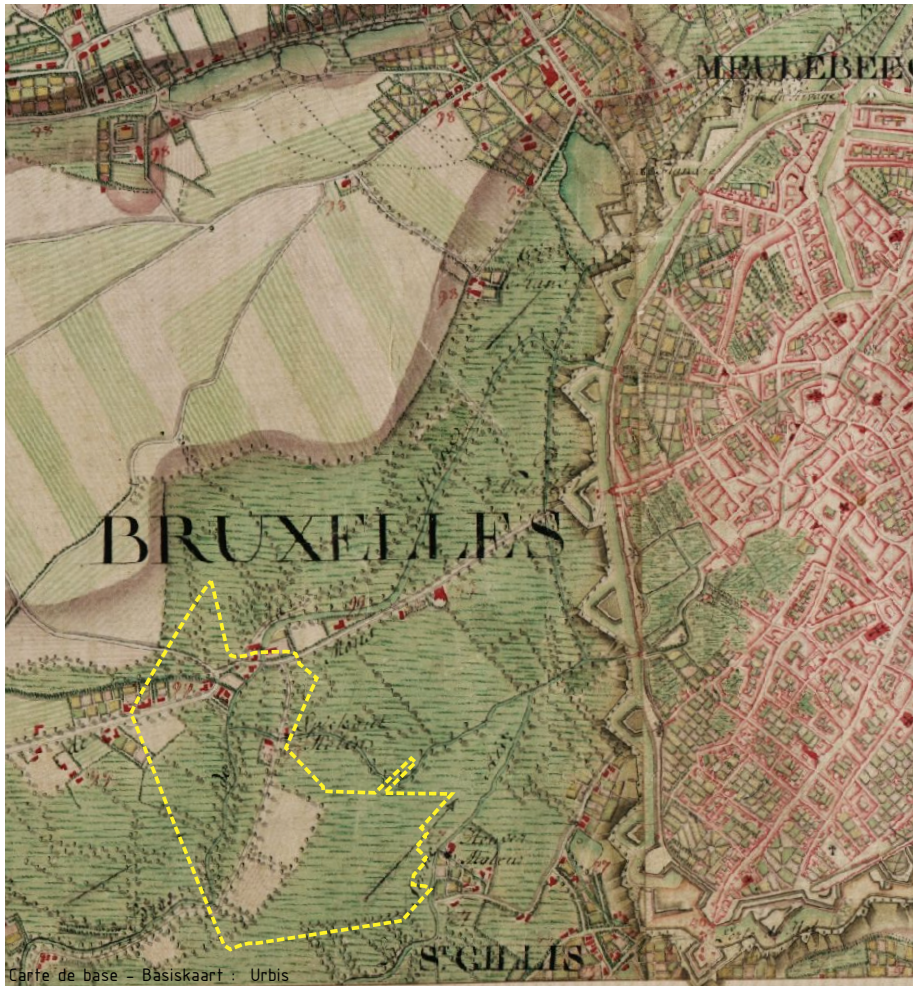

Carte de base – Basiskaart : Urbis

La Cuve de Bruxelles

Anderlecht fait, depuis le XIIIème siècle, partie de la 'Cuve' de Bruxelles, c'est-à-dire la région périphérique sur laquelle les échevins de la Ville pouvaient lever des droits d'accises sur chaque 'cuve' de bière brassée. En échange de cela, les habitants de la 'Cuve' bénéficiaient de certains avantages, tels que l'inspection et le curage des cours d'eau par les services de la Ville, aide et protection, soins gratuits dans les hôpitaux de la Ville, etc.

Cette zone franchisée constituait une 'banlieue', c'est-à-dire une bande circulaire d'environ une lieue de large, sur laquelle la Ville avait juridiction. Cette 'Cuve' fut supprimée en 1797 sous la République Française, et le territoire de Bruxelles réduit à celui d'une simple commune, qui ne retrouvera pas cette unité territoriale et économique. Cette étape aura une importance majeure dans le développement de Bruxelles et de sa périphérie et explique notamment le manque de cohérence dans les politiques d'urbanisme, de voirie, de police et d'architecture...

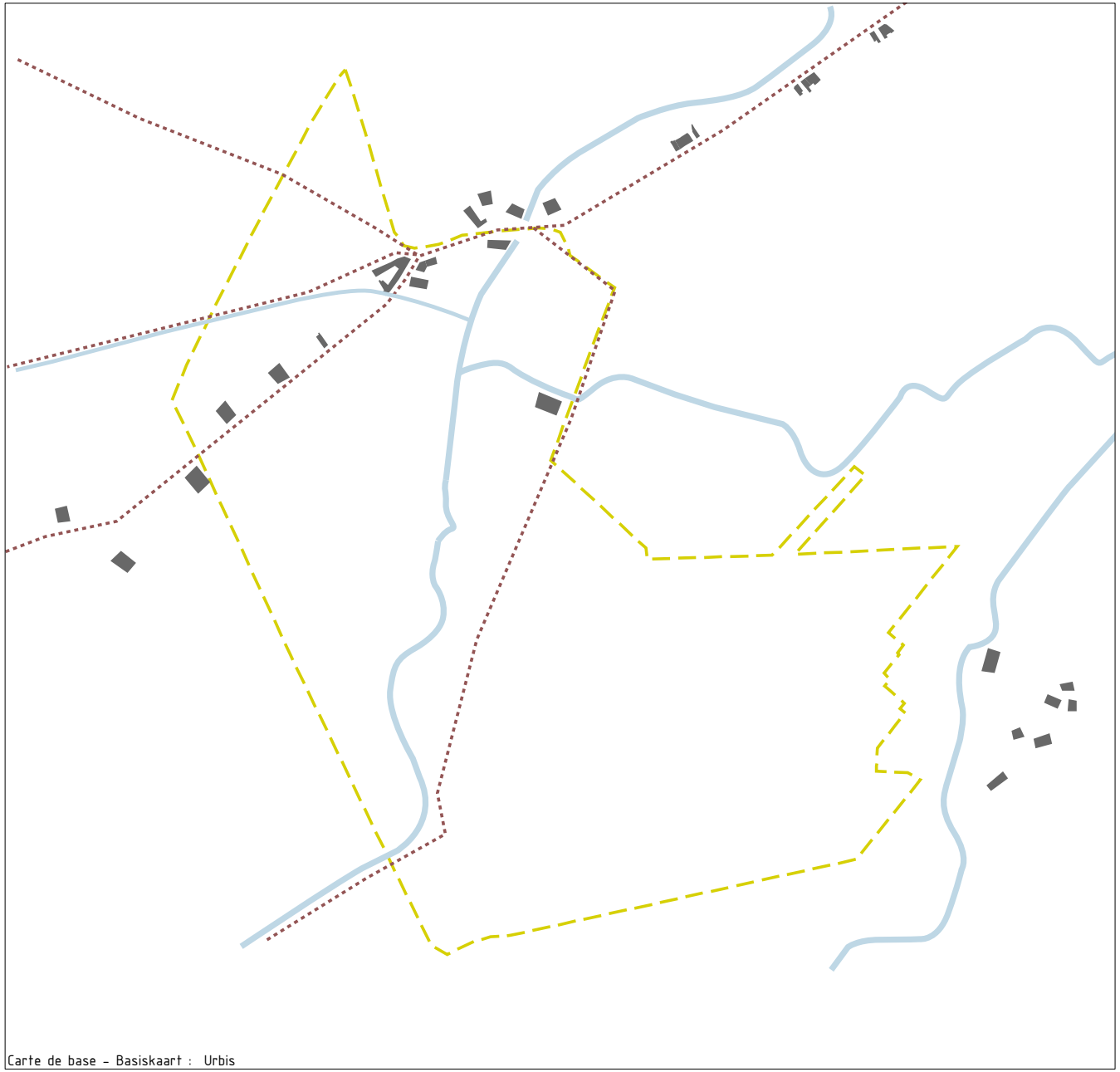

11 Histoire - Geschiedenis
Tissu urbain en 1777

Stedelijk weefsel in 1777

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments existants - Bestaande bebouwing
- Bâtiments neufs - Nieuwe bebouwing
- Axe historique - Historische as
- Structure bleue existante - Bestaand blauw netwerk
- Evolution structure bleue - Evolutie blauw netwerk
- Industries existantes - Bestaande industrie
- Industries nouvelles - Nieuwe industrie
- Espaces verts existants - Bestaande groene ruimtes
- Nouveaux Espaces verts - Nieuwe groene ruimtes
- Chemins de fer existants - Bestaande spoorwegen
- Nouveaux chemins de fer - Nieuwe spoorwegen
- Gare SNCB- Station NMBS
- Tram
- Metro

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / tlu / décembre - december 2009

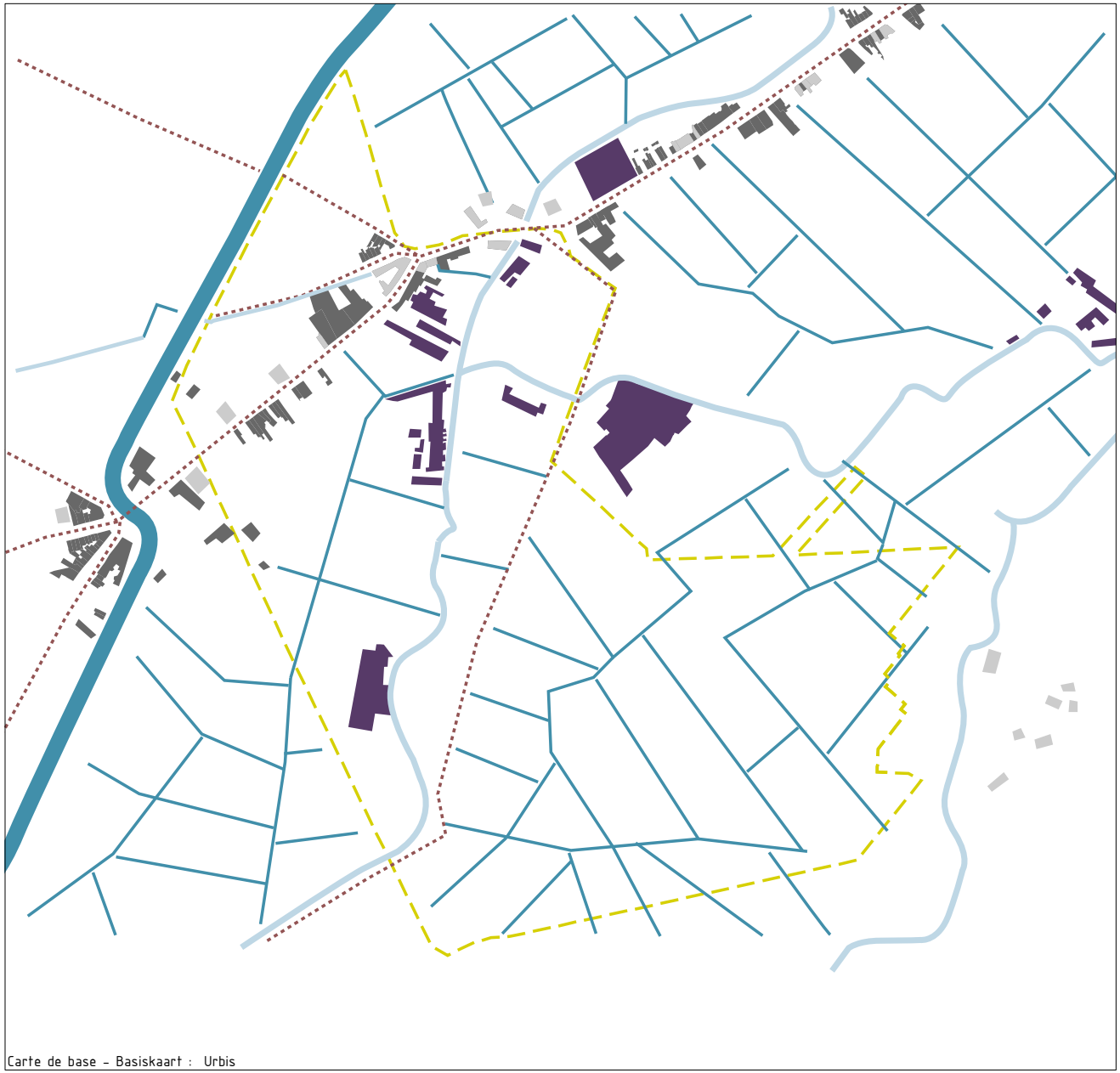

12 Histoire - Geschiedenis

Evolution du tissu urbain entre 1777 et 1858

Evolutie stedelijk weefsel tussen 1777 en 1858

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments existants - Bestaande bebouwing
- Bâtiments neufs - Nieuwe bebouwing
- Axe historique - Historische as
- Structure bleue existante - Bestaand blauw netwerk
- Evolution structure bleue - Evolutie blauw netwerk
- Industries existantes - Bestaande industrie
- Industries nouvelles - Nieuwe industrie
- Espaces verts existants - Bestaande groene ruimtes
- Nouveaux Espaces verts - Nieuwe groene ruimtes
- Chemins de fer existants - Bestaande spoorwegen
- Nouveaux chemins de fer - Nieuwe spoorwegen
- Gare SNCB- Station NMBS
- Tram
- Metro

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / tlu / décembre - december 2009

Le hameau de Cureghem

Comme le montrent les cartes historiques, Cureghem, en 1777, est encore un hameau rural constitué principalement de prairies et de moulins, qui va se développer au croisement de l'actuelle chaussée de Mons (Chaussée de Halle à Bruxelles), de la rue des Goujons (appelée alors le chemin des Ponts ou le chemin des Moulins) et de deux affluents de la Senne: la Petite Senne et le Broekbeek. Les constructions présentes à l'époque sont principalement des auberges le long de la chaussée de Mons et des moulins au bord de la Petite Senne et du Broekbeek.

Une expansion rapide

La Senne va jouer un rôle déterminant dans le développement économique de Cureghem. Le développement industriel va se marquer d'abord par l'implantation d'usines et d'ateliers, principalement aux abords de la Senne et de ses affluents. Il s'agit principalement de manufactures de coton, filatures et teintureries, tissanderies, blanchisseries et d'imprimeries d'indiennes en référence aux toiles de coton imprimées appelées 'indiennes'. Ces manufactures trouveront sur les terres rurales de Cureghem l'eau et l'espace nécessaires pour laver les matières premières et faire sécher les toiles.

Au 19ème siècle, Cureghem va se transformer rapidement, d'une part avec la démolition des fortifications et la création des boulevards de ceinture (1818-1830), et, d'autre part, avec la création du canal de Charleroi (1832), mais également avec l'abolition de l'Octroi en 1860.

En effet, avant cette date, si les fortifications avaient laissé place aux boulevards de ceinture, ceux-ci étaient encore bordés de portes, grilles, murs et fossés formant la barrière de l'Octroi, et qui obligeaient les gens à passer par une des treize portes de la ville, où les 'gabelous' percevaient une taxe sur la moindre denrée entrant en ville. L'abolition de l'Octroi, à l'initiative du Ministre Frère-Orban, va entraîner une expansion rapide de Bruxelles et l'urbanisation des terres agricoles séparant les hameaux villageois de la Ville.

Un pôle d'emploi dynamique

C'est à l'emplacement actuel du square Albert que s'installera en 1840 la Manufacture royale des Bougies de la Cour, qui sera démantelée lors de l'aménagement du square Albert en 1951.

La présence de l'Abattoir de la ville de Bruxelles (1842), situé à l'emplacement actuel de l'Institut des Arts et Métiers, et, 50 ans plus tard, la construction de celui d'Anderlecht, vont engendrer dans le quartier une filière importante d'industries de transformation liées aux activités de l'abattoir et dont on retrouve encore les noms aujourd'hui dans la toponymie : tanneries, mégisseries[3] , maroquineries, ganteries, fabriques de bougies[4] , usines de préparation de poils pour chapellerie, fabriques de chapeaux, etc.

Après 1860, le hameau sera donc rapidement envahi par les maisons, ateliers, usines et entrepôts, témoins de la capitale en expansion. Dès cette époque, des lignes régulières d'omnibus à chevaux vont relier la ville aux faubourgs. En 1903, le premier tramway électrique sera inauguré chaussée de Mons.

A la fin du 19ème siècle, Cureghem, avec sa gare (1872), son canal bordé d'entrepôts, son abattoir, son école vétérinaire et son hippodrome, avait acquis une importance telle qu'on y construisît un nouvel hôtel communal. Cureghem est à cette époque un des quartiers les plus riches et les plus prospères de l'agglomération bruxelloise. La gare de Cureghem accueille près de 5000 voyageurs par jour.

3 Industrie qui prépare les peaux mégies, utilisées en ganterie et en pelleterie
4 La stéarine qui entre dans la composition des bougies est obtenue à partir des graisses animales

13 Histoire - Geschiedenis
Evolution du tissu urbain entre 1858 et 1880
Evolutie stedelijk weefsel tussen 1858 en 1880

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments existants - Bestaande bebouwing
- Bâtiments neufs - Nieuwe bebouwing
- Axe historique - Historische as
- Structure bleue existante - Bestaand blauw netwerk
- Evolution structure bleue - Evolutie blauw netwerk
- Industries existantes - Bestaande industrie
- Industries nouvelles - Nieuwe industrie
- Espaces verts existants - Bestaande groene ruimtes
- Nouveaux Espaces verts - Nieuwe groene ruimtes
- Chemins de fer existants - Bestaande spoorwegen
- Nouveaux chemins de fer - Nieuwe spoorwegen
- Gare SNCB- Station NMBS
- Tram
- Metro

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / tlu / décembre - december 2009

14 Histoire - Geschiedenis
Evolution du tissu urbain entre 1880 et 1935
Evolutie stedelijk weefsel tussen 1880 en 1935

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments existants - Bestaande bebouwing
- Bâtiments neufs - Nieuwe bebouwing
- Axe historique - Historische as
- Structure bleue existante - Bestaand blauw netwerk
- Evolution structure bleue - Evolutie blauw netwerk
- Industries existantes - Bestaande industrie
- Industries nouvelles - Nieuwe industrie
- Espaces verts existants - Bestaande groene ruimtes
- Nouveaux Espaces verts - Nieuwe groene ruimtes
- Chemins de fer existants - Bestaande spoorwegen
- Nouveaux chemins de fer - Nieuwe spoorwegen
- Gare SNCB- Station NMBS
- Tram
- Metro

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / tlu / décembre - december 2009

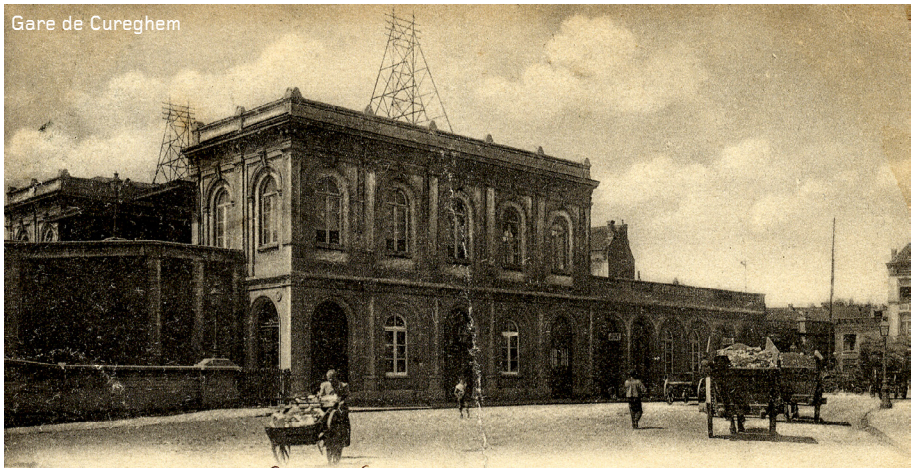
Gare de Cureghem

Ecole de Dessin et d'Industrie

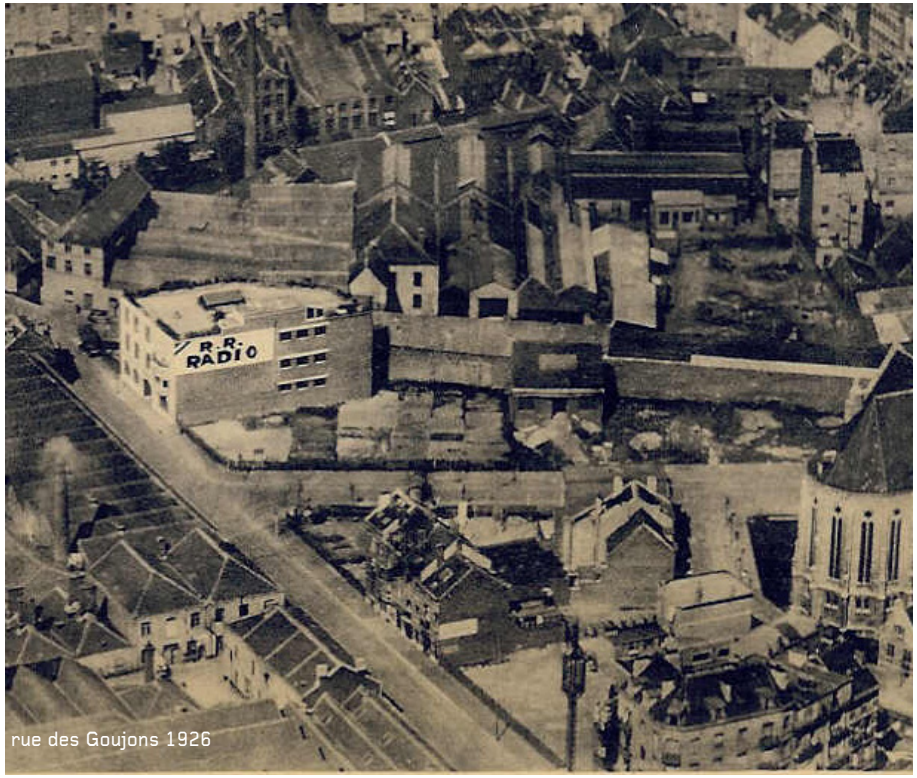

rue des Goujons 1926

15 Histoire - Geschiedenis
Evolution du tissu urbain entre 1935 et 1977
Evolutie stedelijk weefsel tussen 1935 en 1977

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments existants - Bestaande bebouwing
- Bâtiments neufs - Nieuwe bebouwing
- Axe historique - Historische as
- Structure bleue existante - Bestaand blauw netwerk
- Evolution structure bleue - Evolutie blauw netwerk
- Industries existantes - Bestaande industrie
- Industries nouvelles - Nieuwe industrie
- Espaces verts existants - Bestaande groene ruimtes
- Nouveaux Espaces verts - Nieuwe groene ruimtes
- Chemins de fer existants - Bestaande spoorwegen
- Nouveaux chemins de fer - Nieuwe spoorwegen
- Gare SNCB- Station NMBS
- Tram
- Metro

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / tlu / décembre - december 2009

Jusqu'en 1950, le quartier, et en particulier la zone comprise entre le canal et la rue des Goujons, c'est-à-dire de part et d'autre de la Petite Senne, constitue alors un pôle d'emploi extrêmement dynamique, accueillant de nombreuses industries liées au secteur automobile : fabrication de pneus, carrosseries, tels que les établissements De Wolf ou les ateliers Miesse. C'est en 1906 que sera construite, rue Chomé-Wijns, l'école de dessin et d'industrie, démolie en 1948 pour faire place à l'ETSE, Ecole technique Supérieure de l'Etat. De cette période, le quartier va hériter d'un savoir-faire technique important, que l'on retrouve encore aujourd'hui dans le secteur automobile et dans l'enseignement. A cet égard, il faut remarquer que la rue des Goujons qui accueillait de nombreuses industries automobiles abrite aujourd'hui les ateliers de mécanique de l'Athénée Leonardo Da Vinci.

L'exode des classes supérieures et la désindustrialisation

C'est dans les années 1960-1970, lorsque la croissance économique a permis une amélioration du niveau de vie de certains groupes sociaux et leur exode vers les quartiers périphériques, que les vieux quartiers urbains ont été progressivement abandonnés par les classes supérieures et une partie de la classe ouvrière, pour être investis par les familles les plus démunies, dont une grande partie d'origine immigrée. La crise économique des années 1970 contribua à limiter davantage la mobilité sociale et spatiale, consolidant la présence de populations défavorisées dans ces quartiers d'habitat populaire et abordables.

Cette période va fortement marquer le quartier, tant d'un point de vue morphologique que socio-économique. Au centre du périmètre, les industries spécialisées dans l'imprimerie sur toiles de coton et ensuite dans le secteur automobile vont faire place à des constructions caractéristiques des années 1950/70, principalement des logements sociaux et des infrastructures scolaires : Tours Albert (1958), Institut technique (actuel Athénée, 1948), tour des Goujons (1968). D'autres projets prévoyaient encore l'extension de ce type d'urbanisation sur toute la zone comprise entre la rue des Goujons et le canal. Cette urbanisation fonctionnelle, qui n'a jamais été réellement finalisée et intégrée dans le 'park system', forme aujourd'hui une rupture très marquante dans le tissu urbain, créant une large zone déstructurée et de nombreux espaces non bâtis manquant de lisibilité. Cette rupture spatiale s'est accompagné d'un véritable vide économique, le pôle d'emploi majeur du quartier s'étant vidé de ses activités et celles-ci s'étant installées le long du canal et du chemin de fer, c'est-à-dire en périphérie du périmètre.

Usines de Céruse Debbaudt

Rues historiques

La chaussée de Mons: Au 13ème siècle, une route traversait Cureghem en évitant le centre d'Anderlecht. Elle fut aménagée jusqu'au hameau de Veeweyde en 1366. Appelée Grote Kasseide (en 1447), elle sera équipée (pavage, aménagement des fossés latéraux, plantation d'arbres) jusqu'à la frontière du Brabant. Elle s'appellera chaussée de Hal, route de Paris... avant de recevoir son nom actuel : chaussée de Mons. On y trouvait des cabarets, des auberges, des relais : Het Schapenhof, au coin de l'avenue Clemenceau ; Het Klein Parijs, au coin de la rue Raphaël ; De drie Rozen, au coin de la rue du Transvaal. Au square Albert s'élevaient le Den Horen et le Sint Huybrechts. Au 11, nous trouvons, dès 1841, l'huilerie Bissé, l'usine du fondateur des sapeurs pompiers. A l'emplacement de l'agence Renault se trouvait, au 18ème siècle, le moulin Stockmans, qui a disparu après la seconde guerre mondiale. C'est également au n° 423 de la chaussée de Mons que se trouvait la première Maison du Peuple d'Anderlecht (1907), remplacée en 1928 par le bâtiment existant toujours à front de rue.

Le square Albert Ier a été inauguré le 14 juillet 1951. A cet endroit s'était établi, en 1840, la Manufacture royale des bougies de la cour de M. Quaronne-Goedeman. En 1856, les nouveaux propriétaires De Roubaix, Jenar et Co sont autorisés à ajouter (à la fabrication des bougies et des savons) la distillation des huiles et des corps gras. Incendiée en 1862, la manufacture fut reconstruite. En 1882, nous entendons les riverains se plaindre des émanations âcres et nauséabondes qui infestent le voisinage. La commune rachète le site et démolit les bâtiments en 1948. Après l'érection du square et la rectification de la chaussée de Mons, il reste 1,92 hectare pour des complexes sociaux.

Appelée, dès avant 1846, chemin de la Petite Ile (dans le prolongement duquel s'élevait le cabaret de la Petite Ile), la rue des Goujons a été créée le 25 mai 1850. A l'emplacement des ateliers de la société Miesse se trouvait un moulin déjà connu au XVème siècle, le Troostmolen et auquel, en 1877, on a adjoint une auberge. Le tout a disparu à la veille de la seconde guerre mondiale, lors du voûtement de la Senne.

Aménagement du square Albert, 1951

Carrosserie De Wolf, rue des Goujons, 1929

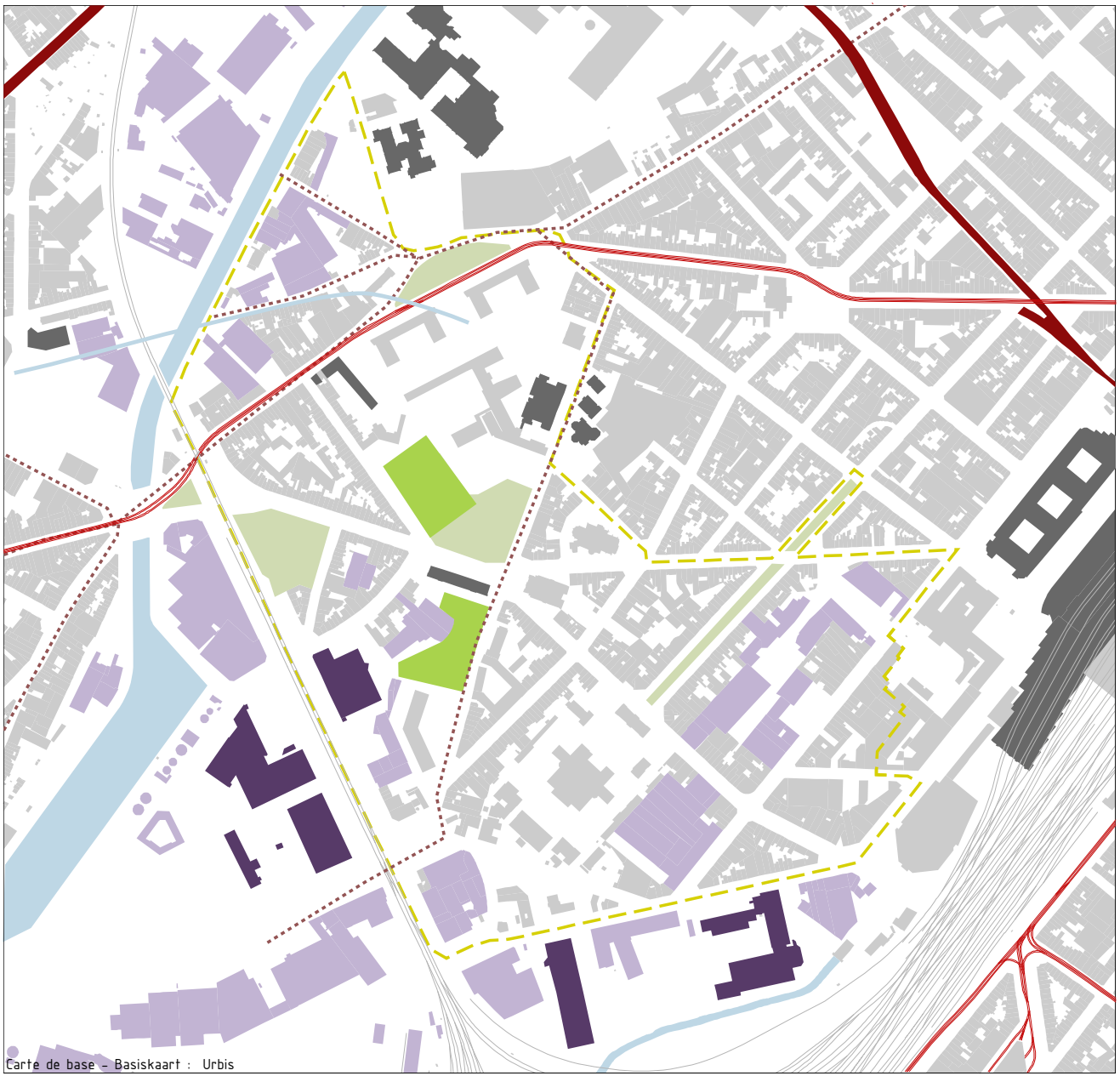

16 Histoire - Geschiedenis
Evolution du tissu urbain entre 1977 et 2009
Evolutie stedelijk weefsel tussen 1977 en 2009

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments existants - Bestaande bebouwing
- Bâtiments neufs - Nieuwe bebouwing
- Axe historique - Historische as
- Structure bleue existante - Bestaand blauw netwerk
- Evolution structure bleue - Evolutie blauw netwerk
- Industries existantes - Bestaande industrie
- Industries nouvelles - Nieuwe industrie
- Espaces verts existants - Bestaande groene ruimtes
- Nouveaux Espaces verts - Nieuwe groene ruimtes
- Chemins de fer existants - Bestaande spoorwegen
- Nouveaux chemins de fer - Nieuwe spoorwegen
- Gare SNCB- Station NMBS
- Tram
- Metro

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / tlu / décembre - december 2009

5. POPULATION

Les données relatives à la population proviennent de deux sources principales : L'INS et le Monitoring des quartiers.

DENSITE DE POPULATION EN 2003	HAB/KM³
ANDERLECHT	5171
REVISION-SUD	8833
REVISION-NORD	16627
ALBERT I- IMMEUBLES	23043
ALBERT I- QUARTIER	11032
GOUJONS	18208

POPULATION TOTALE 2006	Population totale	0-3 ans	3-5 ans	6-17 ans	18-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	plus de 65 ans	plus de 80 ans	plus de 60 ans	moins de 18 ans	Part des moins de 18 ans % pop tot
Révision sud	1316	85	68	216	278	357	227	85	13	133	369	0,28
Révision nord	3030	240	167	462	701	710	498	252	22	332	869	0,29
Albert I Immeubles	879	50	50	205	113	193	160	108	17	139	305	0,35
Albert I quartier	1573	103	61	274	368	363	273	131	17	177	438	0,28
Goujons	1050	64	52	199	126	206	219	184	42	225	315	0,30
Total CQ	7848	542	398	1356	1586	1829	1377	760	111	1006	2296	0,29
Anderlecht	96012	4631	3985	13797	16203	21083	20369	15944	4525	20029	22413	0,23
RBC	1018811	44626	39115	137830	179156	241819	221717	154548	47848	196603	221571	0,22

Le périmètre d'étude comprend en 2006 environ 7848 habitants, dont 2296 jeunes de moins de 18 ans (30 % de la population totale) et 542 enfants de moins de 3 ans.

On observe une densité variable entre les îlots fortement peuplés des logements sociaux , d'autres plus mixtes avec de nombreux ateliers et entrepôts, et des îlots à faible densité de population qui accueillent les écoles et les entreprises.

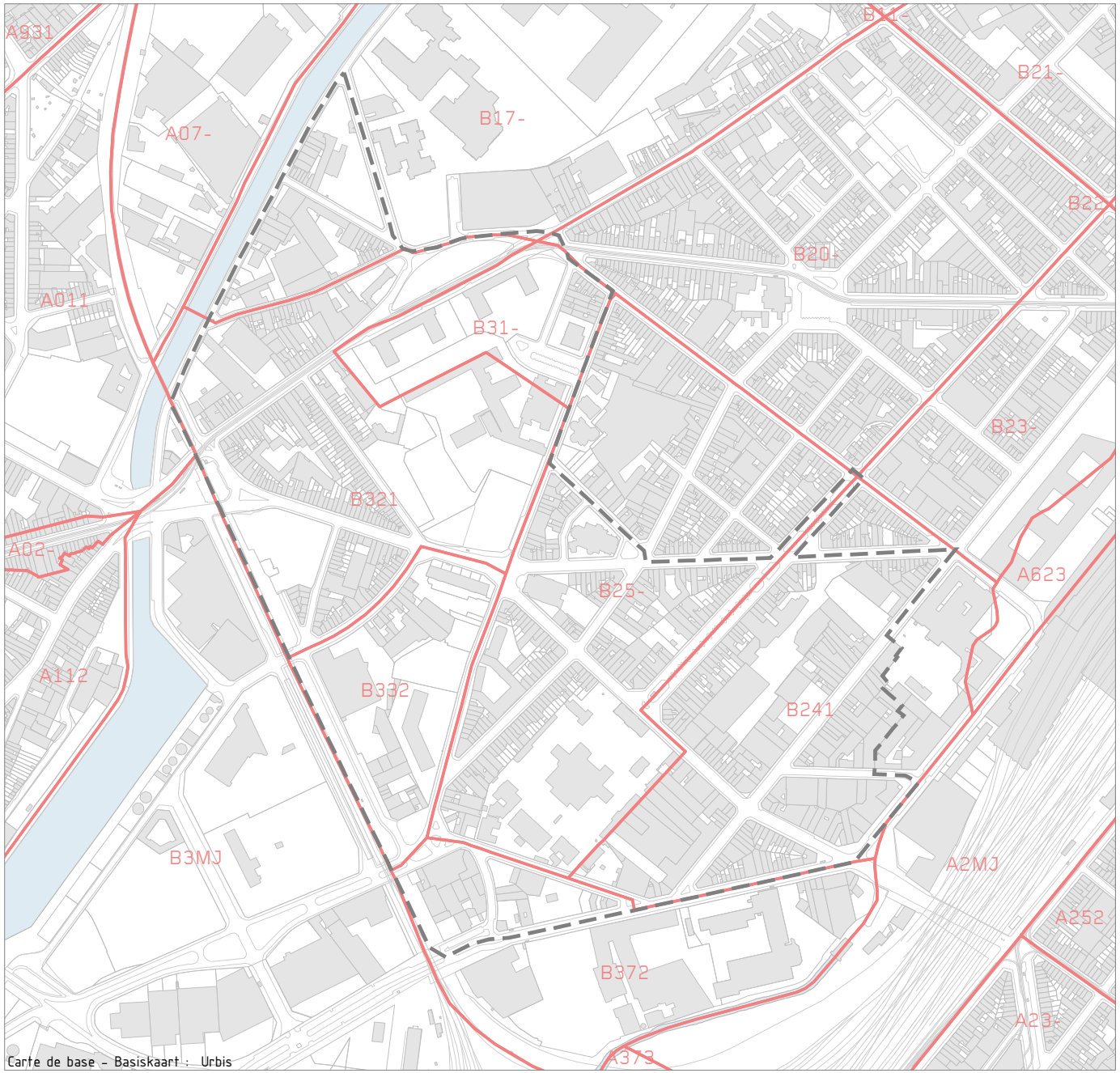

Carte de base - Basiskaart : Urbis

17

Secteurs statistiques

Statistische sectoren

Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract

Secteurs statistiques - Statistische sectoren

B241 : Revision-Sud - Herziening-Zuid
B25- : Revision-Nord - Herziening-Noord
B31- : Albert I Immeubles - Albert I Flatgebouwen
B321 : Albert I Quartier - Albert I Buurt
B332 : Goujons - Grondels

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / décembre - december 2009

SumResearch

POPULATION TOTALE	1981	1991	2001	2003	2005	2006
RBC			964,405	992,041	1,006,749	1,024,492
ANDERLECHT	94764	87884	89725	91,759	95275	97153
REVISION-SUD	1293	1226	1244	1286		
REVISION-NORD	3092	2993	2850	2929		
ALBERT I- IMMEUBLES	823	683	750	837		
ALBERT I- QUARTIER	1595	1522	1529	1603		
GOUJONS	1196	955	1042	1021		
TOTAL CQ	7999	7379	7415	7676		

L'évolution de la population montre que le quartier a perdu une grande partie de sa population entre 1981 et 1991 mais que depuis le début des années 1990, la population croit à nouveau, avec une forte croissance entre 2001 et 2003. Cette observation est à mettre en rapport avec l'accroissement de la population de l'ensemble de la Région, qui connaît depuis 1995 un accroissement important du à une progression constante de la croissance naturelle combinée à un solde migratoire positif. [5]

Une surepresentation des jeunes de moins de 25 ans

Population par âges :

POPULATION PAR TRANCHES D'AGES 2003	0-4 ANS	5-9 ANS	10-14 ANS	15-19 ANS	20-24 ANS	25-29 ANS	30-34 ANS	35-39 ANS	40-44 ANS	45-49 ANS	50-54 ANS	55-59 ANS	60-64 ANS	65-69 ANS	70-74 ANS	75-79 ANS	80-84 ANS	85-89 ANS	90-94 ANS	95 ANS ET PLUS
Hommes canal-midi	407	321	295	280	355	362	346	349	278	210	175	148	156	127	117	49	31	7	5	0
Femmes canal-midi	358	301	254	246	326	342	316	263	203	199	172	147	124	136	103	81	48	22	11	4
Hommes anderlecht	3311	2890	2857	2627	3170	3272	3698	3659	3164	2841	2517	2302	1944	1841	1766	1348	850	294	106	24
Femmes anderlecht	3104	2849	2695	2547	3293	3378	3319	3251	3062	2785	2564	2462	2123	2288	2374	2191	1628	851	416	98

Le tableau ci-dessus indique la répartition des tranches d'âge par sexe pour le quartier et pour l'ensemble de la commune.

Par comparaison avec la pyramide des âges de la commune, celle du quartier canal-midi indique clairement une surreprésentation des enfants et des jeunes adultes.

Cette caractéristique est directement liée à la présence de familles étrangères ou d'origine étrangère, dont le taux de natalité est plus élevé que le taux de natalité belge, et dont les familles n'ont pas suivi le schéma de suburbanisation. Les enfants d'ouvriers immigrés grandissent, en effet, principalement en ville au sein de leur famille.

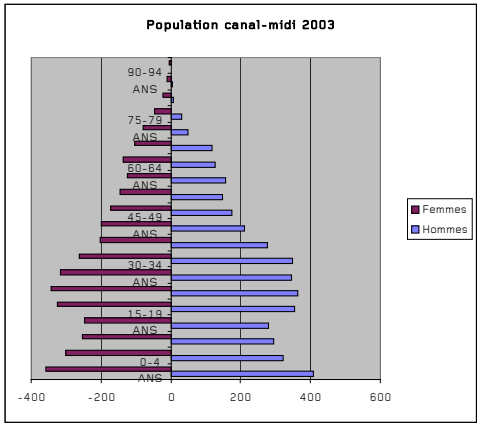

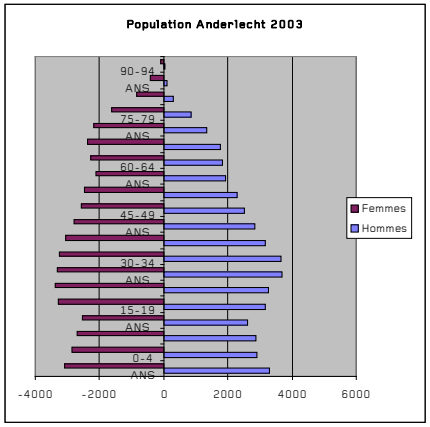

A titre d'exemple, nous avons comparé la pyramide d'âge de la population marocaine avec celle de la population belge. Si on compare les pyramides d'âge présentées ci-dessous et précédemment, on constate que la pyramide du quartier Canal-Midi est plus proche de celle de la population marocaine, avec plus de jeunes que de personnes âgées.

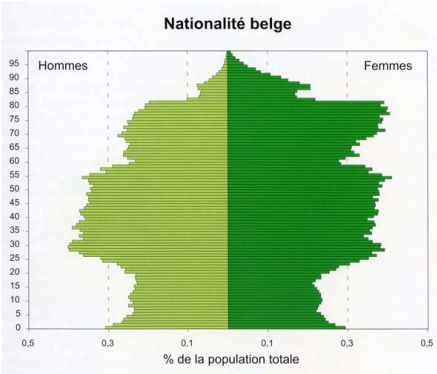

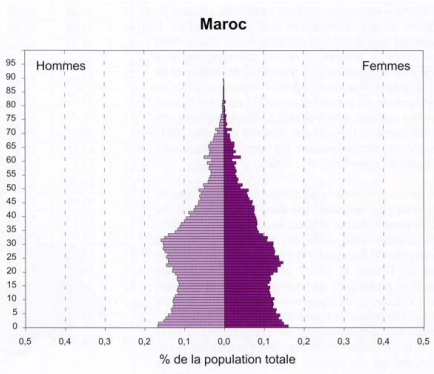

D'après les chiffres du SPF Economie, le quartier accueille en 2003 environ 3143 jeunes de moins de 25 ans, ce qui correspond à 41 % de la population, la moyenne en RBC se situant entre 20 et 25% et celle d'Anderlecht étant

5 Brussels Studies, Note de synthèse n°3, La population bruxelloise : un éclairage démographique.

de 32%. Il s'agit d'un quartier caractérisé par une population très jeune, avec beaucoup d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans, caractéristique des quartiers à forte concentration de population immigrée d'origine marocaine ou turque.

Population par âge 2003, SPF Economie	0-4 ANS	5-9 ANS	10-14 ANS	15-19 ANS	20-24 ANS
ANDERLECHT	6415	5739	5552	5174	6463
REVISION-SUD	138	98	98	86	116
REVISION-NORD	303	206	181	209	326
ALBERT I- IMMEUBLES	103	100	71	46	33
ALBERT I- QUARTIER	136	128	122	124	164
GOUJONS	85	90	77	61	42
TOTAL CQ	765	622	549	526	681
					3143

La figure ci-dessous montre la proportion d'enfants de 0 à 4 ans dans la population totale (2001). On observe que cette proportion est plus grande dans les communes les plus pauvres de la première couronne. Si l'on prend en considération les chiffres du SPF Economie, le quartier accueillait en 2003 environ 765 enfants de 0 à 4 ans. Ce chiffre est à mettre en relation notamment avec le nombre de places en milieux d'accueil disponibles dans le quartier (voir chapitre équipements).

Part des moins de 3 ans 2006 (%)

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale © IBSA - URBIS © ®

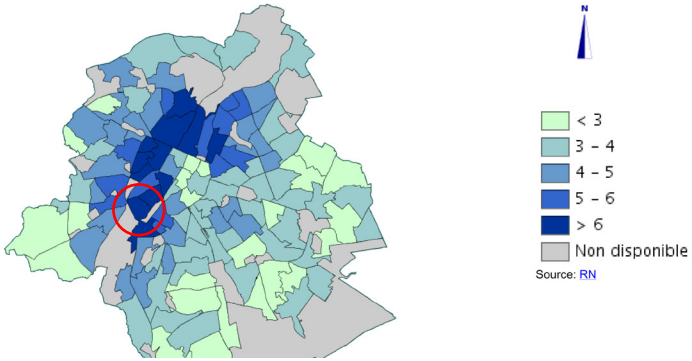

En outre, d'après l'étude de P. Deboosere (voir Brussels studies, note de synthèse n°3, mars 2009), « l'analyse des certificats de naissance démontre qu'en Région de Bruxelles-Capitale environ 28% des enfants sont nés dans des foyers dont les parents ne disposent d'aucun revenu professionnel.»

Population par sexe :

Population par sexe 2003	Femmes	Hommes
Anderlecht	47280	44479
Révision sud	598	688
Révision nord	1339	1590
Albert I Immeubles	434	403
Albert I quartier	748	855
Goujons	537	484
CANAL-MIDI	3656	4020

Le tableau indique la population par sexe pour les différents secteurs statistiques. Les secteurs Albert I Immeubles et Goujons accueillent un nombre plus important de femmes que d'hommes. Ces chiffres reflètent la surreprésentation de familles monoparentales (mères de famille célibataires ou séparées) ou de personnes âgées dans les ensembles de logements sociaux.

Les seniors

La part des seniors (de plus de 65 ans) dans le quartier est d'environ 10% en 2003, la moyenne régionale étant de 16,4%. Il faut s'attendre, avec la prolongation de l'espérance de vie[6] , à voir cette part de la population croître.[7]

Comme pour les jeunes, la proportion de personnes âgées est à mettre en relation avec l'offre de services et d'équipements présents dans le quartier ou à proximité et qui leur sont destinés. Il ressort des tables-rondes et des rencontres avec la population un manque d'infrastructures pour cette tranche de la population. Cet aspect sera analysé plus en détail dans le chapitre consacré aux équipements.

6 Selon le Bureau Fédéral du Plan, l'espérance de vie à la naissance atteindrait en 2060 pour les hommes et pour les femmes respectivement 85,3 et 90,9 ans.

7 Selon les prévisions du bureau fédéral du plan, la proportion des plus de 65 ans dans la population belge atteindrait 25,22% en 2050

Diversité

Le quartier qui nous concerne accueille une diversité de nationalités, dont une importante communauté d'origine marocaine. Suite aux nombreuses naturalisations depuis 1989, beaucoup d'enfants issus de parents immigrés naissent belges, les chiffres ne traduisant donc pas tout à fait la diversité d'origines et de cultures de la population. Selon Brussels Studies[8] , 50% de la population bruxelloise serait originaire de l'étranger ou née de parents immigrés, et 13% serait d'origine marocaine. Le rapport ajoute que ces dernières années, la palette des pays d'origine s'est diversifiée, et que les nouveaux immigrés sont de plus en plus souvent originaires des pays d'Europe de l'Est (Pologne, Bulgarie) ou d'Afrique sub-saharienne.

SPF ECONOMIE Population selon le pays d'origine au 1/1/2003	Total	Belgique	Maroc	Italie	Portugal	Grèce
Total CQ	7676	4552	1120	284	211	196
Pourcentage		0.59	0.15	0.04		

En outre, d'après nos sources, le nombre de demandeurs d'asile aurait également fortement augmenté depuis les travaux du quartier Midi, les clandestins qui vivaient dans le quartier Fonsny ayant migré vers le quartier Albert.

Si l'on observe une certaine diversité culturelle ou de nationalités, force est de constater que le quartier concentre des populations défavorisées, et donc peu diversifiées sur le plan socio-économique.
Toutefois, le tissu urbain du 19ème siècle et la présence de logements de qualité au sud-est du périmètre permet l'arrivée dans le quartier de nouvelles populations, plus aisées. C'est le cas notamment du site des Vétérinaires, ce sera le cas pour le site Bara-De Lijn et pour les autres projets immobiliers privés. Afin de réussir l'intégration de ces populations dans le quartier et la mixité sociale qui en découle, il est également important de soutenir cette dynamique. Le contrat de quartier devra prendre en compte ce manque de mixité socio-économique et tenter de favoriser un équilibre entre différents types de population.

Taille et type de ménages

Une caractéristique frappante de la population de ce quartier est la forte proportion de personnes isolées, c'est-à-dire de ménages d'une seule personne, qui atteint 50 % du nombre total des ménages. Cette moyenne correspond à la moyenne de la Région et est caractéristique des grandes villes, qui constituent pour les isolés des pôles d'attraction, et en particulier pour les jeunes adultes. Néanmoins, cette caractéristique est plutôt surprenante dans ce type de quartier qui compte une proportion élevée de jeunes et d'enfants.

SECTEUR	HOMMES HABI-TANT SEULS	FEMMES HABI-TANT SEULES	2 PER-SONNES	3 PER-SONNES	4 PER-SONNES	5 PER-SONNES	6 PER-SONNES	7 PER-SONNES	8 PER-SONNES ET PLUS	TOTAL MENA-GES PRIVES
ANDERLECHT	9500	9951	11310	5301	3794	1646	792	333	252	42879
REVISION-SUD	162	78	100	79	59	39	17	8	2	544
REVISION-NORD	401	190	218	166	157	49	43	23	12	1259
ALBERT I- IMMEUBLES	75	91	56	37	52	23	10	7	1	352
ALBERT I- QUARTIER	206	125	116	66	73	46	17	11	15	675
GOUJONS	109	136	106	38	39	25	19	5	2	479
	953	620	596	386	380	182	106	54	32	3309
	29%	19%	18%	12%	11%	6%	3%	2%	1%	100%

D'après l'Atlas des quartiers de P. Deboosere[9] , les personnes seules identifiées en RBC et représentant la moitié des ménages comprennent 30% de jeunes adultes (15-34 ans) et 28% de personnes âgées, dont une majorité de femmes étant donné leur plus longue espérance de vie. Selon le même atlas, la répartition des jeunes adultes isolés se ferait principalement en centre-ville alors que celle des personnes seules âgées se concentrerait dans les quartiers du 19ème siècle. Il semblerait donc que les personnes isolées soient pour une grande partie des personnes âgées vivant seules. On observe également dans le quartier une proportion importante de ménages monoparentaux (plus de 12% des ménages).

8 Brussels studies, note de synthèse n°3, mars 2009
9 Atlas des quartiers de la région de bruxelles-capitale, P. Deboosere, ...

Part des ménages monoparentaux 2004 (%)

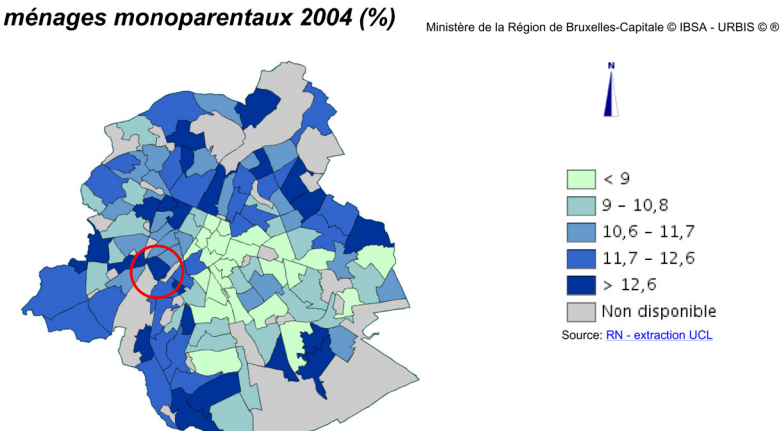

D'après nos sources, les logements sociaux accueilleraient beaucoup de personnes seules et de femmes seules avec enfants, ce qui pourrait également expliquer le taux élevé de ménages isolés dans le quartier.

Bilan migratoire 2006 (%)

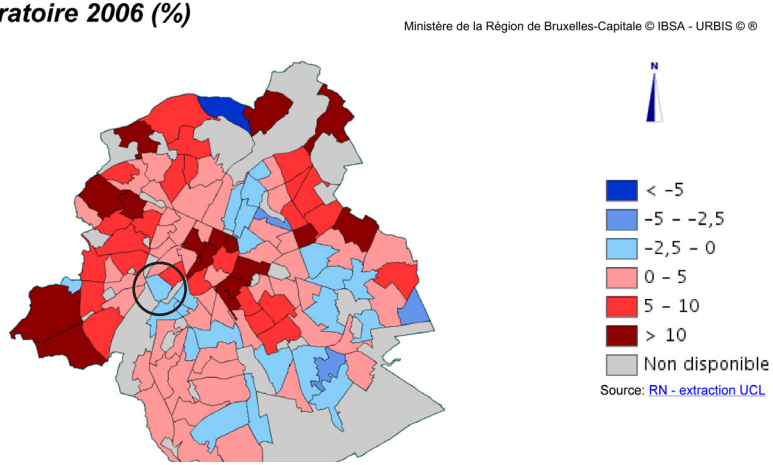

Migrations

La figure ci-contre montre le bilan migratoire entre 2001 et 2006 pour les différents quartiers. Le mouvement migratoire d'un quartier ou d'une commune est composé des immigrations (entrées) et des émigrations (sorties). Le bilan migratoire est la différence entre le nombre d'entrées et le nombre de sorties. Le signe positif ou négatif de ce bilan fournit un indice du caractère attractif ou « répulsif » du quartier. Un bilan migratoire négatif signifie qu'il y a plus de départs que d'arrivées et donc que le quartier perd des habitants par émigration.

Au cours de la période 2001-2006, les bilans migratoires sont positifs dans une majorité de quartiers. Les quartiers qui enregistrent des pertes migratoires sont localisés dans le croissant pauvre et dans la partie sud-est de la région. [10]

Evolution

Toujours selon le même rapport, si les tendances démographiques actuelles se maintiennent, les 19 communes bruxelloises compteront en 2050 environ 1.300.000 habitants.

Ceci nous amène à nous poser la question de l'impact de cette évolution sur les quartiers défavorisés, que ce soit en termes de logement et d'emplois, mais également d'équipements et de cadre de vie, avec une attention toute particulière pour les jeunes et les enfants.

10 Monitoring des quartiers, analyse du bilan migratoire

6. EMPLOI – REVENUS - FORMATION

6.1. Un taux de chômage extrêmement élevé, en particulier chez les jeunes

Le quartier Canal-Midi est un des 10 quartiers les plus pauvres de la Région bruxelloise avec un revenu moyen par habitant de 6.309€, comparé à la moyenne communale de 10.552 et à la moyenne régionale de 11.514€.

REVENU MOYEN PAR HABITANT (EURO)	1993	2001	2005
RBC	7056	10517	11515
Anderlecht	6956	9275	10552
CUREGHEM VETERINAIRE	3991	4787	6309

Il se caractérise par un taux de chômage[11] extrêmement élevé (38,28%) en comparaison avec la moyenne régionale (19,27%), et en particulier chez les jeunes où il atteint 45,94%. Ceci signifie que 45,94% des jeunes actifs (entre 18 et 24 ans) sont au chômage. [12]

TAUX DE CHOMAGE 2007 (%)	
Moyenne RBC	20,7
Anderlecht	24,08
CUREGHEM VETERINAIRE	38,67

TAUX DE CHOMAGE DES JEUNES 2007 (%)	
Moyenne RBC	35,25
Anderlecht	36,6
CUREGHEM VETERINAIRE	49,47

Le taux de chômage des jeunes est le nombre de chômeurs de 18 – 24 ans (demandeurs d'emploi inoccupés) sur le nombre d'actifs de 18 – 24 ans.

Ce taux de chômage élevé s'explique par un faible niveau de qualification et par le fait que les emplois disponibles dans le quartier sont souvent occupés par une main-d'œuvre plus qualifiée.

11 Le taux de chômage correspond à la part des chômeurs dans la population active, c'est-à-dire la population âgée de plus de 18 ans et de moins de 65 ans, la plus susceptible de travailler.

12 SPF Economie, 2002

TAUX D'ACTIVITE 2007 (%)	
Moyenne RBC	64,55
Anderlecht	68,15
CUREGHEM VETERINAIRE	60,96

Le taux d'activité représente le pourcentage de la population active (personnes occupées et chômeurs) parmi la population âgée de 18 à 64 ans. Le croissant pauvre a des taux d'activité plus faibles, autour de 60 % soit légèrement en dessous de ou égaux à la moyenne régionale (63,7 %) pour tous les quartiers.

En outre, le graphique présenté ci-dessous montre qu'à diplôme égal, le taux de chômage de la population du croissant pauvre est toujours supérieur, ce qui laisse supposer une forme de discrimination à l'embauche[13]. Toutefois, les enfants des milieux moins favorisés ne choisissent pas forcément les mêmes études que les étudiants aisés, ce qui peut leur conférer des positions différentes sur le marché du travail, tous les diplômes universitaires n'étant, par exemple, pas équivalents à cet égard.

Combattre le chômage des jeunes et favoriser les projets de formation et d'insertion socio-professionnelle doit constituer une priorité du nouveau contrat de quartier.

PART DES CHOMEURS DE LONGUE DUREE DANS LES CHOMEURS 2009 (%)	
Moyenne RBC	59,34
Anderlecht	60,61
CUREGHEM VETERINAIRE	62,84

L'indicateur rend compte de la part de personnes au chômage depuis plus d'un an dans la totalité des chômeurs. Avec au minimum 48 % de chômeurs de longue durée, les quartiers du croissant pauvre sont fortement touchés par le chômage de longue durée. Plusieurs quartiers dépassent la part des 56 % de chômeurs de longue durée : Molenbeek historique, Gare de l'ouest, Duchesse (Molenbeek-Saint-Jean), Quartier Brabant (Saint-Josse-Ten- Noode), Marolles et Cureghem Vétérinaires avec 62 %.

PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPES DANS LA POPULATION DE 18-64 ANS (EN AGE DE TRAVAILLER) - EVOLUTION RECENTE 2002-2007	Part des DEI dans pop 18-64 ans en 2002	Part des DEI de <25 ans dans pop 18-64 ans en 2002	Part des DEI dans pop 18-64 ans en 2007	Part des DEI de <25 ans dans pop 18-64 ans en 2007
Révision Sud	23,6%	4,8%	23,5%	3,6%
Révision Nord	21,5%	5,0%	23,0%	4,4%
Albert I Immeubles	26,7%	4,1%	26,9%	2,8%
Albert I Quartier	23,5%	4,7%	23,5%	5,3%
Goujons	21,4%	3,8%	22,4%	2,7%
Anderlecht	14,8%	3,0%	16,4%	2,8%
Région	12,3%	2,2%	13,4%	2,1%
DEI = Demandeurs d'emploi inoccupés				

La part des demandeurs d'emploi inoccupés dans le quartier est restée assez stable entre 2002 et 2007 (excepté pour les secteurs Révision Nord et Goujons) alors que celle-ci a plutôt tendance à augmenter aux niveaux communal et régional.
Par contre, la part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans semble diminuer légèrement partout excepté dans le secteur Albert I Quartier.

Personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) en 2010	Pop totale en 2006	RIS	Taux de bénéficiaires sur pop totale 2006
Révision Sud	1316	77	5,9
Révision Nord	3030	165	5,4
Albert I Immeubles	879	65	7,4
Albert I quartier	1573	91	5,8
Goujons	1050	59	5,6
Total canal-midi	7848	457	5,8
Anderlecht	96012	3327	3,5

Source: CPAS Anderlecht

La part de personnes bénéficiant du RIS (calculée sur la population totale en 2006) est nettement supérieure à la moyenne communale, avec une surreprésentation dans les logements sociaux du square Albert.

13 Observatoire de la santé et du social, atlas de Bruxelles-Capitale, 2006, données 2001.

6.2. Niveau de qualification

Cureghem, comme toute la ceinture urbaine du 19ème siècle, fait partie des quartiers où l'on trouve le plus faible niveau d'instruction. Dans ces quartiers, plus d'un cinquième de la population ne possède qu'un diplôme de l'enseignement primaire. Ces quartiers se caractérisent par une population d'ouvriers faiblement instruits et travaillant principalement dans le secteurindustriel, la construction et la réparation de bien de consommation et les véhicules.[14]

En outre, on observe dans le quartier un problème important de décrochage scolaire. Le problème de la langue est également évoqué. L'athénée Leonardo da Vinci accueille par exemple de nombreux enfants de primo-arrivants ne maîtrisant ni le français ni le néerlandais, ce qui ne facilite pas leur intégration.

D'autre part, le manque de perspectives d'avenir serait également un élément décourageant les jeunes dans leur parcours scolaire.

6.3. Un savoir-faire technique traditionnel

Il y a dans le quartier un véritable savoir-faire technique, et donc un potentiel élevé de compétences, ainsi que de nombreux centres de formation et de nombreuses entreprises. Toutefois, les tables-rondes organisées avec les acteurs du quartier ont mis en évidence l'absence de lien entre les jeunes scolarisés et les possibilités d'emploi, et également avec les différents acteurs pouvant les orienter sur le marché du travail.

L'idée de développer des passerelles entre l'école et le monde du travail a été évoquée, et pourrait être envisagée de différentes manières : un travail en amont avec les entreprises et les élèves de dernière année, organiser des visites des différents centres de formation, stimuler l'organisation de stages en entreprise, etc.

14 Observatoire de la santé et du social, atlas de Bruxelles-Capitale, 2006, données 2001.

Un des enjeux du programme de revitalisation sera d'exploiter davantage les ressources de compétences du quartier : les industries et entreprises d'une part, les centres de connaissances d'autres part (écoles, centres d'entreprises...).

La part des détenteurs d'un contrat à durée indéterminée parmi les actifs occupés rend également bien compte de l'instabilité de l'emploi dans l'ensemble du croissant pauvre.

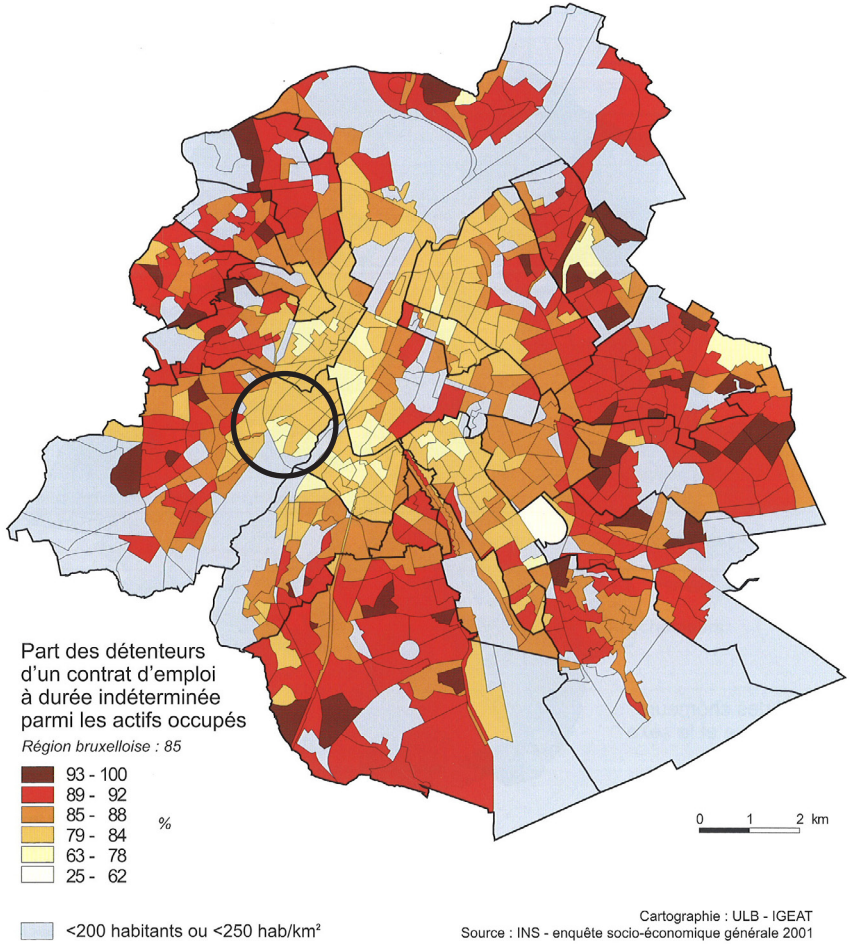

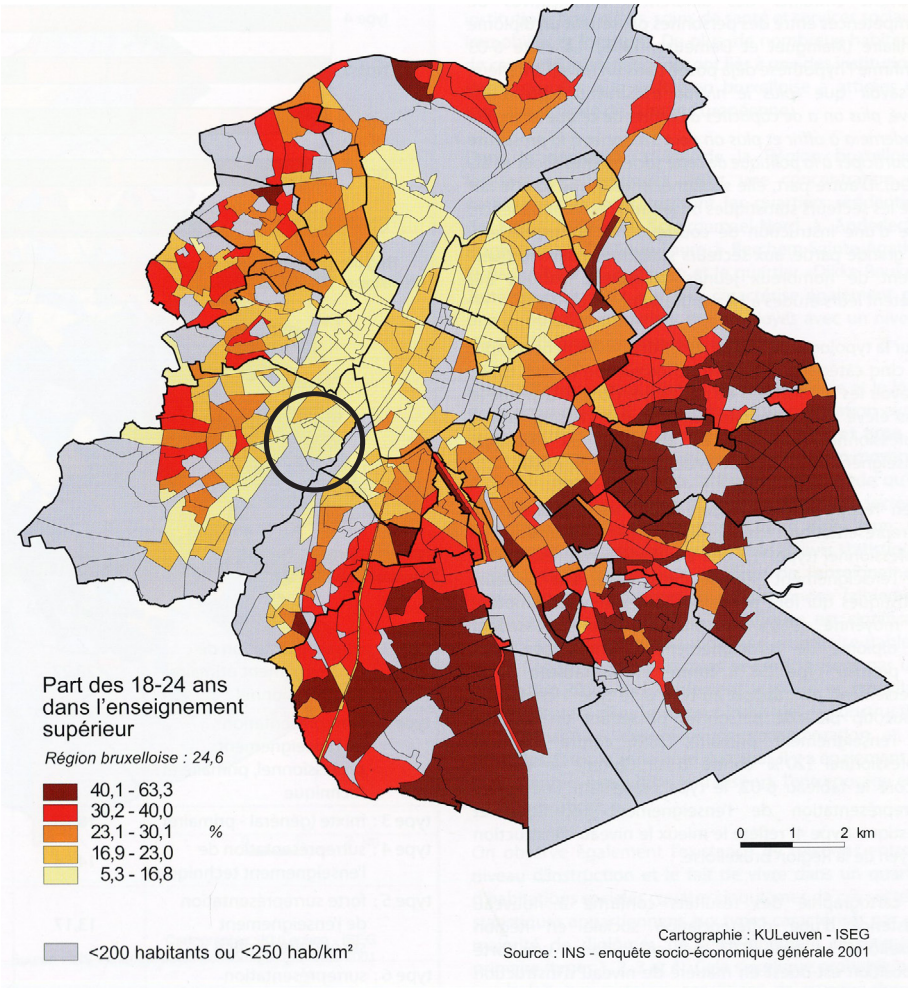
Part des 18-24 ans dans l'enseignement supérieur
Région bruxelloise : 24,6
40,1 - 63,3
30,2 - 40,0
23,1 - 30,1
16,9 - 23,0
5,3 - 16,8
%
0 1 2 km
<200 habitants ou <250 hab/km²
Cartographie : KULeuven - ISEG
Source : INS - enquête socio-économique générale 2001

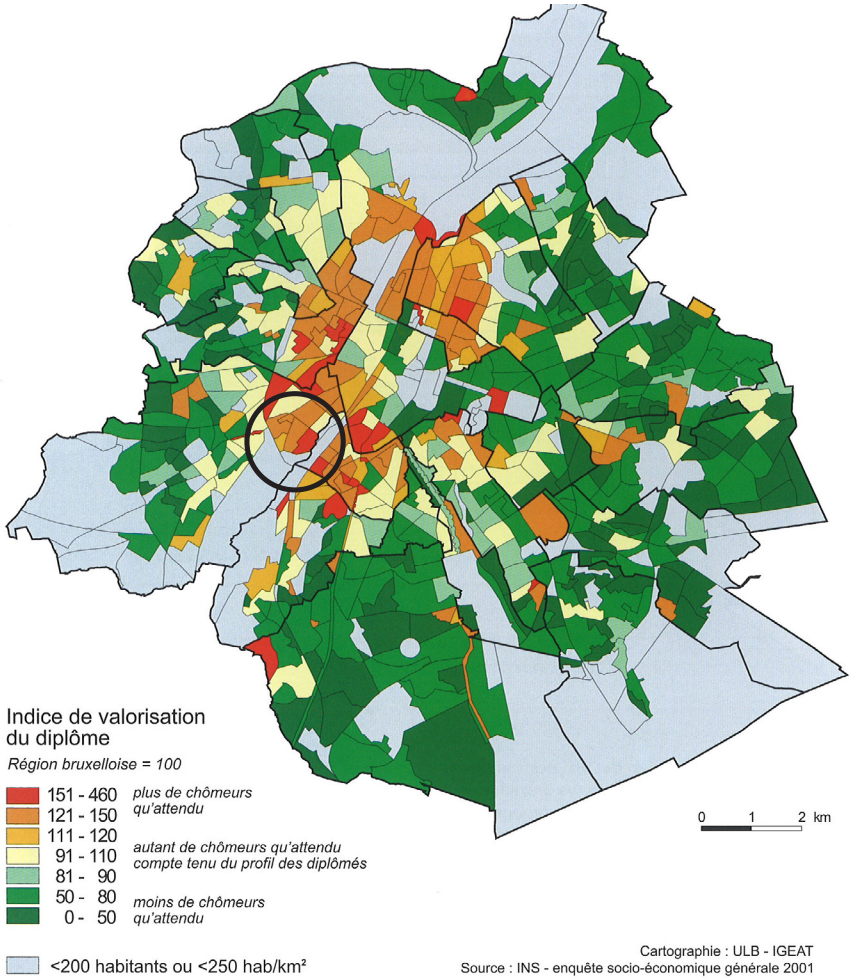
Indice de valorisation du diplôme
Région bruxelloise = 100
151 - 460
121 - 150
plus de chômeurs qu'attendu
111 - 120
91 - 110
81 - 90
autant de chômeurs qu'attendu compte tenu du profil des diplômés
50 - 80
0 - 50
moins de chômeurs qu'attendu
0 1 2 km
<200 habitants ou <250 hab/km²
Cartographie : ULB - IGEAT
Source : INS - enquête socio-économique générale 2001

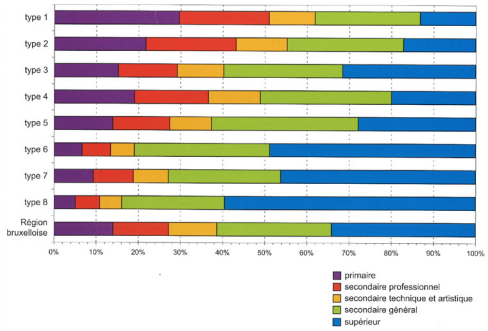
type 1
type 2
type 3
type 4
type 5
type 6
type 7
type 8
Région bruxelloise
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
90%
100%
primaire
secondaire professionnel
secondaire technique et artistique
secondaire général
supérieur

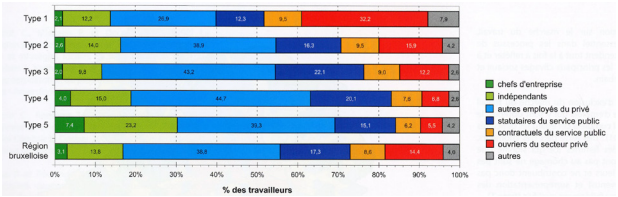
Type 1
Type 2
Type 3
Type 4
Type 5
Région bruxelloise
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
90%
100%
% des travailleurs
chefs d'entreprise
indépendants
autres employés du privé
statutaires du service public
contractuels du service public
ouvriers du secteur privé
autres

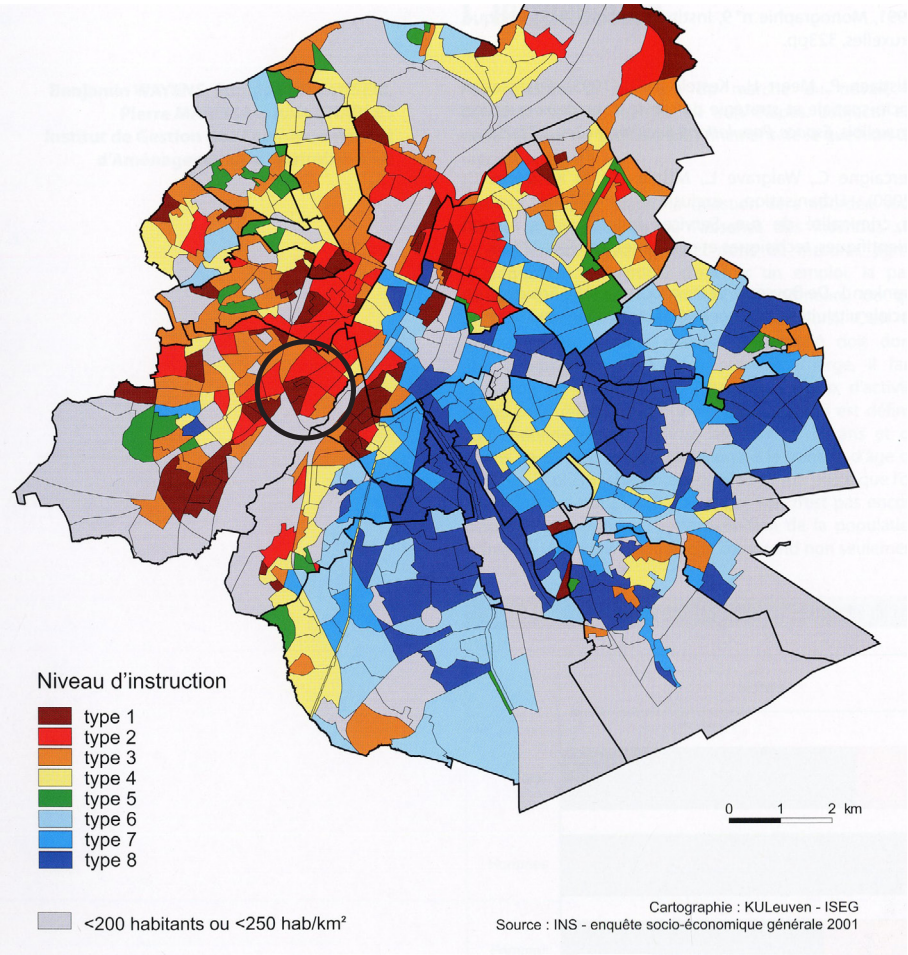
Niveau d'instruction
type 1
type 2
type 3
type 4
type 5
type 6
type 7
type 8
0 1 2 km
<200 habitants ou <250 hab/km²
Cartographie : KULeuven - ISEG
Source : INS - enquête socio-économique générale 2001

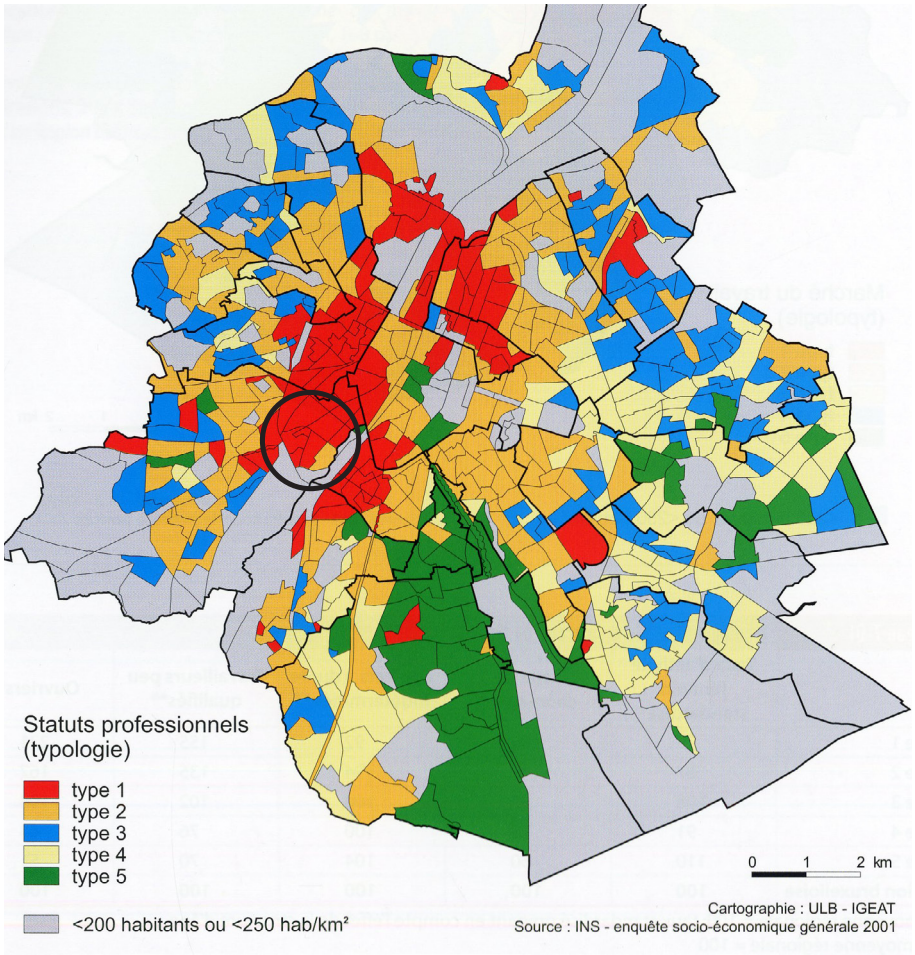
Statuts professionnels
(typologie)
type 1
type 2
type 3
type 4
type 5
0 1 2 km
<200 habitants ou <250 hab/km²
Cartographie : ULB - IGEAT
Source : INS - enquête socio-économique générale 2001

6.4. Les acteurs de terrain

La mission locale

La mission locale, située rue Ropsy-Chaudron, offre un soutien actif aux demandeurs d'emploi : d'une part, en accompagnant les demandeurs d'emploi peu qualifiés (environ 1700 personnes par an), et, d'autre part, en développant de nouvelles idées de formations répondant à la demande du marché et au profil des intéressés, comme par exemple poissonnier, agent pénitentiaire, aide à domicile, pose de panneaux photovoltaïques… (ces formations touchent environ 200 personnes par an). La mission locale développe également des formations par le travail qui sont des formations innovantes telles que isolateur et installateur de chauffe-eaux solaires. Elle participe également à différents types de projets :

- projet JEEP (Jeunes Ecole Emploi…tout un Programme), projet de formation et de sensibilisation à la vie active et au monde de l'emploi pour les élèves en année terminale des écoles secondaires techniques, professionnelles et générales de Bruxelles.
- Atelier Job étudiant : accompagnement des étudiants n'ayant pas de réseau social à la recherche d'un job étudiant
- Agence sociale Interim (Inter-S), en partenariat avec Randstad, qui cherche à profiter de l'Interim pour insérer durablement des jeunes sur le marché du travail

L'école

Le rôle de l'école est de former des futurs « citoyens » et de leur donner toutes les chances de trouver un travail. Dans le cas où les parents n'encadrent pas suffisamment leurs enfants et n'ont pas de « culture scolaire », le rôle de l'école se voit donc multiplié. La rencontre avec les parents et le fait de les impliquer dans l'école semble être une piste d'intervention intéressante. L'Athénée Leonardo da Vinci a organisé pendant quelques années "l'école des mamans", des moments de rencontre qui permettent aux mamans d'apprendre le français et de se rencontrer. Malheureusement, le projet a du être interrompu par manque de moyens.

D'autres acteurs sont présents sur le terrain et proposent différentes formations. Ces acteurs sont repris au chapitre consacré aux équipements. Ils constituent des partenaires clés du contrat de quartier.

Cour de récréation - Athénée Leonardo da Vinci

7. INFRASTRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE

Comme l'a montré l'analyse historique et comme on peut le voir également sur les cartes d'occupation du sol et sur la carte des affectations du PRAS, le périmètre du contrat de quartier accueille bon nombre de commerces, d'entreprises, ateliers et entrepôts localisés le long du canal ou du chemin de fer, ainsi que des bureaux localisés principalement aux abords de la gare du Midi.

7.1. Les commerces

Au niveau supra-local, l'abattoir et son marché constituent une part importante de l'activité commerciale de la commune, avec des répercussions importantes sur tous les quartiers avoisinants, que ce soit en termes d'emploi, de retombées économiques ou de mobilité et de stationnement.

Abatan, la société anonyme qui gère le site, est constituée de 160 actionnaires et emploie environ 700 ETP (équivalent temps plein). L'Abattoir comprend 32 entreprises. Les jours de marché (vendredi, samedi, dimanche) accueillent respectivement 15.000, 29.000 et 60.000 visiteurs. La zone de chalandise est principalement Anderlecht mais s'étend également aux autres communes et un peu en Flandre. Les visiteurs se déplacent pour une majeure partie en transports en commun et majoritairement en métro (50%), en voiture (30%) et à pied (25%). L'abattoir constitue environ 40% des revenus de la société et le marché 32%.
Abatan a actuellement un projet de restructuration du site visant à renforcer ses activités, à développer davantage le marché et à améliorer son implantation dans le quartier.

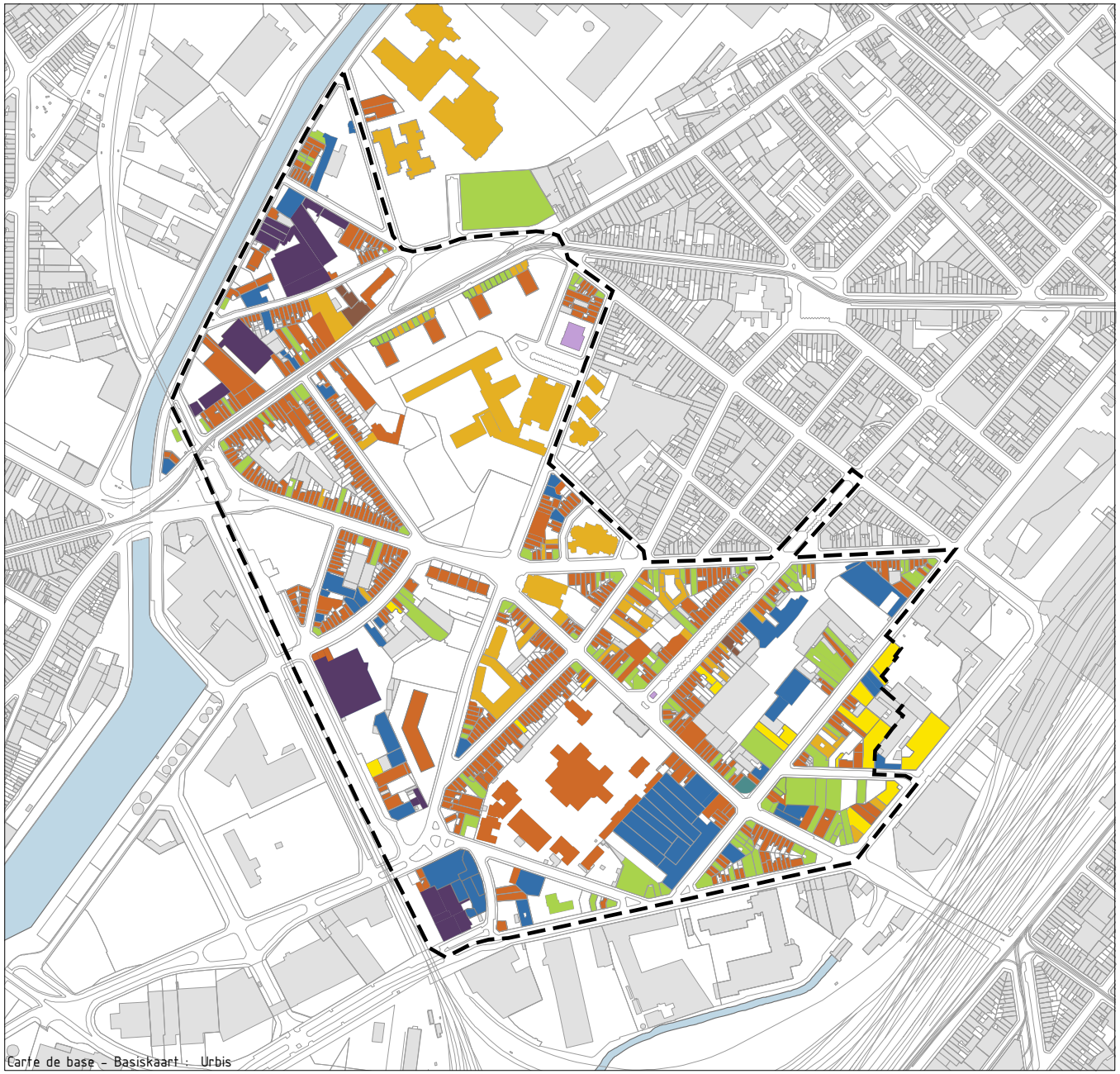

18

Carte de l'occupation du sol au rez-de-chaussée

Kaart met de grondinname op het gelijkvloers

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments - Gebouwen
- Logement - Woning
- Bureau - Kantoor
- Equipement - Voorziening
- Atelier/Entrepot - Werkplaats/Magazijn
- Commerce - Handelszaak
- Industrie - Industrie
- Hôtel - Hotel
- Parking - Parking
- Installation technique - technische installatie

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / décembre - december 2009

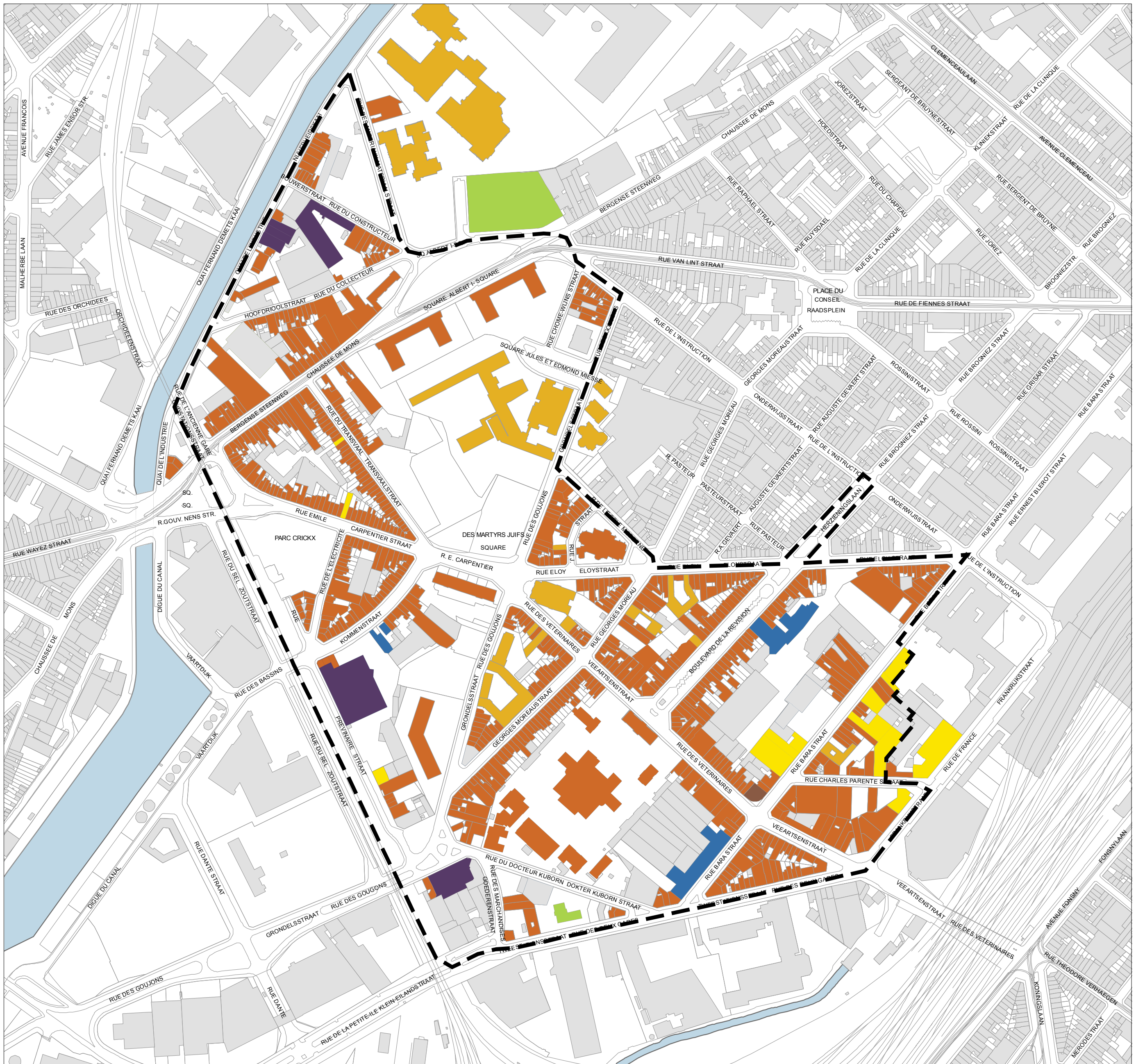

Carte de base - Basiskaart : Urbis

19

Carte de l' occupation du sol aux étages

Kaart met de grondinname op de verdiepingen

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Logement - Woning
- Bureau - Kantoor
- Equipement - Voorziening
- Atelier/Entrepot - Werkplaats/Magazijn
- Commerce - Handelszaak
- Industrie - Industrie
- Hôtel - Hotel

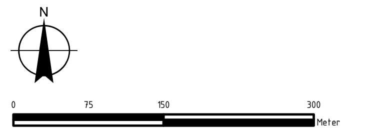

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / décembre - december 2009

SumResearch

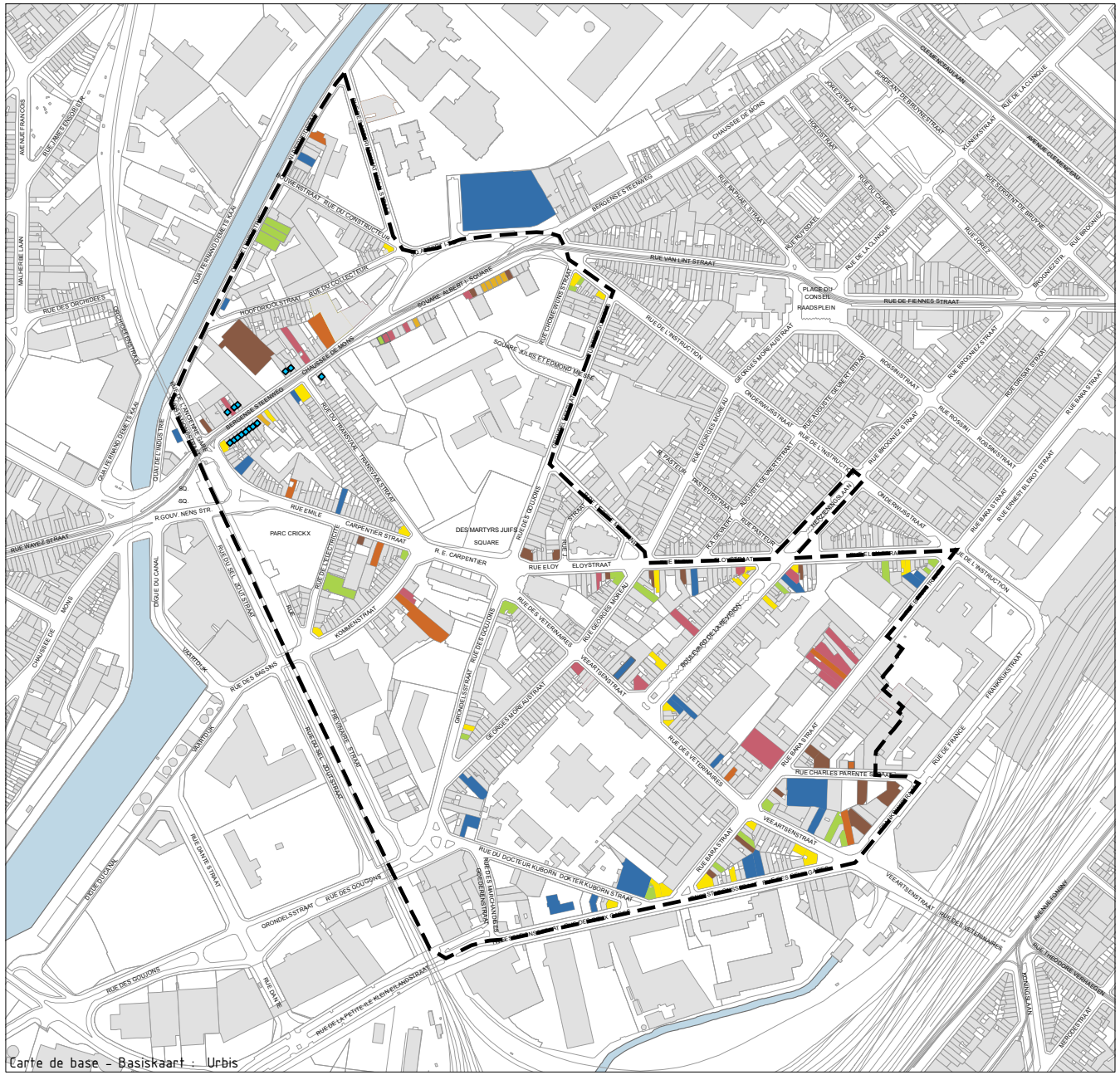

20

Carte de localisation des commerces

Kaart met de lokalisatie van de handelszaken

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments - Gebouwen
- Alimentation - Voeding
- Horeca - Horeca
- Maison - Woning
- Personne - Persoon
- Loisir - Vrije tijd
- Transport - Transport
- Autre - Andere
- Vide - Leegstaand
- Commerces transformés en logement ou garage
  Handelszaak omgevormd naar woning of garage

N

0 80 160 320 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / juilet - juli 2010

Le garage Renault situé au square Albert constitue également un pôle commercial supra-local important pour le quartier.

Au sein du périmètre, on distingue principalement trois catégories de commerces :

- Les commerces liés au textile, avec une concentration plus importante rue Bara et à proximité du Triangle.
- Les commerces liés au secteur automobile, dont la carte de localisation des commerces montre une concentration importante, qui s'explique probablement d'une part par une présence historique de ce secteur dans le périmètre et, d'autre part, par la présence du secteur de l'automobile d'occasion, dont le noyau dur se trouve rue Heyvaert, et qui trouve dans le quartier une main d'œuvre peu qualifiée et bon marché, souvent non déclarée.
- Les commerces de proximité (épiceries, fruits et légumes, librairies, etc) qui sont plutôt bien répartis sur l'ensemble du périmètre.

On observe de manière logique une dynamique commerciale plus importante au sud-est du périmètre à proximité de la gare du Midi, où les surfaces commerciales sont plus grandes, avec une surreprésentation des secteurs textile, automobile et de l'horeca, notamment rue des Deux-gares.

Une des problématiques des commerces dans le quartier concerne l'aspect peu soigné des surfaces commerciales : marchands de voitures d'occasion avec parking à ciel ouvert, entrepôts de vente en gros, mais également horeca.

L'axe de la chaussée de Mons

Le nombre de devantures commerciales le long de la chaussée de Mons témoigne d'une activité économique importante dans le passé. Ceux-ci ont malheureusement aujourd'hui perdu leur attractivité, et à fortiori en comparaison avec la dynamique que l'on observe rue Wayez, de l'autre côté du canal.

Chaussée de Mons

Le pied des tours situées sur le Square Albert accueille 25 surfaces commerciales avec logement de fonction. Une partie de ces surfaces sont occupées par des services de proximité (service Prévention, bureau de Poste, Syndicat des Locataires...). Les devantures sont en mauvais état et pas du tout mises en valeur. Certaines sont également opaques et ne contribuent donc pas du tout à l'ambiance de l'espace public et au contrôle social, pourtant bien nécessaire à cet endroit stratégique. Il s'agit de beaux espaces qui mériteraient d'être remis en état et valorisés, de manière à donner une nouvelle image au square Albert.

Selon le responsable du PCS Albert , la plupart des commerces du square Albert ont été fermés suite à des actions violentes. Or les habitants déplorent le départ de ces commerces, ceux-ci pouvant avoir un impact positif sur l'ambiance du quartier, en tant que lieux favorables à l'échange, à la discussion. Les petits commerçants ont en effet souvent un contact privilégié avec les riverains, et en cela ils jouent un rôle clé auprès des habitants et en faveur de la cohésion sociale.

Les contrats de quartier commerçants

Un premier contrat de quartier commerçant couvre une partie du périmètre et notamment la partie de la chaussée de Mons comprise entre la petite ceinture et le square Albert inclus, sans aller jusqu'au square Vandervelde.

L'Agence Atrium Cureghem, qui gère le projet, soulève différentes problématiques comme par exemple l'entretien et l'état des devantures commerciales, l'importance et les nuisances liées au commerce de voitures d'occasion, le trafic important sur la chaussée de Mons.

Les actions d'Atrium se sont concentrées jusqu'à aujourd'hui sur le tronçon de la chaussée de Mons compris entre la Petite Ceinture et le square

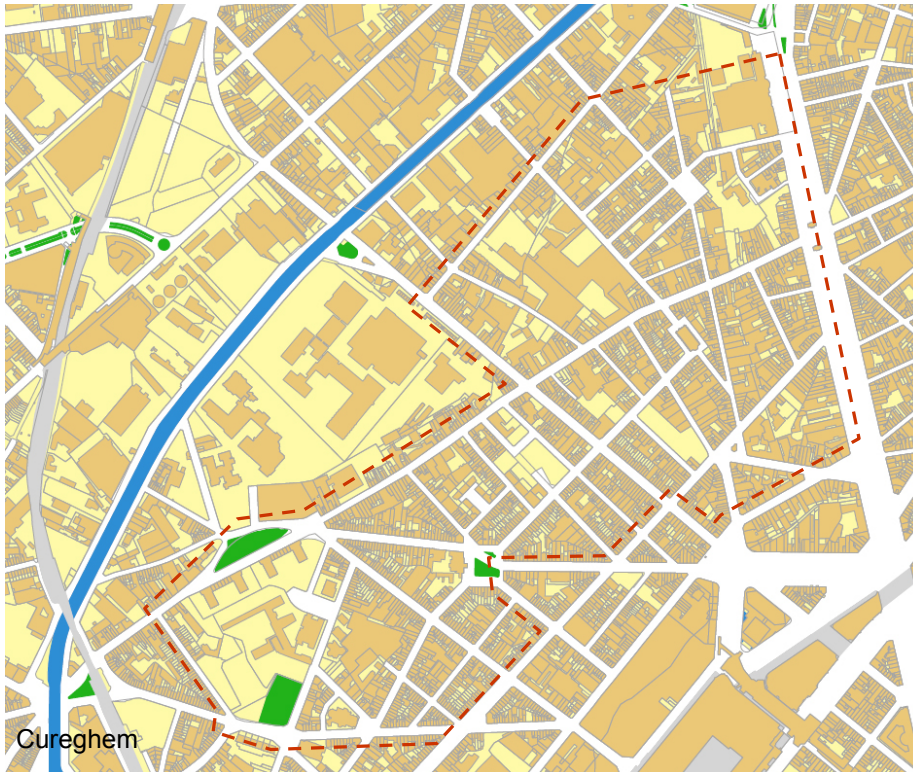

Albert. Il serait cependant intéressant d'impliquer cet acteur local dans la réflexion engagée sur le quartier, notamment par rapport à la dynamique commerciale chaussée de Mons et sur le square Albert.

Un second contrat de quartier commerçant couvre la gare du Midi et ses abords mais ne conc erne pas directement notre périmètre d'étude.

Excepté le site des Abattoirs, il n'y a pas à l'heure actuelle d'autre projet d'extension ou de développement d'activités commerciales conséquentes dans le quartier.

Accessibilité, livraisons, stationnement

Les problèmes d'accessibilité et de stationnement concernent principalement le site des abattoirs. En effet, le week-end, le quartier est envahi par les visiteurs du marché qui se garent jusqu'à l'arrière des logements sociaux du square Albert, ce qui génère le mécontentement des habitants.

7.2. Les entreprises

La carte 21 indique les entreprises importantes situées dans le périmètre ou aux abords de celui-ci : Renault, Leonidas, Philips, SNCB, Belgacom, Travail et Vie... Il faut également rappeler la présence de l'abattoir à proximité, qui joue également un rôle économique majeur pour le quartier.

Les secteurs d'activité sont principalement les transports, les télé-communications et l'agroalimentaire. Les écoles constituent également des pôles d'emploi majeurs pour le quartier. A titre d'exemple, la Erasmus Hogeschool Brussel compte 152 employés.

A l'exception de l'abattoir, les grandes entreprises situées dans le périmètre ou aux abords de celui-ci offriraient principalement des emplois hautement qualifiés, et donc inadéquats au niveau de qualification de la population du quartier.

21
Pôles d'emploi

Werkgelegenheidspolen

Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract

Pôles d'emploi - Werkgelegenheidspolen

Plus Importants - Belangrijkste:

1. SNCB-NMBS: 650 employés - werknemers
2. Belgacom: 480 employés - werknemers
3. Travail & Vie: 420 employés - werknemers
4. Philips: 480 employés - werknemers
5. Erasmus Hogeschool: 152 employés - werknemers
6. Leonidas: 50à60 employés - werknemers
7. Renault: 59 employés - werknemers

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht

La présence de la gare internationale et du quartier administratif, ainsi que celle d'un tissu urbain abritant encore de nombreux bâtiments de type industriel, forme un terreau fertile pour la création d'entreprises. Le tissu entrepreneurial existant dans le quartier, s'il est aujourd'hui concentré à proximité de la gare du Midi, s'étend depuis quelques années à l'ensemble du quartier et en particulier aux abords de l'ancienne école des Vétérinaires, amenant avec lui de nouveaux types de population.

Toutefois, la situation actuelle d'insécurité permanente génère auprès des entreprises existantes une crainte croissante quant à leur avenir dans le quartier. Si les conditions « physiques » telles que l'espace et l'accessibilité sont réunies, le climat social apparaît aujourd'hui comme un véritable obstacle à la création d'entreprises, voire au maintien des entreprises existantes.

La présence du canal et de la gare du Midi constituent sans aucun doute des atouts potentiels en termes d'emplois, pour autant que la population puisse en bénéficier, directement ou indirectement, ce qui ne paraît pas être le cas aujourd'hui. Actuellement, les travailleurs des entreprises situées aux abords de la gare du Midi ou dans la zone industrielle ne fréquentent pas le quartier. Ils ne viennent pas y faire leurs courses, y prendre un verre ou s'y promener.

Un des objectifs du contrat de quartier sera de chercher à créer une synergie entre les pôles emplois existants et le quartier, notamment en créant les conditions d'une nouvelle attractivité.

Bureaux

La carte des affectations indique de manière logique une forte concentration des bureaux dans la zone Midi. Cette concentration va encore s'accentuer avec les projets en cours tels que Bara-De Lijn, ACB Factory, …

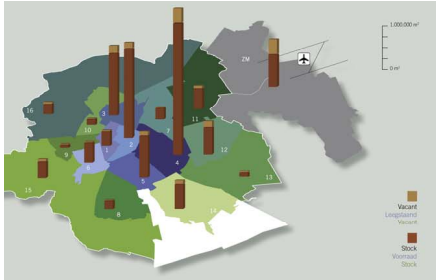

	Quartier / Wijk / District	Stock / Voorraad / Stock	Vacant / Leegstand / Vacant	Taux de vacance / Leegstand % / Vacancy rate 2009	Taux de vacance / Leegstand % / Vacancy rate 2008	Taux de vacance / Leegstand % / Vacancy rate 2007
1	Centre Ouest / Centrum West / Centre West	351.083	23.960	6,7%	4,5%	5,2%
2	Centre Est / Centrum Oost / Centre East	2.242.624	139.116	6,2%	6,3%	5,6%
3	Quartier Nord / Noordwijk / Nord District	1.641.265	166.008	10,1%	7,1%	8,4%
4	Quartier Européen / Europese wijk / European District	3.442.972	336.431	9,8%	9,1%	10,9%
5	Quartier Louise / Louizawijk / Louise District	1.064.228	92.870	8,7%	10,1%	11,4%
6	Quartier Midi / Zuidewijk / Midi District	912.343	18.976	3,3%	6,1%	6,6%
7	1e Couronne NE / 1e kroon NO / Inner Ring NE	284.292	18.388	6,5%	6,8%	6%
8	1e Couronne Sud / 1e kroon Zuid / Inner Ring South	207.024	15.419	7,4%	9,6%	3,4%
9	1e Couronne SO / 1e kroon ZW / Inner Ring SW	78.259	20.218	25,8%	21%	21,8%
10	1e Couronne NO / 1e kroon NW / Inner Ring NW	143.697	13.230	9,2%	6,5%	7,2%
11	2e Couronne NE / 2e kroon NO / Outer Ring NE	550.084	63.130	11,5%	12,7%	20,5%
12	2e Couronne Est / 2e kroon Oost / Outer Ring East	764.648	136.583	17,9%	13,9%	16,9%
13	2e Couronne SE / 2e kroon ZO / Outer Ring SE	123.605	22.061	17,8%	17,9%	21,2%
14	2e Couronne Sud / 2e kroon Zuid / Outer Ring South	254.344	63.400	12,1%	12%	8,3%
15	2e Couronne SO / 2e kroon ZW / Outer Ring SW	439.382	53.423	12,2%	8,4%	10,2%
16	2e Couronne NO / 2e kroon NW / Outer Ring NW	288.044	44.427	15,4%	12%	12,1%
	Total/Totaal/Total	12.787.796	1.248.198	9,8%	8,9%	9,8%
ZM	Zaventem-Machelen	1.104.649	349.317	31,6%	-	-

L'illustration ci-dessus montre le stock et la vacance des surfaces de bureaux sur le territoire régional (Stock et vacance des surfaces par quartier – Observatoire des bureaux 2010).

Le taux de vacance des bureaux bruxellois s'élève en 2010 à 9,8 %. On observe une augmentation de ce taux depuis 2007 dans tous les quartiers, excepté dans le centre Est et dans le quartier du Midi où le taux de vacance est aujourd'hui de 3,9%. Ceci témoigne d'une activité économique prospère dans le quartier Midi, qui couvre partiellement le périmètre.

Les acteurs de terrain

Euclides, centre d'entreprises et de développement local, est situé rue du Chimiste, dans le quartier Lemmens. Euclides coopère avec les créateurs d'entreprises et les entrepreneurs confirmés, des organismes publics, des associations et des entités de formation. L'objectif d'Euclides est de faciliter l'installation et la réussite d'activités socio-économiques intéressantes dans les quartiers anderlechtois voisins de la Porte d'Anderlecht.

Euclides développe des infrastructures spécifiques telles qu'un centre d'entreprises, un guichet d'entreprises et un espace public numérique. Euclides est également partenaire des projets Port-Sud et Espace-Lumière.

7.3. Les équipements

7.3.1. Equipements d'enseignement et de formation

Enseignement		
Erasmus Hogeschool	Quai de l'Industrie	Supérieur
Institut supérieur des ingénieurs de Bruxelles (ISIB)	Rue des Goujons	Supérieur
Ecole de coiffure	Rue Bara	secondaire
Koninklijk technisch atheneum Zavelenberg	Rue des Matériaux	secondaire
Athénée Leonardo da Vinci	Rue des Goujons	secondaire
Institut Marius Renard	Rue G. Moreau	Secondaire
Ecole communale P9/10 / de Grondels)	Rue Eloy 114	Primaire
L'étincelle	Rue des Vétérinaires	Primaire
Ecole Saint-François Xavier	Rue Eloy	Maternel et primaire
Voorzienigheidsschool	Rue G. Moreau 104	Maternel et primaire
Petits Goujons - Grobdeltjes	Rue des Goujons 86	maternel
Formations		
Institut d'Enseignement de Promotion Sociale - Anderlecht	Rue Chomé Wyns 5	
Kureghem Net	Rue G. Moreau 110	Formations en informatique pour enfants, demandeurs d'emploi, seniors
Lire et écrire	Square Albert I	Cours d'alphabétisation
Convergences	Bd de la Révision 36-38	Cours d'alphabétisation
Kurasaw Coach	Rue G. Moreau 36	NL, informatique
Mission locale	Rue Ropsy-Chaudron 7	Formations diverses et insertion socioprofessionnelle
Casa Blanco	Quai de l'Industrie 121 C	Formations par le travail
CEFA (Enseignement et Formation en Alternance)	Rue Brogniez 170	

On trouve dans le quartier de nombreux pôles d'enseignement, générateurs d'emplois, dont une grande partie (hautes écoles et écoles techniques) attirent un public supra-local. Ces pôles d'enseignement créent, avec les entreprises de la zone, une dynamique importante pour le quartier qu'il est nécessaire de renforcer, en offrant à ces pôles les conditions nécessaires à leur développement. A cet égard, le départ annoncé de l'ISIB nous amène à nous interrgoger par rapport aux conditions d'accueil de ce type d'infrastructure dans le quartier.
Il est essentiel de définir une stratégie pour l'intégration de ces équipements dans le quartier, de manière à rétablir l'équilibre gagnant-gagnant, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, et d'encourager la création d'emplois indirects.

7.3.2. Equipements sociaux et vie associative

Crèches		
Le Bocage	Rue du Transvaal	26 places
Les Capucines	Bd de la Révision 75	26 places
Maisons de jeunes		
Centre de jeunes	Rue de l'Instruction	
Activités parascolaires		
FEFA		Ecole des devoirs 6-18
KIK (Ket In Kureghem)	Bd de la Révision 75	Activités diverses NL 6-12
	Rue Eloy 80 (salle Excelsior)	
Les amis de l'Etincelle	Rue des Vétérinaires	École des devoirs 6-12
La Maison des Enfants	Rue Van Lint 18	Ecole des devoirs 6-12
Cohésion Albert	Square Albert I 32	Ecole des devoirs 6-12
Cohésion sociale Goujons	Rue des Goujons 59	Ecole des devoirs 6-16
Convergences	Bd de la Révision 36-38	Ecole des devoirs 6-12
Alhambra	Avenue Clémenceau 10	Ecole des devoirs 12-25
CO2	Square Albert I 6	Activités artistiques pour enfants et ados
Cosmos Medina	Square Albert I 6	Projets nord-sud pour jeunes
P'tit Atelier	Rue de l'Instruction 78	Activités d'expression pour enfants, ados et adultes
CPAS	Rue Van Lint 4	Service social
	Square Albert Ier 20	Insertion socioprofessionnelle
	Square Albert Ier 16	Médiation de dettes
	Square Albert Ier 22	Cellule 18-25 ans
Emploi		
Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	Square Albert 2	
Mission locale	Rue Ropsy-Chaudron 7	
Logement		
Guichet Logement	Rue du Transvaal 21	
Syndicat des Locataires de logements sociaux	Square Albert I 32	
Union des Locataires d'Anderlecht-Cureghem (ULAC)	Chaussée de Mons 291	
Autres services sociaux		
Bureau des Etrangers	Rue G. Moreau 1	
Service social de Cureghem	Rue Van Lint 75-77	
Stewards	Rue A. Gevaert 19	
Vie associative		
Maison des familles	Rue des Vétérinaires 20	Lieu de rencontre pour parents et enfants
Comité de quartier « du bout du monde »	Chaussée de Mons 291	
Comité Cureghem	Rue G. Moreau 69	
Comité de quartier Bara	Rue Bara 85	

Quatre constats ressortent des tables rondes et des échanges avec les acteurs de terrain :

- Les associations offrant des cours d'alphabétisation doivent faire face à une demande élevée due à l'arrivée croissante de primo-arrivants

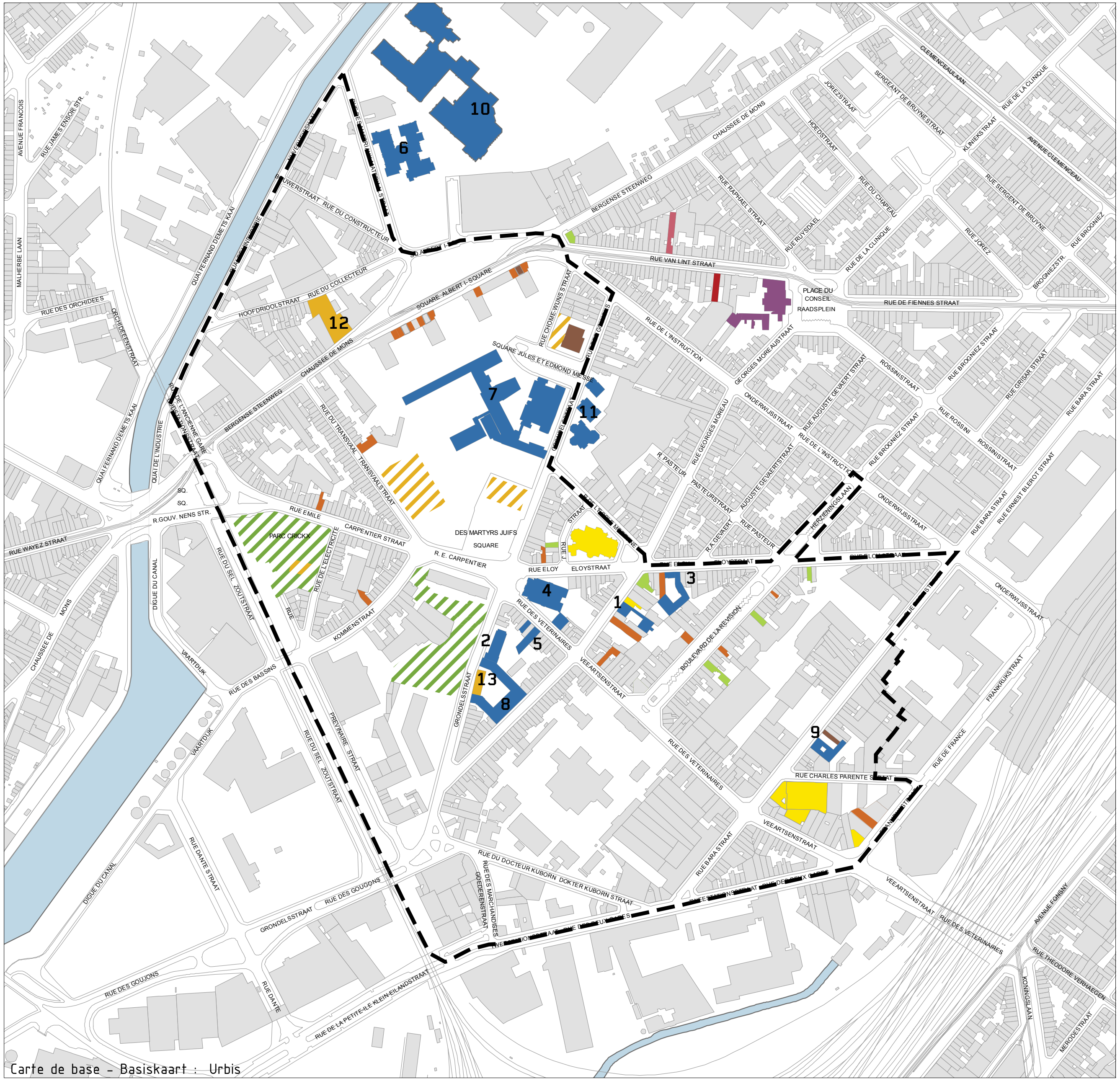

22

Carte des équipements

Kaart met de voorzieningen

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments - Gebouwen
- Enseignement - Onderwijs

Maternel - Kleuterschool
1. Voorzienigheidsschool
2. Petits Goujons - Grondeltjes
3. Saint François Xavier

Primaire - Lager onderwijs
1. Voorzienigheidsschool
3. Saint François Xavier
4. De Grondels
5. L'étincelle

Secondaire - Secundaire onderwijs
6. Koninklijk technisch atheneum Zavelenberg
7. Leonardo Da Vinci
8. Institut Marius Renard
9. École de coiffure - Kappersschool

Supérieur - Hoger onderwijs
10. Erasmus Hogeschool
11. Paul-Henri Spaak

- Soin - Verzorging
- Social - Sociale voorzieningen
- Loisir - Ontspanning

12. Salle de fête - feestzaal
13. Centre de récréation pour seniors - Recreatiecentrum voor senioren

- Salle de sport - Sportzaal
- Service public - Openbare nuts voorziening
- Centre culturel - Cultuurcentrum
- Culte - Godsdienst
- Autre - Andere
- Terrain de sport - Sportterrein
- Parc - Park

N

0 80 160 320 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / juilet - juli 2010

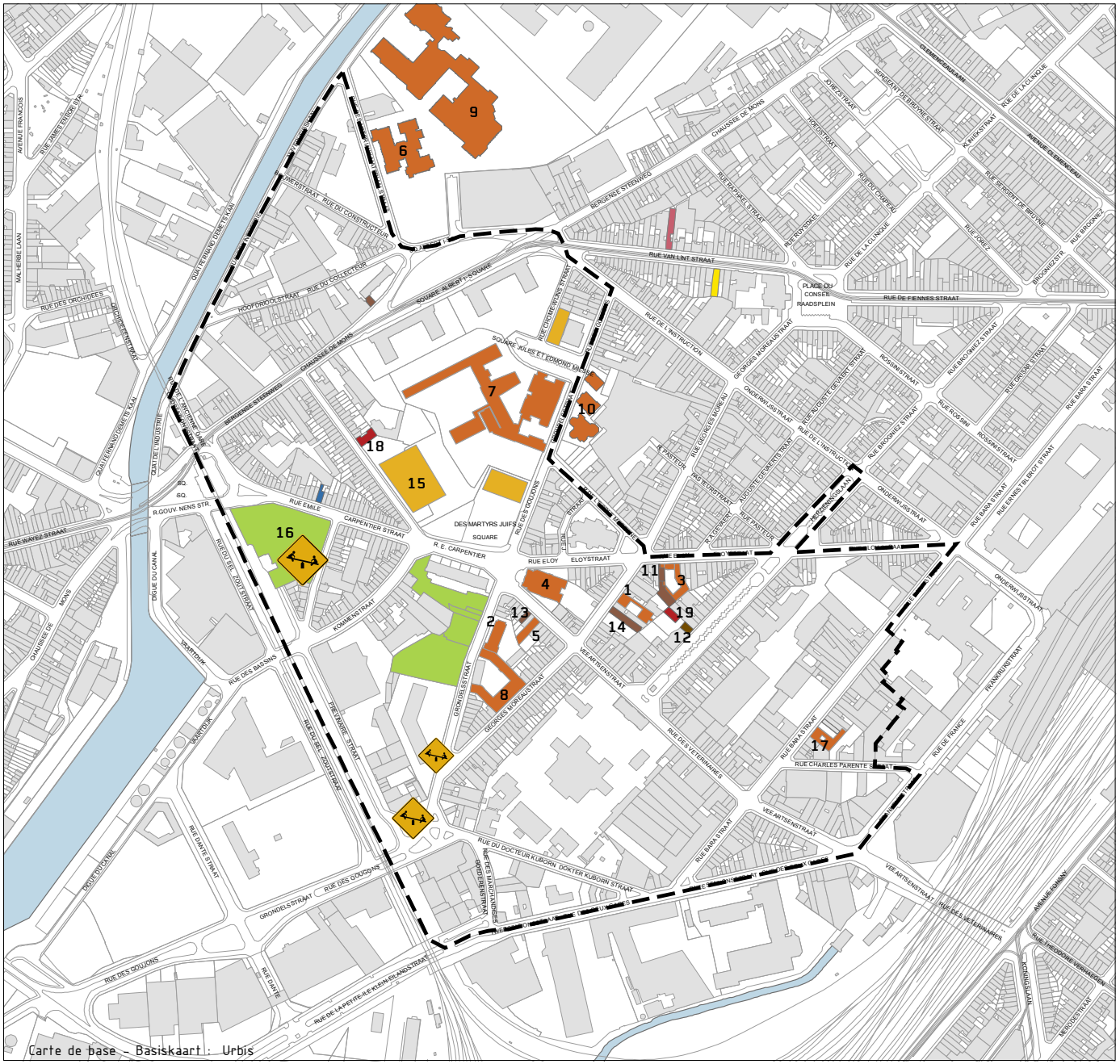

23
Equipements pour jeunes

Voorzieningen voor de jeugd

Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract

Enseignement - Onderwijs

Maternel - Kleuterschool
1. Voorzienigheidsschool
2. Petits Goujons - Grondeltjes
3. Saint François Xavier

Primaire - Lager onderwijs
1. Voorzienigheidsschool
3. Saint François Xavier
4. De Grondels
5. L'étincelle

Secondaire - Secundaire onderwijs
6. Koninklijk technisch atheneum Zavelenberg
7. Leonardo Da Vinci
8. Institut Marius Renard
17. École de coiffure - Kappersschool

Supérieur - Hoger onderwijs
9. Erasmus Hogeschool
10. Paul-Henri Spaak

Accueil extra-scolaire - Naschoolse opvang
11. Ket In Kuregem (KIK)
12. FEFA + KIK
13. École de devoir
14. Kuregem-Net

Crèche - kinderdagverblijf
18. Le Bocage
19. Crêche communale

Salles de sport - sportzaal
1. Voorzienigheidsschool

Service communal de la jeunesse - Gemeentelijke sportdienst

Centre culturel - Cultuurcentrum

Terrains de sport - Sportterreinen
15. FC Excelsior Anderlecht
Stadion Frank Vercauteren

Aires de jeux - Speelpleinen

Parcs - Parken
16. Parc Crickx - Crickxpark

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht – Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / janvier – januari 2010

- L'offre en école des devoirs est insuffisante, en particulier pour les 12-18 ans
- De nombreuses associations sont présentes dans le périmètre ou à proximité. Il ressort cependant que ces acteurs de terrains ne se connaissent pas forcément et ne sont pas en contact
- Le quartier offre une cinquantaine de places d'accueil (crèches) pour 765 enfants[16] , ce qui représente un taux de couverture de 0,06 (alors que la moyenne régionale est de 0,32). Ceci signifie que moins d'un enfant sur dix a une chance d'obtenir une place dans une crèche.

Afin d'adapter l'offre le plus adéquatement à la demande, il serait nécessaire de créer un réseau avec les différents partenaires, permettant une plus grande complémentarité entre eux. A titre d'exemple, beaucoup d'associations ont mis en place une école des devoirs pour les 6-12 ans, alors que la demande pour les 12-18 ans est très élevée et que l'offre est extrêmement restreinte. D'autre part, peu d'associations proposent des activités culturelles permettant aux enfants et aux jeunes de sortir de leur quartier et de découvrir d'autres cultures, ce qui est une piste à creuser.

7.3.3. Médecins généralistes

Liste des docteurs en médecine présents dans le périmètre :

Chaussée de Mons 366
Rue de l'Instruction 20
Boulevard de la Révision 80
Rue des Goujons 63
Rue des Vétérinaires 23
Rue de l'Ecole Moderne 3 et 7
Rue de Fiennes 41
Rue des Deux Gares 80
Rue Prévinaire 64

Selon les données de l'INAMI, la majorité des rues du périmètre du contrat de quartier sont reprises en zone d'action positive. Il s'agit de zones délimitées dans le cadre de la politique des grandes villes et bénéficiant du Fonds Impulseo qui vise à encourager et à fournir une aide à tous les médecins agréés qui s'installent dans une zone nécessitant la présence de médecins généralistes supplémentaires (voir : http://www.inami.fgov.be/care/fr/doctors/specific-information/impulseo/impulseo.htm).

7.3.4. Equipements pour seniors

Les seniors représentaient, en 2001, 10 % de la population, chiffre qui, avec l'augmentation de l'espérance de vie, ne va faire que croître.

Il y a dans le périmètre un seul lieu destiné au seniors : le Centre Agora - Rue des Goujons, 92. Le restaurant social du Foyer Anderlechtois se trouve Rue Victor Rauter, 34, accueille de nombreuses personnes âgées.

Il n'y a pas dans le quartier de maison de repos ni d'équipement assimilé.

D'après nos rencontres avec les acteurs du quartier, il apparaît que de nombreuses personnes âgées n'osent plus sortir de chez elles à certains moments de la journée, car elles ne se sentent pas en sécurité. L'isolement dont soufrent les personnes âgées, souvent moins mobiles, est encore renforcé par un sentiment d'insécurité quasi-permanent. Il est donc important de prendre cet aspect en considération et de pouvoir offrir aux personnes âgées vivant dans le quartier, la possibilité de se déplacer, d'exercer des activités et d'entretenir des relations sociales.

7.3.5. Equipements culturels, de sport et de loisirs

Il y a dans le quartier une salle de fête, située chaussée de Mons n°439 (Centre Socio-culturel ALEVI). Il n'y a pas de musée, pas de bibliothèque, pas de salle de spectacle, pas de théâtre, pas de centre culturel, pas de cinéma, ni de salle de sport couverte.

Terrain de basket - rue Chomé-Wijns

Place sans nom rue des Goujons/rue Prévinaire

Parc des Goujons

Si la période florissante de Cureghem lui a permis de voir s'y installer le siège administratif de la commune, on constate qu'une bonne partie des pôles culturels sont restés de l'autre côté du canal. L'académie de musique, la bibliothèque, la maison des Artistes, l'ensemble des pôles culturels communaux se trouvent dans le quartier Vaillance. On ne trouve à Cureghem que des associations de quartier, qui sont certes partiellement subsidiées par la commune, mais qui n'ont pas un rayonnement supra-local.

Ce constat est alarmant. Il témoigne de la faiblesse des investissements dans cette partie d'Anderlecht et explique peut-être en partie l'importance du décrochage scolaire et le faible niveau d'instruction. La principale activité qui est proposée aux jeunes est le football, comme si les jeunes du quartier ne pouvaient s'intéresser à autre chose. Il n'y a pas non plus de véritable aire de jeux pour enfants. A la belle saison, les presque 2000 jeunes de moins de 15 ans[16] qui vivent dans le quartier doivent se partager un terrain de basket et une table de ping pong en béton abîmée.

Bien sur, tous les quartiers ne doivent pas disposer d'un cinéma et d'un musée. Il faut faire la distinction entre équipements de proximité et équipements supra-locaux ou ceux d'importance régionale. Mais il est indispensable que des habitants, et à fortiori avec un nombre élevé de jeunes et d'enfants (41% de la population) et donc moins mobiles, puissent disposer d'infrastructures de proximité, complémentaires à l'offre des quartiers voisins. D'autre part, la question d'ouverture du quartier par rapport aux habitants des autres quartiers voire des autres communes semble essentielle si on ambitionne de modifier le processus de ghettoïsation du quartier. Il sera donc important de favoriser la mobilité des jeunes et moins jeunes, par exemple en stimulant la fréquentation des infrastructures situées dans d'autres communes.

La stratégie en matière d'équipements sera de bien définir, pour chaque groupe d'âge, les équipements à créer afin que ceux-ci puissent exercer une activité à une distance raisonnable de leur domicile.

16 selon les chiffres officiels de 2003

7.3.6. Equipements de culte

L'église Saint-François Xavier est classée depuis juin 2008 pour son intérêt urbanistique. Le bâtiment, qui nécessite une rénovation, est aujourd'hui sous-utilisé. A l'intérieur, une zone compartimentée a été aménagée pour accueillir la centaine de fidèles qui fréquentent l'église par semaine. La fabrique d'églises se dit ouverte à une autre affectation, à condition qu'une partie de l'espace soit maintenue pour le culte.

On trouve dans le quartier 2 églises pentecôtistes: rue des prévinaires n°76 et rue Charles Parenté n°3. La mosquée la plus proche se trouve rue de l'Instruction n°102.

7.3.7. Autres équipements d'utilité publique

Maison communale	Rue Van Lint 8
Commissariat de quartier	Rue Van Lint 2
Poste	/

8. BATI

8.1. Etat du bâti

Cette carte a été réalisée sur base de relevés sur le terrain, parcelle par parcelle, en fonction de trois critères extérieurs : état de la façade, état des châssis et de la corniche du bâtiment. Elle ne reflète donc pas l'état intérieur des bâtiments. A été pris en compte également l'impact plus ou moins important du bâtiment sur le quartier, que ce soit par sa taille, sa fonction, son rôle de point de repère ou son positionnement dans le quartier.

Les catégories suivantes sont cartographiées :

- Immeubles en bon état : font partie de cette catégorie les immeubles neufs ou totalement rénovés, et dont les trois éléments considérés sont en bon état:
- Etat moyen : comprend les immeubles à entretenir, dont 1 seul élément est en mauvais état
- Immeubles dégradés : cette catégorie comprend les immeubles dont au moins 2 éléments sont en mauvais état ; il s'agit des immeubles à rénover
- Immeubles très dégradés : cette catégorie comprend les bâtiments dont les 3 éléments considérés sont en mauvais état et qui nécessitent une rénovation lourde, voire une reconstruction ou une démolition

Les photos ci-dessous illustrent ces différentes catégories.

Cette carte indique, d'une part, l'état dégradé dans lequel se trouvent les bâtiments construits entre 1950 et 1970, et en particulier les tours de logement sociaux et les infrastructures scolaires.

D'autre part, elle montre que certaines rues concentrent un plus grand nombre d'immeubles en mauvais état, comme par exemple la rue Bara, la rue Carpentier et le tronçon de la chaussée de Mons compris entre le square Vandervelde et le square Albert.

Il faut également constater que les principaux bâtiments identifiés comme « fortement dégradés » sont des bâtiments qui font l'objet d'un projet de rénovation ou d'un projet immobilier : le bâtiment du boulevard de la révision est inclus dans le projet Bara-De Lijn, le bâtiment principal à l'entrée du site des Vétérinaires est destiné à accueillir un projet de réhabilitation lancé par la commune (Espace Lumière) et la maison située dans l'îlot Kuborn fait l'objet d'un projet immobilier privé.

1. Bon état

2. Etat moyen

3. Dégradé

4. Très dégradé

Les ensembles des années 1950-1970

Par rapport aux bâtiments construits entre 1950 et 1970, tant pour les tours de logements que pour les infrastructures scolaires, ce n'est pas seulement l'état d'entretien du bâti lui-même qui pose problème, mais également l'aménagement et la définition des abords.
A cet égard, le Foyer Anderlechtois et la Commmunauté Française devront être des partenaires privilégiés de ce contrat de quartier.

Le square Albert : l'espace non bâti à l'arrière des tours de logement constitue une zone indéfinie, coupée du reste du quartier par un mur de grilles métalliques, et utilisée principalement comme parking et comme lieu d'entreposage des poubelles du Foyer. Il n'y a pas d'espace privatif réservé aux habitants des tours, pas de jardin collectif et aucune aire de détente ou de jeux à leur disposition. Pas de banc, ni de poubelle. L'endroit est mal entretenu, on y trouve des voitures endommagées. Un terrain en friche protégé par des grilles métalliques jouxte cet espace : un espace vert y était prévu avec une aire de jeux pour enfants. Le projet a été stoppé pour cause de pollution. Depuis, l'espace est interdit d'accès et forme une véritable barrière dans le quartier.

Tours du Foyer Anderlechtois - Square Albert I

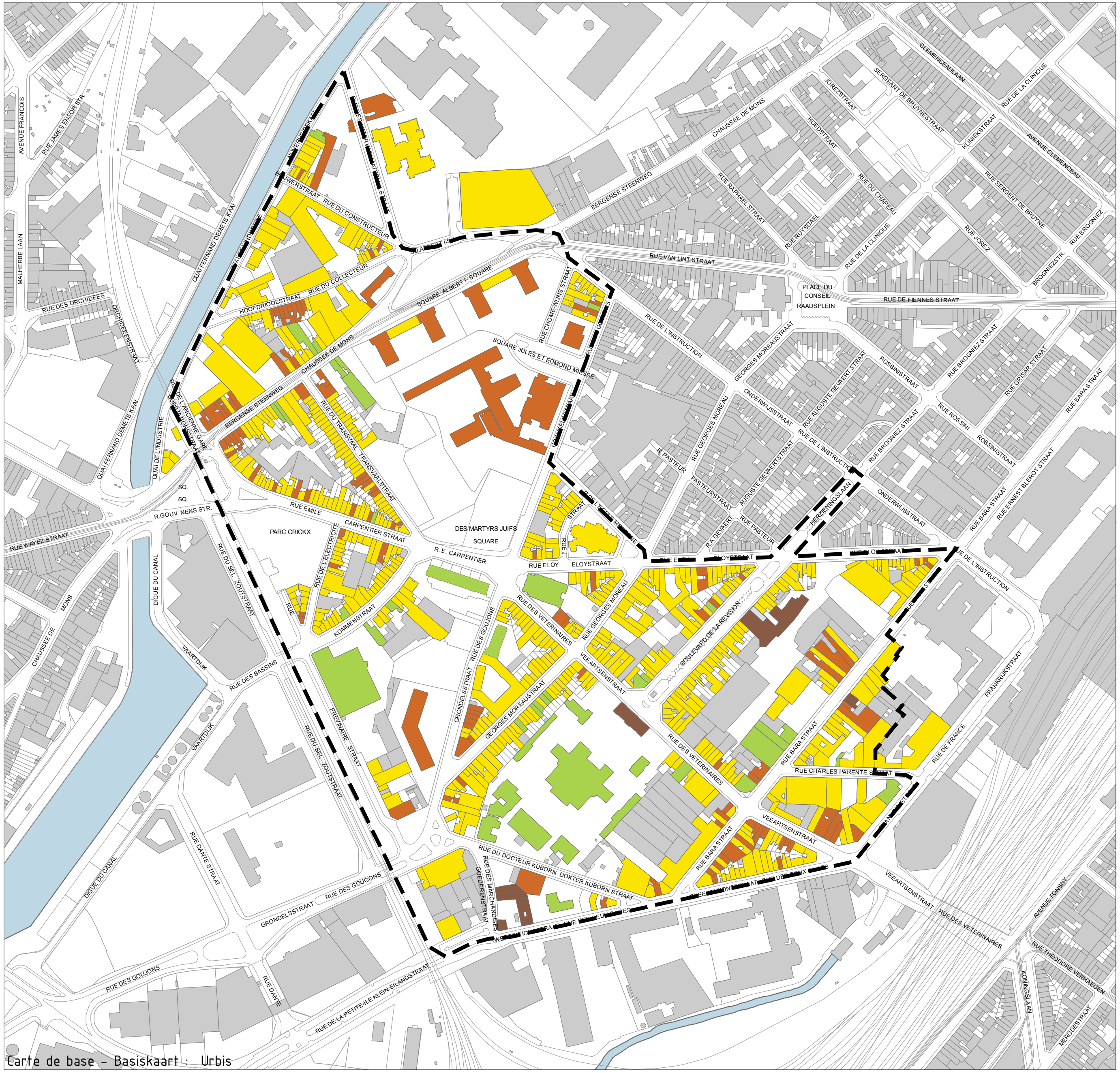

24
Carte de l'état du bâti
Kaart met de toestand van de bebouwing

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments - Gebouwen
- Bon - Goed
- Moyen - Middelmatig
- Dégradé - Vervallen
- Très dégradé - Erg vervallen

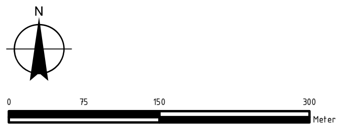

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / janvier - januari 2010

L'Athénée Leonardo da Vinci : Certaines parties du bâtiment sont fortement dégradées, ainsi que les espaces extérieurs et les infrastructures de sport. Le terrain de mini-foot et ses abords, la salle de sport couverte, les vestiaires sont dans un état critique. Tous les abords de l'école sont à réaménager, avec un soin particulier pour les clôtures qui ont un impact important sur l'ensemble du quartier et contribuent à former une image négative et « ghetto » de l'école.

La tour des Goujons : Les abords de la tour sont particulièrement médiocres. La dalle du parking forme une rupture entre les logements et l'espace public de la rue. Le parking presqu'entièrement inutilisé présente un espace vide d'environ 500 m² en sous-sol, alors que le stationnement encombre tout l'espace en surface, espace qui pourrait être utilisé à d'autres fonctions plus conviviales. Les aires de pétanque, de « jeux » et le canisite aménagés en façade renforcent l'aspect inhospitalier des lieux.

Athénée Leonardo da Vinci

Façades aveugles des ateliers techniques rue des Goujons

Tour des Goujons

Un « Park system » avorté

Le « programme d'avenir » établi en 1964 par George Messin[17] , ingénieur en chef de la commune, comprenait entre autres la rénovation urbaine au cœur du vieux-Cureghem, vaste opération d'expropriation des entreprises présentes à l'époque (fabrique de bougies, usine à gaz, fabrique de céruse et d'autres complexes industriels vétustes), et qui prévoyait la construction de 390 appartements sociaux (c'est-à-dire ouvriers), 25 magasins, la plus importante école technique du pays, ainsi qu'un vaste complexe automobile avec salles d'exposition, le tout au milieu de vastes espaces arborés et verdurés.
«Les cessions de terrain aux deux sociétés de logement déjà cités plus haut (F.A. et A.S.S.A.M) on été intentionnellement limitées aux assises des constructions, afin que la commune puisse garder la haute main et assurer le bon entretien de ces espaces librement ouverts au public.» [18]

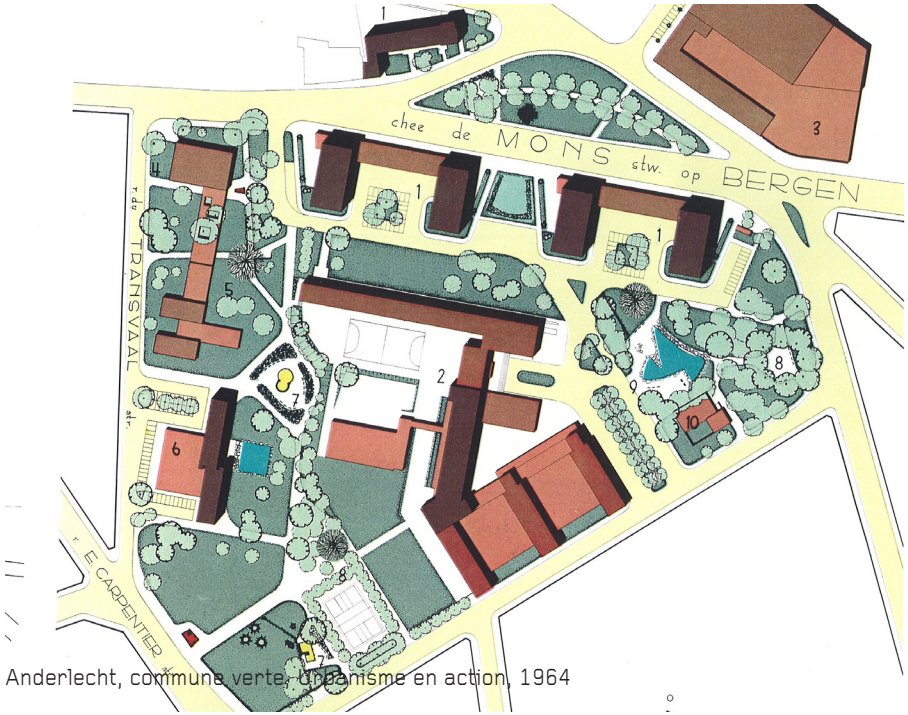

Anderlecht, commune verte, Urbanisme en action, 1964

Loin du « Park System » imaginé à l'époque par les architectes de la commune dans l'esprit moderniste, ces ensembles s'élèvent aujourd'hui au centre d'espaces principalement minéraux et cloisonnés, sans aucune qualité urbanistique.

8.2. Dynamique foncière

La carte de la dynamique foncière a été établie sur base de relevés sur le terrain, excepté pour les immeubles insalubres, en défaut et les immeubles à l'abandon qui ont été identifiés par les services communaux.

Cette carte de la dynamique foncière indique une dynamique plus importante au nord et au sud du périmètre. La partie centrale, dite « rupture indienne », accueuille principalement des bâtiments publics et fait l'objet de peu de transactions foncières.

8.2.1. Permis d'urbanisme

Cette carte indique les parcelles ayant fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme depuis janvier 2007. Comme la carte de la dynamique foncière, cette carte montre que les demandes de permis sont plus nombreuses dans le nord et dans le sud-est du périmètre et traduit donc une activité plus intense sur ces zones.

On constate une dynamique plus importante sur le bati du 19ème, cette dynamique étant principalement privée. A l'inverse, les constructions des années 1950-1970, et qui se trouvent dans un état de grande vétusté, ne font l'objet d'aucune demande de permis à l'heure actuelle. Un permis a toutefois été introduit pour l'extension du lavoir social se trouvant au pied de la tour des Goujons.

17 Anderlecht, commune verte, Urbanisme en action, 1964
18 Anderlecht, commune verte, Urbanisme en action, 1964

8.2.2. Immeubles à l'abandon

Une série d'immeubles et de terrains sont concernés par la taxe sur les immeubles et terrains laissés à l'abandon :

rue de l'Instruction 128-130
rue Bara 167 et 170
rue des Goujons 122
rue Eloy 64-66, 82
rue Emile Carpentier 57

Ces immeubles représentent des sites potentiels pour des projets de logements.

8.2.3. Propriétés publiques

La carte des propriétés publiques indique que les principaux propriétaires de la zone déstructurée sont la commune, la Communauté Française et le Foyer Anderlechtois.

On observe une inadéquation entre la structure de propriété et l'occupation du sol. D'une part, les terrains appartenant à l'école, dont les limites sont mal définies, sont souvent utilisés comme espaces publics par les habitants. D'autre part, le terrain de football se trouve à cheval sur les propriétés de la commune et de la Communauté Française.

Les espaces non bâtis situés à l'arrière des tours de logements du square Albert appartiennent à la commune d'Anderlecht.

"La Piscine", friche en chantier rue des Goujons

Dent creuse - rue Dr Kuborn

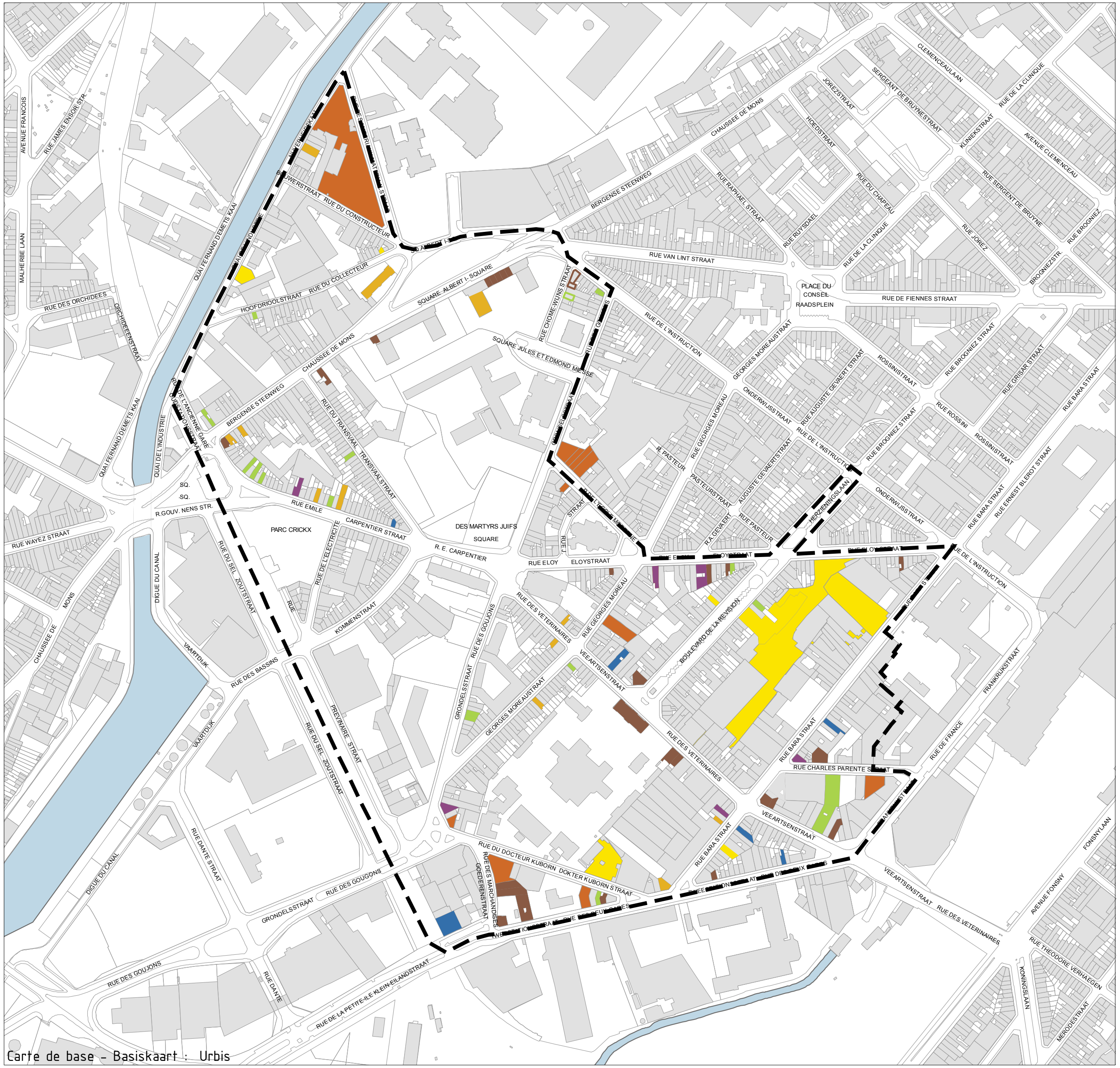

Carte de base - Basiskaart : Urbis

25

Carte de la dynamique foncière

Kaart met de vastgoeddynamiek

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Immeubles entièrement vides ou inoccupés - geheel leegstaand
- Immeubles vides ou inoccupés au Rez-de-chaussée - gelijkvloers leegstaand
- A louer - Te huur
- A vendre entièrement - Geheel te koop
- A vendre partiellement - Gedeeltelijk te koop
- En chantier - Werf
- Logements insalubres - Onbewoonbaar
- Parcelle non-batie, friche - Braakliggend perceel
- Immeubles et terrains taxés comme immeubles à l'abandon - Gebouwen en terreinen belast als zijnde leegstaand

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / juilet - juli 2010

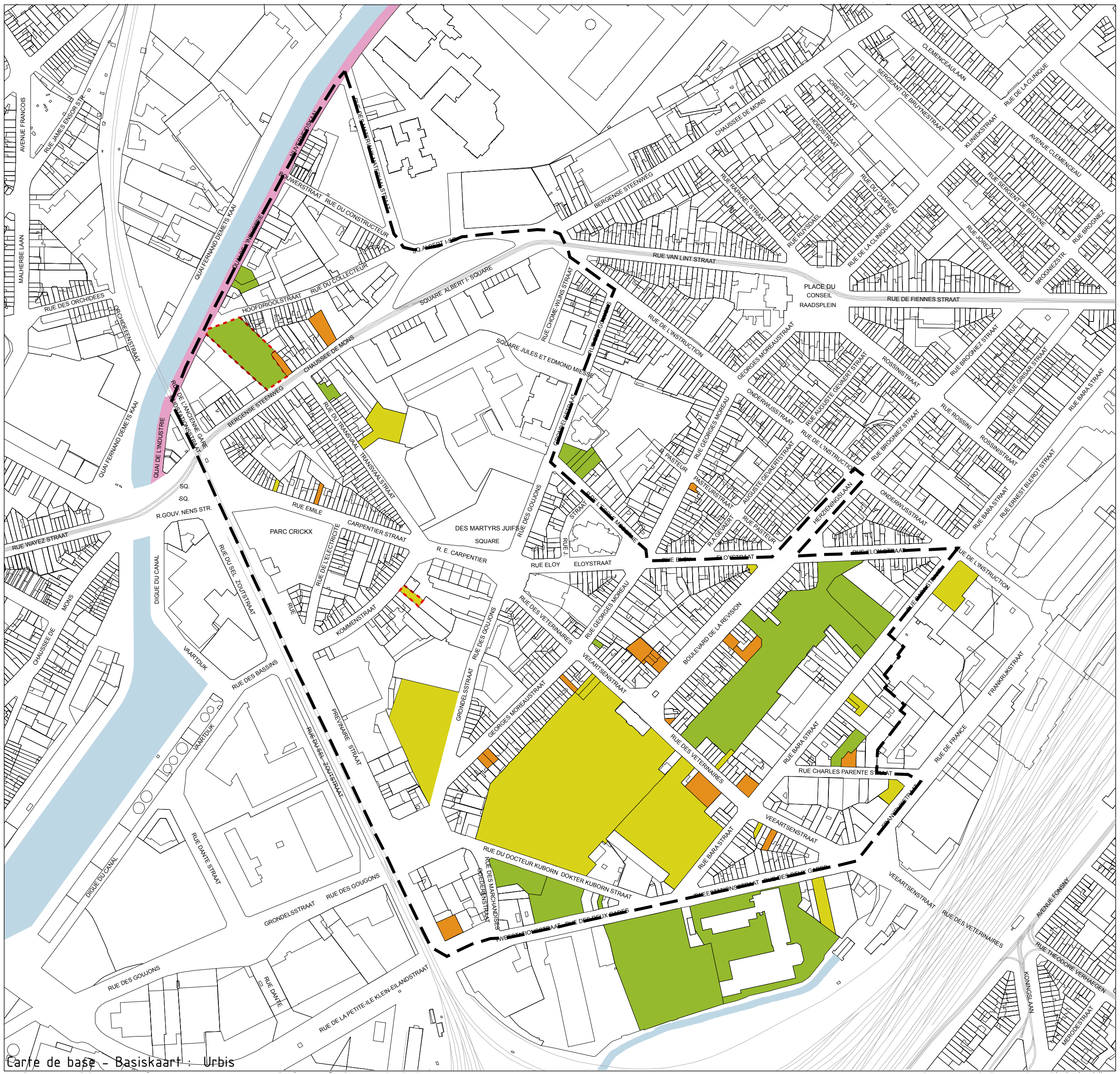

26

Demande de permis (depuis 01/2007)

Vergunningsaanvragen (sinds 01/2007)

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Rénovation/transformation - Renovatie/verbouwing
- Nouvelle construction - Nieuwbouw
- Changement affectation - Verandering bestemming
- Espace public - Openbare ruimte
- Certificat d'urbanisme - Stedenbouwkundig certificaat

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / tlu / décembre - december 2010

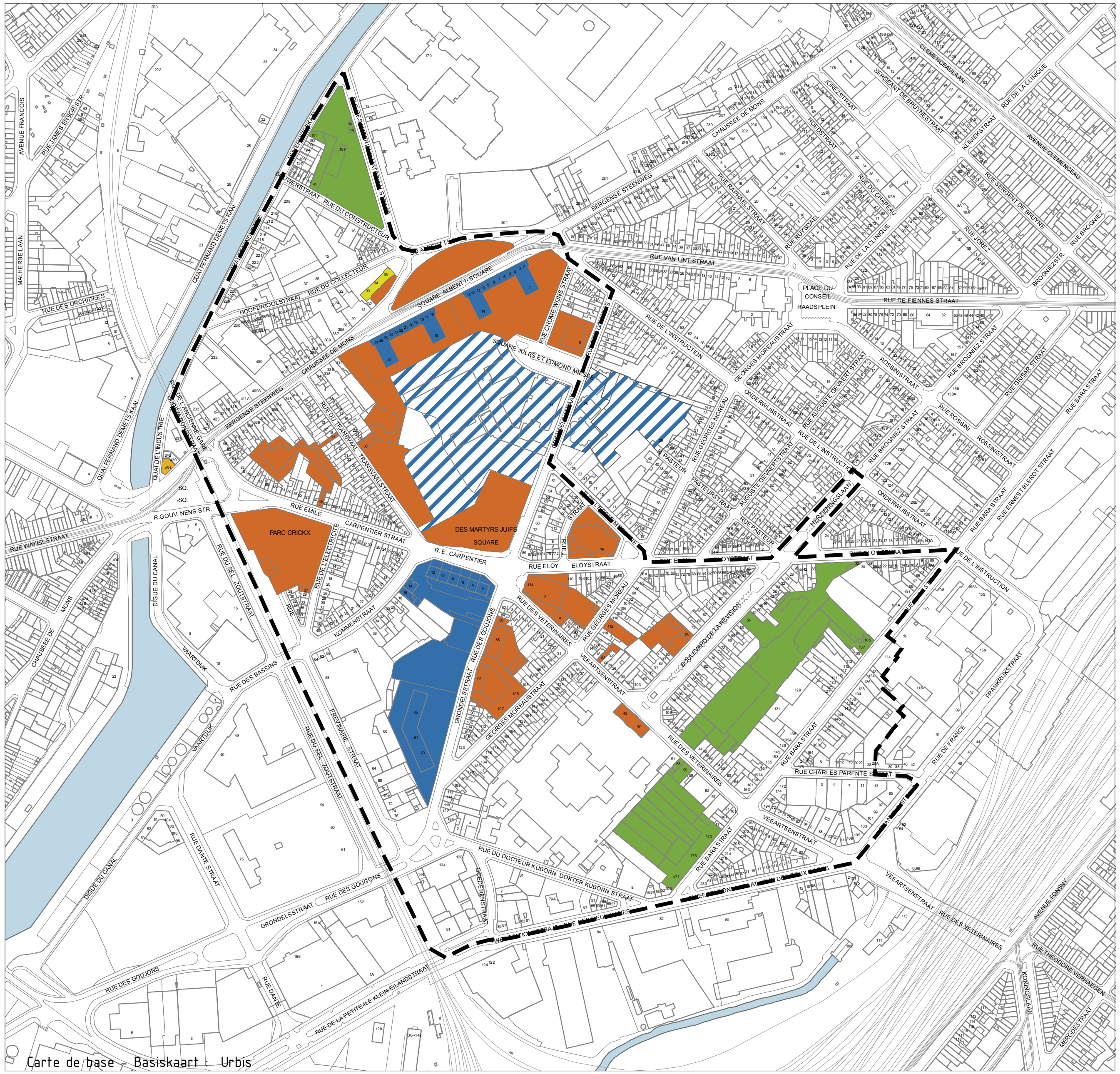

27
Propriêtés publiques
Publieke eigendommen

- Propriétés communales - Eigendom Gemeente
- SDRB - GOMB
- Communauté française - Franse gemeenschap
- Foyer Anderlechtois - Anderlechtse Haard
- SLRB - BGHM
- Régie Foncière - Regie grondbeleid

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / janvier - januari 2010

9. LOGEMENT

9.1. Parc de logement et structure de propriété

La part des propriétaires est de 41% à Anderlecht et pour toute la Région de Bruxelles-Capitale, alors que celle-ci est de 21% dans le quartier. Ce chiffre est fortement influencé par la présence des logements sociaux correspondant aux secteurs Goujons et Albert I-Immeubles, qui sont donc presque exclusivement constitués de locataires.

PART DES LOGEMENTS OCCUPES PAR LE PROPRIETAIRE 2001 (%)	
MOYENNE RBC	41.45
ANDERLECHT	41.89
CUREGHEM VETERINAIRE	21.87

9.2. Superficie et confort des logements

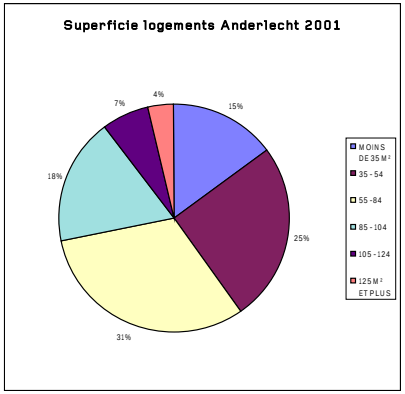

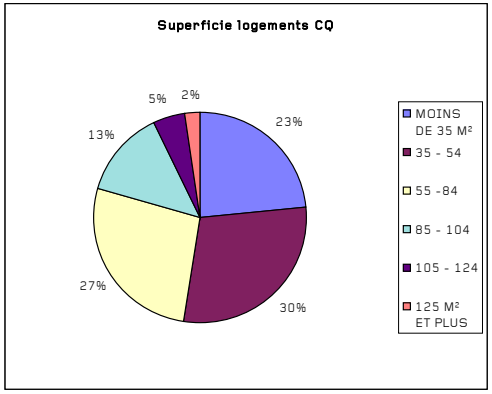

Les statistiques utilisées proviennent principalement du SPF Economie, et sont donc basées sur les recensements nationaux et sur les enquêtes socio-économiques de 1991 et de 2001. Ces chiffres sont donc à considérer avec prudence, étant donné qu'ils reflètent une partie seulement des informations, fournie par le nombre de réponses aux questionnaires.

On observe que plus de 50% des logements sont des logements de moins de 55m², ce qui est peut-être à mettre en relation avec le nombre de ménages d'une seule personne.[19]

SPF Economie, 2001	TOTAL	SUPERFICIE DU LOGEMENT EN M²						SUPERFICIE PAR OCCUPANT (EN M²)
		MOINS DE 35 M²	35 - 54	55 -84	85 - 104	105 - 124	125 M² ET PLUS	
ANDERLECHT	37862	5115	8691	10758	6161	2241	1268	31,57
REVISION-SUD	445	100	100	110	42	26	9	25,13
REVISION-NORD	1030	215	267	232	135	51	25	24,72
ALBERT I- IMMEUBLES	293	56	74	63	35	3	4	26,36
ALBERT I- QUARTIER	544	130	138	112	57	33	11	24,25
GOUJONS	446	64	122	132	50	9	3	27,96
TOTAL CQ	2758	565	701	649	319	122	52	

Si l'on analyse la superficie moyenne par occupant, comprise entre 24 et 28 m² par occupant, celle-ci est très faible dans les secteurs statistiques correspondant au bâti du 19ème et un peu plus élevée dans les secteurs représentatifs des ensembles de logements sociaux, tels que Albert I Immeubles et Goujons ; elle est cependant nettement inférieure à la moyenne communale qui est de 31,57 m²/occupant.

CONFORT DES LOGEMENTS EN 2001	TOTAL	GRAND CONFORT	MOYEN CONFORT	PETIT CONFORT	SANS PETIT CONFORT	POURCENTAGE SANS PETIT CONFORT
ANDERLECHT	37862	13154	10402	8087	4232	0,111774338
REVISION-SUD	445	81	115	125	96	0,215730337
REVISION-NORD	1030	170	188	410	189	0,183495146
ALBERT I- IMMEUBLES	293	49	174	13	25	0,085324232
ALBERT I- QUARTIER	544	109	139	153	106	0,194852941
GOUJONS	446	80	278	13	44	0,098654709
TOTAL CQ	2758	489	894	714	460	0,166787527

Pour ce qui concerne le confort des logements, on observe dans le périmètre que, excepté pour les secteurs représentatifs des logements sociaux, près de 20% des logements, c'est-à-dire 1 logement sur 5, ne disposent pas de petit confort [20], c'est-à-dire d'une salle de bain et d'un WC intérieur.

D'après le syndicat des locataires, les logements en plus mauvais état se concentreraient surtout chaussée de Mons et le long du canal. Le syndicat des locataires précise que les marchands de sommeil sont nombreux dans le quartier, et particulièrement chaussée de Mons, souvent en intérieur d'îlot.

Logements insalubres ou en défaut par rapport au Code du Logement

L'observatoire local du logement (Anderlecht) a identifié dans le périmètre 62 logements en défaut et donc ne répondant pas aux normes imposées par le Code du Logement, et 12 logements concernés par une procédure d'insalubrité, c'est-à-dire qui ont fait l'objet d'une fermeture immédiate par Arrêté de la Région (Inspection Régionale du Logement) ou du Bourgmestre. Ces logements ont été visités par le service d'hygiène et l'Unité Sociale Logement ou par l'IRL, sur base de plaintes et donc ne reflètent qu'une partie de la réalité.

Pour ce qui concerne les logements en défaut, et donc non conformes au Code du logement, une mise en demeure d'exécuter les travaux nécessaires à leur mise en conformité est envoyée aux propriétaires. Ces logements ne présentent pas un danger immédiat pour les occupants, il s'agit souvent de problèmes d'humidité dus à une mauvaise isolation ou à une ventilation insuffisante. Les services concernés ne repassent pas systématiquement pour vérifier l'état d'avancement des travaux, sauf de nouveau sur base de plainte.

19 Les chiffres datent de 2001 (SPF Economie)

20 Les logements de « petit confort » disposent au moins d'une toilette privée et d'une salle de bain et/ou douche. Les logements de « confort moyen » disposent d'une toilette, d'une salle de bain et d'un chauffage central. Les logements de « grand confort » disposent des caractéristiques précédentes ainsi que d'une cuisine d'au moins 4 m², du téléphone ou GSM et d'une voiture.

9.3. Le logement social

Le périmètre d'étude comprend 25% de logements sociaux alors que la moyenne régionale est de 7,8%. Il y a donc dans le quartier une forte concentration de logements sociaux, répartis entre les tours du square Albert (285 logements), l'immeuble Carpentier (79 logements), la tour des Goujons (372 logements) et l'immeuble situé entre la chaussée de Mons et de la rue du Collecteur, appartenant à l'ASSAM (75 logements).

Part des logements sociaux 2007 (logt/100 ménages)

PART DES LOGEMENTS SOCIAUX EN 2007	LOG/100 mén
MOYENNE RBC	7.8
ANDERLECHT	11.27
CUREGHEM VETERINAIRE	24.35

Part des logements sociaux 2007 (logt/100 ménages)

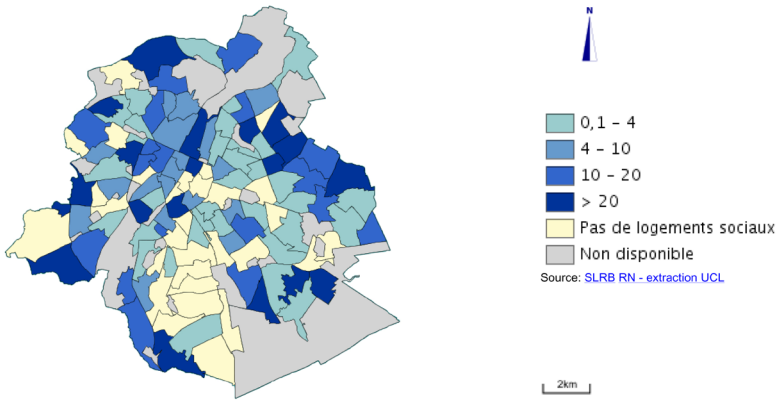

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale © IBSA - URBIS © ®

Le Foyer Anderlechtois possède 3650 logements sur l'ensemble de la commune. La liste d'attente pour un logement social auprès du FA est, sur l'ensemble de la commune, de 12.361 personnes, avec une demande importante pour des logements de 1 ou 2 chambres.

1ch	5.409 demandes
2 ch	3.738 demandes
3 ch	1.808 demandes
4 ch	858 demandes
5 ch ou +	526 demandes

En 1907, le Foyer Anderlechtois a été créé pour fournir aux ouvriers des logements décents. Aujourd'hui, les habitants du Foyer sont pour la plupart sans emploi et les ensembles de logements concentrent donc les habitants les plus pauvres, formant ainsi des ghettos d'exclusion. « Aujourd'hui, les logements sociaux sont synonymes d'échec, de marginalité sociale ». [21]

Ce phénomène ne concerne pas uniquement Anderlecht mais l'ensemble de la Région. « La crise du logement en Région bruxelloise est dramatique. L'appauvrissement d'une partie de la population bruxelloise a comme conséquence de freiner l'accès au logement sur le marché privé. Le nombre de logements sociaux est trop petit et ils affichent complets. Le marché immobilier tourne à plein régime, ce qui rend l'accès au logement encore plus problématique pour les familles défavorisées ainsi que pour les familles des classes moyennes.

L'offre restreinte de logements à bon marché et l'énorme demande des familles à revenus limités pour ce type de logement fait qu'on retrouve une situation identique à celle du 19ème siècle : marchands de sommeil et logements insalubres ». [22]

En 2004, la proportion de logements sociaux en Région bruxelloise est de 7,8% [23], ce qui est très faible comparé à d'autres pays européens, la moyenne européenne étant de 17,3% (Pays-Bas 34%, Royaume-Uni 20%, Danemark 19%, Suède 18%, France 17%). [24]

21 La question du logement, Kengawe Ziambi, coordinateur du PCS Square Albert
22 Françoise Noël, Plan de lutte contre la crise structurelle du logement à Bruxelles
23 A titre indicatif, en 2004, le pourcentage en Wallonie est de 7,1%, en Flandre de 5,4%
24 Source:http://www.federcasa.it/news/housing_statistics/Report_housing_statistics_2005_2006.pdf

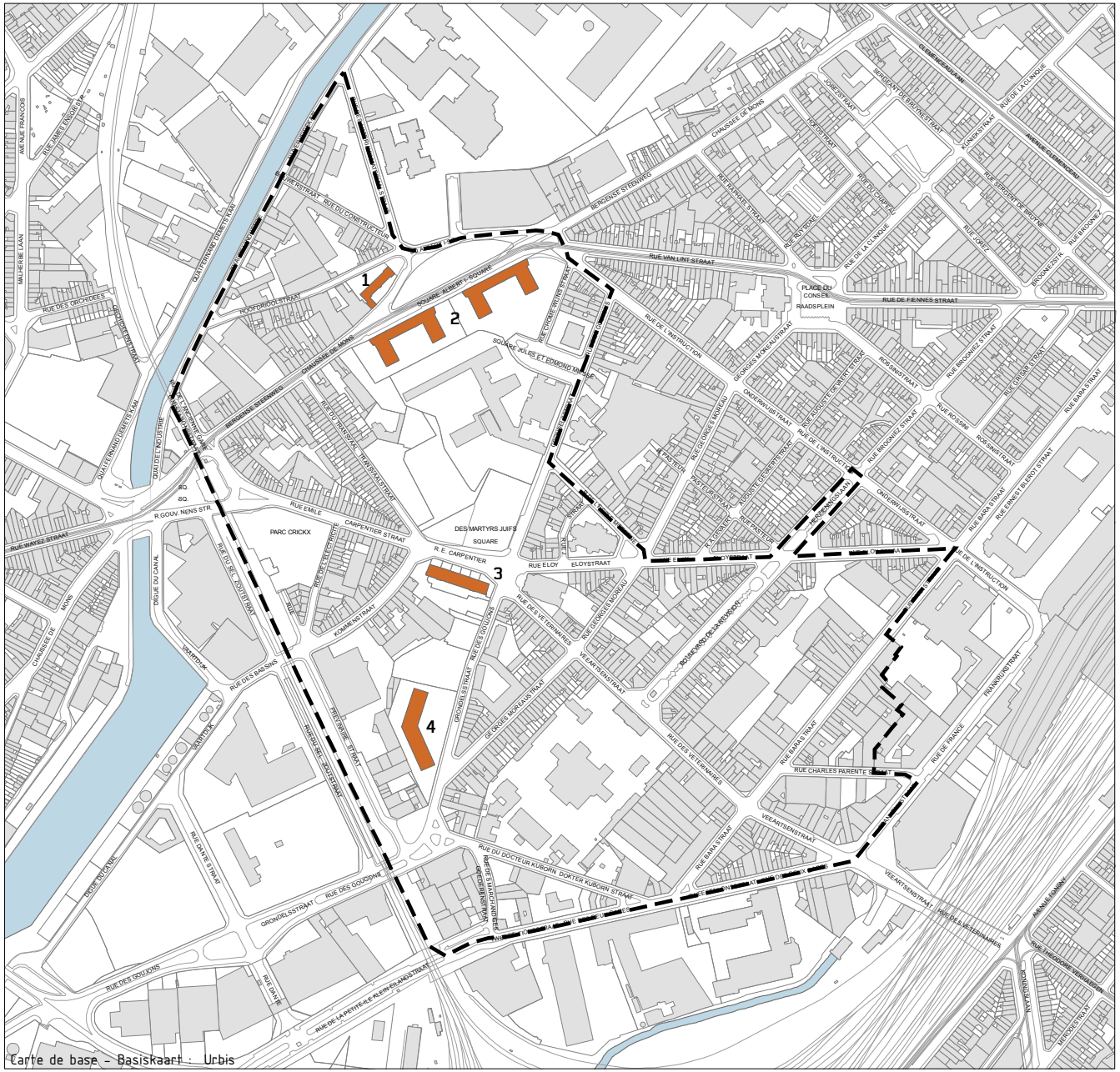

28
Logements sociaux
Sociale woningen

Logement social - Sociale woning

1. ASSAM - SORELO: 75 logements
2. Foyer Anderlechtois - Anderlechtse Haard: 285 logements
3. Foyer Anderlechtois - Anderlechtse Haard: 79 logements
4. Foyer Anderlechtois - Anderlechtse Haard: 372 logements

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht – Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / janvier – januari 2010

9.4. Les aides au logement en Région de Bruxelles-Capitale

9.4.1. Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale

Le rôle de la SDRB est de mettre sur le marché des logements subventionnés accessibles à des ménages à revenus moyens. Actuellement, la SDRB compte 11.000 candidats acquéreurs. 1400 logements sont en cours de construction sur l'ensemble de la Région, dont 592 seront mis sur le marché cette année. La SDRB a deux projets de logements dans le périmètre, qui prévoient ensemble 264 logements.

D'après la SDRB, 9,15% des candidats acquéreurs répondent aux critères du logement social.

9.4.2. Le Fonds du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale

Le Fonds du Logement intervient sur le marché du logement principalement de trois manière : par les aides locatives, les prêts pour garanties locatives et les prêts hypothécaires.[25] Parmi les clients du Fonds du Logement, une majorité ont acquis un bien à Anderlecht (15,4%).

D'après le Fonds du Logement, les familles relogées en aide locative consacreraient environ 32% de leur revenus à leur logement, les propriétaires moins de 29% et les locataires bénéficiant d'un prêt pour garantie locative 44,45%.

9.5. Marché immobilier

Selon l'Observatoire des Loyers de la Région de Bruxelles-Capitale [27] le loyer mensuel moyen en 2006 est de 508 € pour la région et de 466 € à Anderlecht. A Anderlecht, le prix moyen d'un appartement deux chambres est passé de 507 € en 2004 à 534 € en 2006. Cette évolution des prix, observée dans l'ensemble de la région bruxelloise, touche particulièrement les populations fragilisées, dont les revenus n'augmentent pas aussi vite que les prix de l'immobilier, et dont la part du budget mensuel alloué au logement ne cesse de croître.

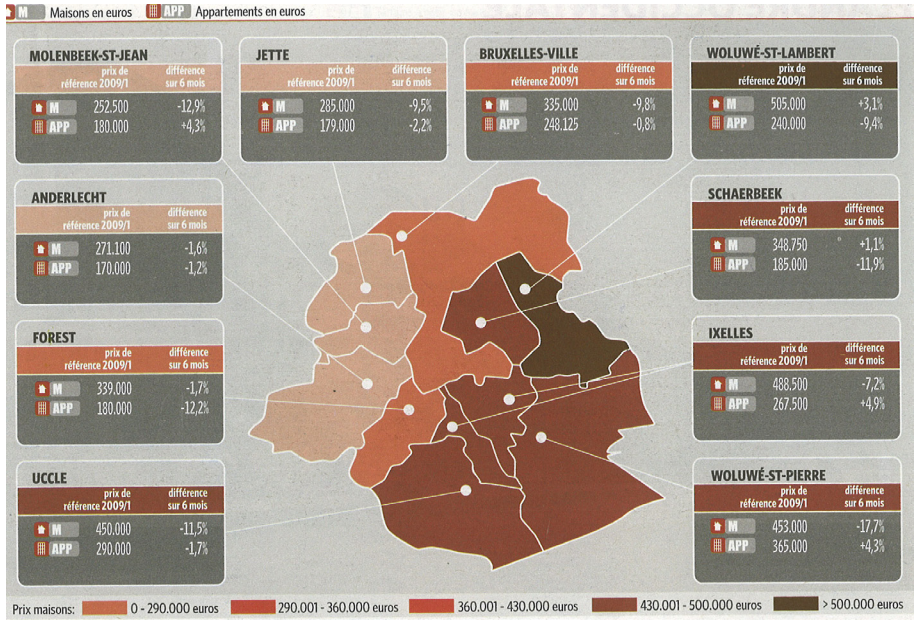

Le prix de référence d'un appartement à Anderlecht en 2009 est de 170.000 euros, alors qu'il était de 135.000 en 2006. Le prix de référence d'une maison est de 271.100 euros. Anderlecht se place en seconde position, devant Molenbeek.

En 5 ans, la valeur des appartements a augmenté de 31%.

Les données par secteurs statistiques ne sont pas disponibles.

25 http://www.fondsdulogement.be/
26 Stadium
27 http ://www.baromètresdulogement.be

9.6. Sites potentiels pour des opérations de logement

Les observations sur le terrain, les promenades de quartier et le travail mené en concertation avec la commune nous ont menés à identifier quelques terrains potentiels pour des interventions en matière de logement :

- Friche quai de l'Industrie 229 (actuellement parking)
- Friche rue Prévinaire 60 (à côté de Leonidas)
- terrain communal rue du Transvaal n°32
- les abords du square Miesse
- les abords du terrain de football (en zone résidentielle)
- l'ensemble des immeubles abandonnés (voir liste au point 8.8.2)

10. CADRE DE VIE

10.1. Espaces publics

Les espaces publics sont d'une manière générale de qualité médiocre et peu définis, excepté dans le quartier de l'école Vétérinaire, c'est-à-dire au sud-est du périmètre. On constate toutefois une grande différence d'une rue à l'autre. Certaines rues ont fait l'objet d'une réfection dans le cadre du contrat de quartier Goujons-Révision. Les extrémités nord et sud du périmètre (rue des Matériaux, constructeur, Kuborn et Marchandises), où l'on trouve d'importantes friches, sont dans un état de détérioration important.

Toutes les voiries sont en asphalte excepté la rue de l'Electricité; la majorité des trottoirs sont en dalles de béton.

Outre les voiries, l'environnement est chaotique, en particulier à l'ouest de la rue des Goujons. L'urbanisme inachevé des années 1950-1960 donne à cette partie du périmètre l'aspect d'un chantier permanent. Il n'y a pas d'espace aménagé comme lieu de rencontre ou propice à l'organisation d'activités et d'événements publics tels que fête de quartier, concert... Le terrain de football Vercauteren et ses vastes abords, par sa position centrale au sein du quartier, semble avoir récupéré ce rôle.

Certains espaces présentent toutefois un certain potentiel qu'il serait intéressant de mettre en valeur :

- Le square Miesse, qui est aujourd'hui utilisé comme parking, pourrait être aménagé comme véritable parvis pour l'Athénée.

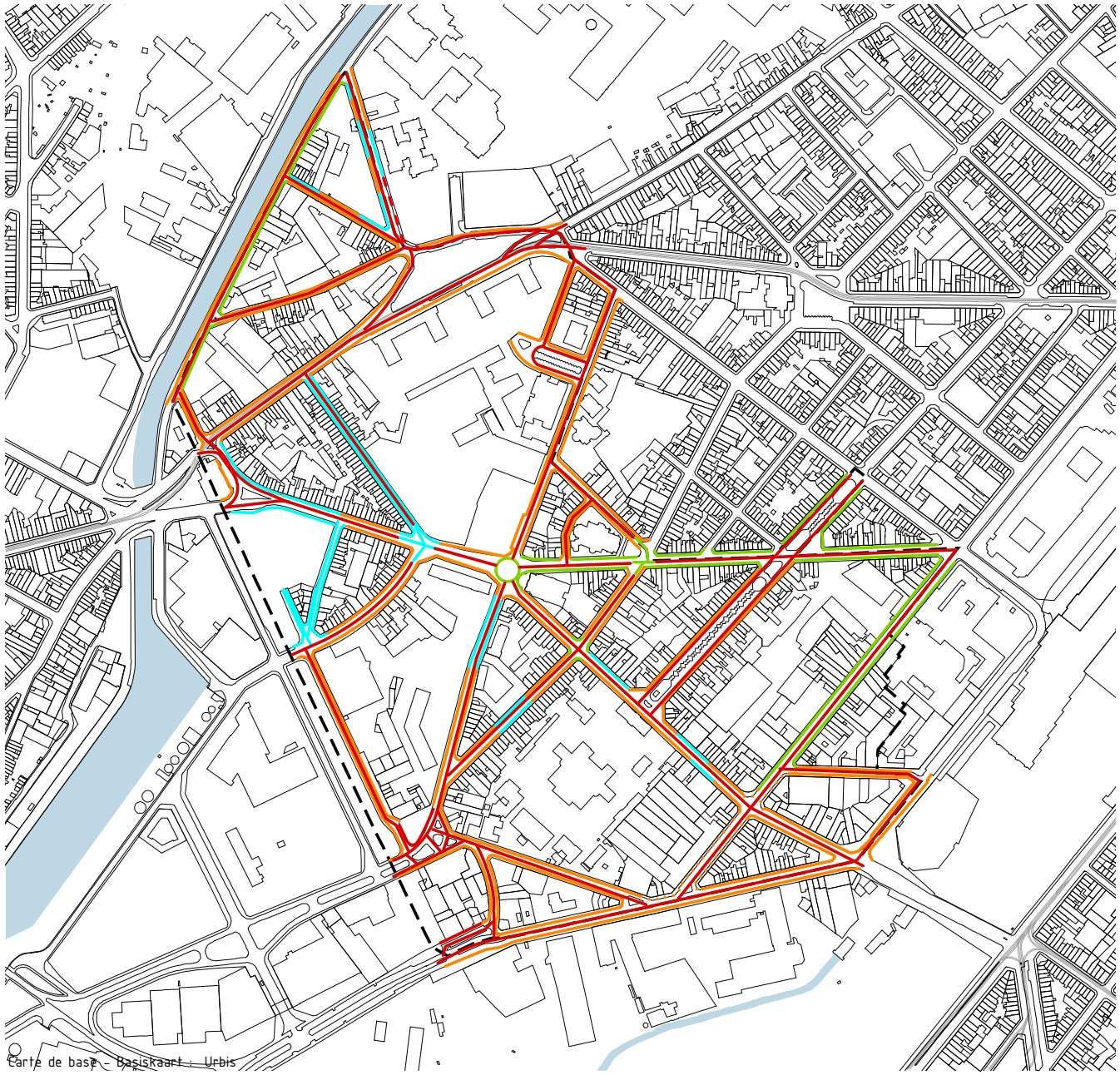

29
Etat des espaces publics - Matériaux
Staat van de publieke ruimte - Materialen

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- asphalte - asfalt
- pavés béton - betonklinkers
- dalles en béton - betontegels
- pavé - kassei
- pas de finition - geen afwerking

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht – Gemeente Anderlecht
6114 / wva / janvier – januari 2010

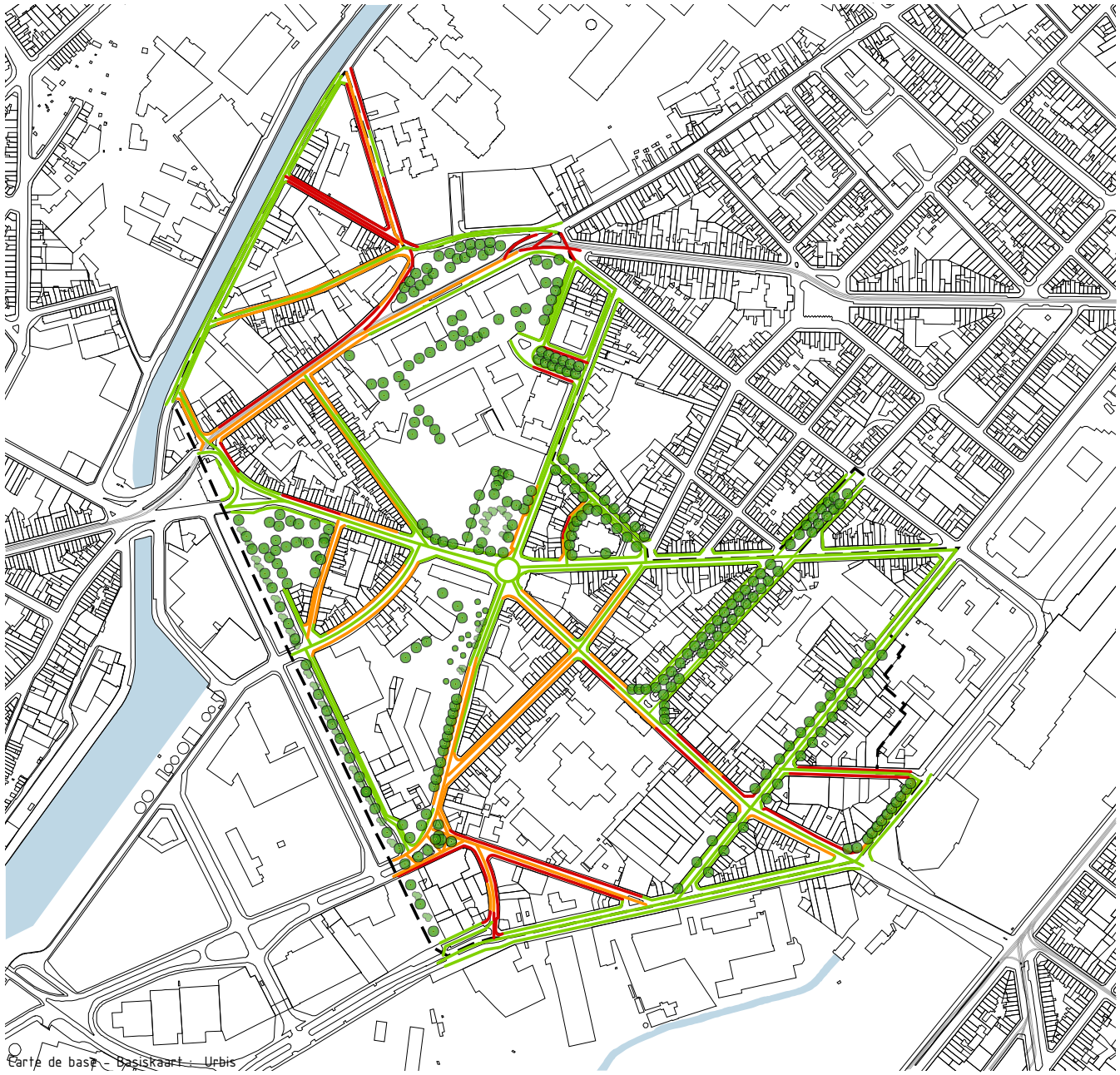

30
Etat des espaces publics - Qualité
Staat van de publieke ruimte - Kwaliteit

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- bon état - goede staat
- légerement dégradé- licht beschadigd
- Fort dégradé - slechte staat
- arbres - bomen
- plantations - beplantingen

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht – Gemeente Anderlecht
6114 / wva / janvier – januari 2010

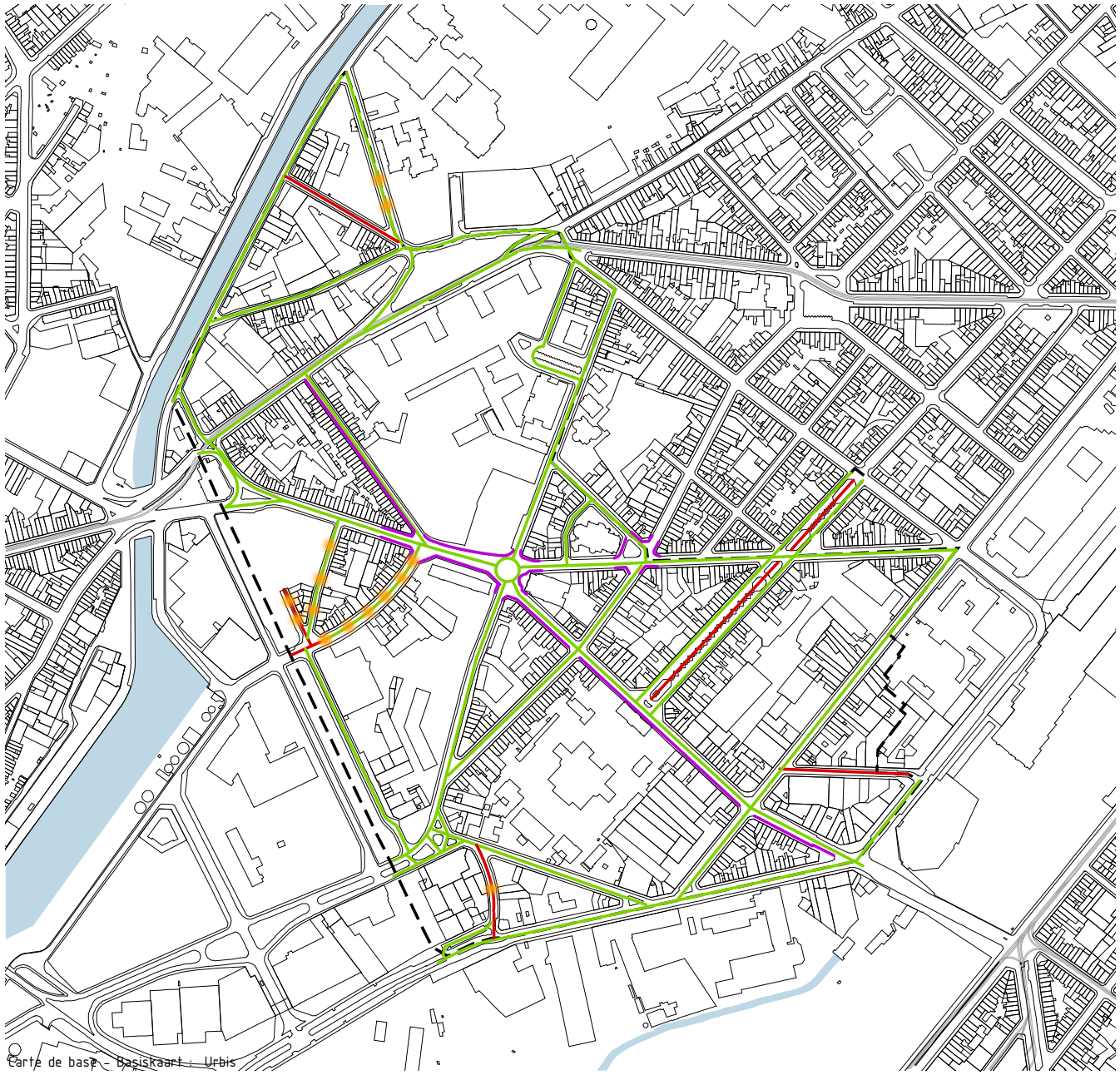

31

Etat des espaces publics - éclairage

Staat van de publieke ruimte - verlichting

Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract

bien éclairé - goed verlicht

mal éclairé - slecht verlicht

pas adapté - niet aangepast

éclairage central - centrale verlichting

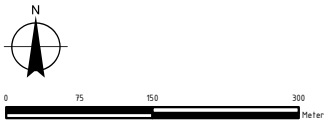

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / wva / janvier - januari 2010

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

Etat des lieux des trottoirs:

1. Boulevard de la Révision - Herzieningslaan
2. Chaussée de Mons - Bergense steenweg
3. Rue de l'Electricité - Elektriciteitstraat
4. Rue des Goujons - Grondelsstraat
5. Rue des Goujons - Grondelsstraat
6. Rue des Matériaux - Materiaalstraat
7. Rue des Vétérinaires - Veeartsenstraat
8. Rue Docteur Kubornstraat
9. Rue du Collecteur - Hoofdrioolstraat
10. Rue du Constructeur - Bouwerstraat
11. Rue du Constructeur - Bouwerstraat
12. Rue G. Moreaustraat
13. Rue Charles Parentestraat
14. Square Miessesquare

- Le parc Crickx est un beau parc mais qui est en partie enclavé par les voies de chemin de fer, ce qui le rend peu accessible. Il est de plus mal relié au reste du quartier, son accès principal étant tourné vers le square Vandervelde, c'est-à-dire un nœud routier.
- Le parc des Goujons est fort fréquenté mais son état d'entretien laisse à désirer.
- Le Boulevard de la Révision, autrefois si prestigieux, est aujourd'hui envahi par la voiture malgré son récent réaménagement.
- Le square Albert présente également un certain potentiel mais son aménagement actuel est trop complexe: l'espace vert est pris en étau par les transports en commun d'un côté, par les voitures de l'autre.
- Le jardin de la Hoge school Erasmus (hors périmètre), non clôturé, est utilisé comme espace vert public mais n'est pas aménagé à cet effet.

Deux zones sont identifiées comme problématiques et devront être traitées prioritairement :

- L'ensemble de l'îlot comprenant les tours Allbert, l'athénée et le terrain de football : l'espace situé à l'arrière des tours de logement du square Albert est actuellemnt utilisé comme parking et comme dépôt pour les poubelles du Foyer ; la friche polluée qui jouxte cet espace forme une véritable barrière physique entre les tours et l'Athénée Leonardo Da Vinci ; les abords de l'Athénée et du terrain de football sont, d'une manière générale, comme en état d'abandon et donc à repenser complètement.
- La place sans nom se trouvant à l'extrémité de la rue des Goujons, juste avant le chemin de fer, qui est aujourd'hui aménagée plus comme un lieu de passage sans intérêt, alors qu'elle pourrait jouer un rôle important dans le quartier par la liaison qu'elle offre avec le canal.

La qualité des espaces publics constitue un des aspects majeurs dans ce contrat de quartier. Le climat social qui règne dans le quartier résulte en partie d'un sentiment d'abandon qu'éprouve la population par rapport aux autorités publiques, sentiment qui se justifie lorsqu'on parcourt le quartier.

Parc Crickx

Square Albert I

Place sans nom au croisement Goujons/Prévinaire

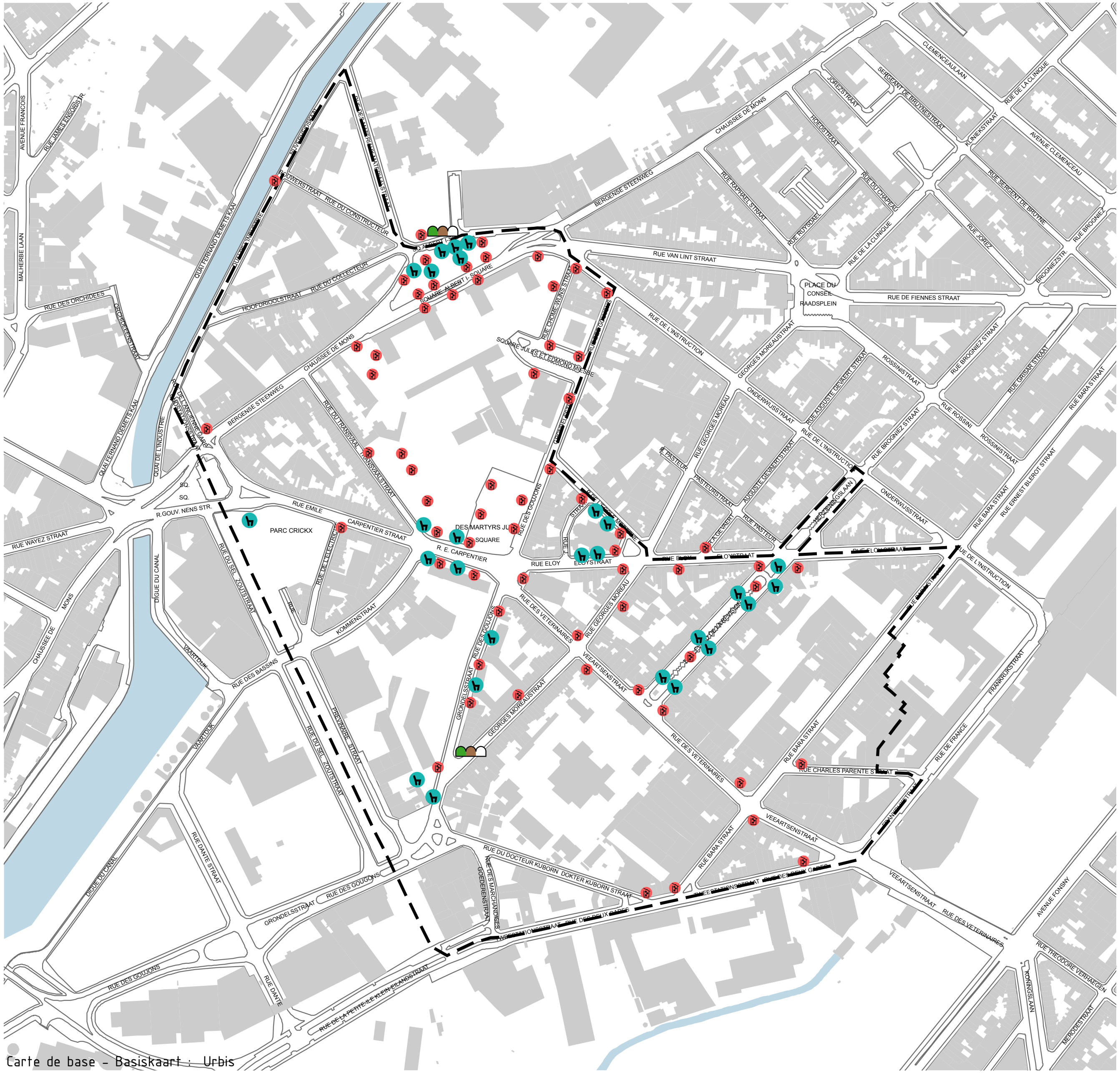

Carte de base - Basiskaart : Urbis

32

Mobilier urbain

Stadsmeubilair

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- poubelles - vuilbakken
- bancs - banken
- bulles a verre - glascontainers

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / wva / octobre - oktober 2009

10.2. Propreté publique

La propreté publique est un élément déterminant dans le périmètre. Malgré les différentes actions entreprises tant par le service propreté de la commune que par certaines associations telles que Samenlevingsopbouw, le manque de propreté continue à affaiblir l'image du quartier. Le relevé des dépôts clandestins n'a pas beaucoup de sens, chaque espace libre constituant l'occasion de se débarrasser de ses encombrants. La présence de poubelles ne semble pas avoir d'influence sur les comportements. De plus, celles-ci sont principalement concentrées au centre du périmètre, et quasiment absentes le long du chemin de fer et le long du canal.

Toutefois, le type d'aménagement ou plutôt le non-aménagement des espaces non bâtis a certainement une influence non négligeable sur le respect de ces espaces par la population. Nous sommes en effet convaincus qu'un lieu bien pensé et bien aménagé sera plus facilement approprié et donc mieux respecté par les gens qui le fréquentent. C'est pourquoi, dans le cadre du volet 4, il conviendra de veiller non seulement à la qualité des aménagements à envisager mais également à leur cohérence et à leur liaisons avec le reste du quartier.

D'autre part, il est important de poursuivre les actions de sensibilisation qui ont été entamées de manière à mettre en place un processus à long terme plutôt que des actions ponctuelles.

10.3. Eclairage

La carte 31 indique la qualité de l'éclairage public, en faisant la distinction entre les rues et espaces insuffisamment éclairés ou ceux où l'éclairage n'est pas adapté, comme c'est le cas notamment rue des vétérinaires, où l'éclairage est de type autoroutier.

Il faut également signaler que le parc Crickx ne dispose d'aucun luminaire et n'est donc pas éclairé.

10.4. Intérieurs d'îlots

Le périmètre comprend 3 types d'îlots : les îlots de type industriel, complètement bâti et abritant principalement des entreprises ; des îlots tout à fait décousus présentant de vastes surfaces non bâties, comme c'est le cas des îlots occupés par les tours Albert et Goujons ; des îlots principalement résidentiels mais avec de nombreux entrepôts en intérieur d'îlot.

Seul l'îlot formé par l'ancienne école vétérinaire est d'une grande qualité, avec des espaces verts et de nombreuses plantations.

10.5. Maillage vert

Le maillage vert du quartier est très faible et principalement constitué de quelques espaces verts : le parc Crickx, le site des vétérinaires, le square Albert, le square des Martyrs juifs, l'espace vert de la Hoge School Erasmus. Il s'agit pour la plupart d'espaces résiduels résultant de l'avortement du « Park system ».

D'autres éléments présentant un certain potentiel pourraient contribuer au renforcement de ce maillage : le square Miesse, l'arrière des tours Albert, le parc des Goujons. Outre le manque d'espaces verts de qualité, les liaisons entre les éléments existants font aujourd'hui défaut.

Dans le « programme d'avenir » établi par George Messin[28] , l'ensemble de l'îlot comprenant l'Athénée constituait un vaste espace vert. La commune avait alors l'ambition de créer réseau de jardins de quartier, réparti sur l'ensemble du territoire, découpé en unités de voisinages. Ce projet a débouché sur la création d'un bon nombre de parcs dans la partie ouest de la commune (Busselenberg, parc central…), et également à l'aménagement du carrefour Goujons-Prévinaires, premier jardin de quartier en zone industrielle et qui sera malheureusement le seul. Aujourd'hui, ce jardin ressemble plus à un espace vert résiduel.

Le périmètre compte toutefois une série d'arbres remarquables repérés par le service des monuments et sites :

ID	Commune	Site	Rue	n°	Nom français	Nom latin	Circonférence / cm
81	Anderlecht		Rue Chomé-Wyns		Peuplier blanc	Populus alba	158
82	Anderlecht		Rue Chomé-Wyns		Peuplier grisard	Populus x canescens	204
83	Anderlecht		Square des Martyrs Juifs			Prunus cerasifera f. atropurpur	128
2882	Anderlecht	Albert I (square)			Erable argenté	Acer saccharinum	0
17	Anderlecht	Crickx (parc)			Hêtre pleureur	Fagus sylvatica f. pendula	294
18	Anderlecht	Crickx (parc)			Hêtre pourpre	Fagus sylvatica f. purpurea	320
19	Anderlecht	Crickx (parc)			Noyer royal	Juglans regia	170
20	Anderlecht	Crickx (parc)			If	Taxus baccata	131
21	Anderlecht	Cureghem (école vétérinaire			Catalpa commun	Catalpa bignonioides	130
22	Anderlecht	Cureghem (école vétérinaire			Aubépine à un style/ Epine blanche	Crataegus monogyna	145
23	Anderlecht	Cureghem (école vétérinaire			Févier sans épines	Gleditsia triacanthos var. inerm	186
24	Anderlecht	Cureghem (école vétérinaire			Noyer royal	Juglans regia	151
25	Anderlecht	Cureghem (école vétérinaire			Platane à feuilles d'érable	Platanus x hispanica	348
26	Anderlecht	Cureghem (école vétérinaire			Chêne à cupules chevelues	Quercus cerris	0
27	Anderlecht	Cureghem (école vétérinaire			Chêne à cupules chevelues	Quercus cerris	197
28	Anderlecht	Cureghem (école vétérinaire			Chêne à cupules chevelues	Quercus cerris	190
29	Anderlecht	Cureghem (école vétérinaire			Robinier faux-acacia	Robinia pseudoacacia	246

28 Anderlecht, commune verte, Urbanisme en action, 1964

11. PATRIMOINE

Le passé de Cureghem est fortement lié à l'activité industrielle le long du Canal de Charleroi, du chemin de fer et de la petite Senne. De nombreux bâtiments et infrastructures industrielles datant du 19ème siècle et début 20ème siècle sont encore présents dans le quartier.

Outre les monuments que sont l'abattoir, la maison communale et le site de l'ancienne école Vétérinaire, la commune a préservé de nombreux hôtels de maître et de villas bourgeoises, témoignant de son riche passé.
Le quartier de l'école Vétérinaire, créé entre 1893 et 1896, comporte de nombreuses maisons de qualité de style éclectique, dans les rues de la Révision, Eloy, Moreau, et des Vétérinaires. Ces maisons construites en matériaux de qualité et aux belles proportions donnent de l'allure à cette partie du périmètre. Une de ces maisons est classée, au 170 rue Moreau.

L'école vétérinaire (1900-1909 arch. Seroen) fait partie d'un plan d'ensemble de 1890 avec le boulevard de la Révision. L'école fut le catalyseur du quartier. Le plan est développé en style beaux-arts, et nous remarquons l'aboutissement de la perspective du large (30m) bd de la Révision sur le bâtiment administratif. Façades en style néo-renaissance flamande, en pierre blanche d'Euville et pierre bleue à front de rue, et en briques et bandeaux en pierre bleue, côté intérieur.

L'essor démographique particulièrement que connaît Cureghem entre 1860 et 1880 va amener la commune à mettre sur pied une politique active de construction de bâtiments scolaires. C'est le cas notamment de l'école primaire rue Eloy et de l'Institut Marius Renard rue Moreau.

L'école communale, située à l'angle de la rue des Vétérinaires et de la rue Eloy, de style néo-renaissance flamande prend sur la place une position marquante.

Ce tissu urbain constitué d'îlots fermés et de rues définies se distingue totalement des constructions modernistes au-delà.

Parmi les bâtiments et infrastructures industriels, il faut bien sûr citer l'ancienne meunerie Moulart (Quai Demets 23) et la centrale électrique de la STIB (Quai Demets 33) qui se trouvent à l'extérieur du périmètre, le bâtiment abritant le projet ABC Factory (rue Bara) et un bâtiment situé Boulevard de la Révision 65-67, inclus dans le projet Bara-De Lijn.

Le périmètre abrite de nombreux immeubles intéressants tels que par exemple l'école maternelle rue des Goujons 90, la salle Excelsior, le 157 de la rue Bara... L'ensemble de logements sociaux du square Albert I constitue également un élément intéressant qui témoigne de l'urbanisme moderniste des années 1950-1970.

Restaurer et valoriser ce patrimoine peu connu permettrait de renfocer à la fois l'image du quartier et son identité.

Boulevard de la Révision 66	Immeuble de style néo-gothique
Boulevard de la Révision 64	Maison néo-renaissance flamande
Rue G. Moreau 162-164	Atelier Delplanque
Rue G. Moreau 107	Ecole Marius Renard
Rue Eloy 106	Maison bourgeoise de style éclectique, 1911

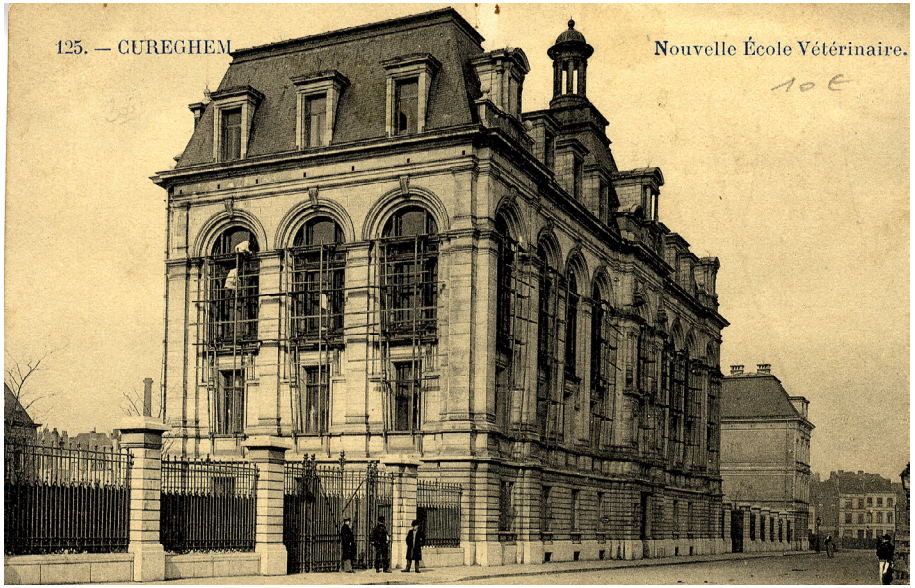

Ecole Vétérinaire de Cureghem et son parc (Immeuble et abords)

RUE DES VETERINAIRES 41 - 47, RUE DOCTEUR KUBORN 0
ANDERLECHT
(Néo-Renaissance flamande)

Classé comme Monument + Site:
Ecole Vétérinaire de Cureghem et son parc

Protection définitive: 22/02/1990

Maison communale d'Anderlecht (Maison communale)

PLACE DU CONSEIL 1 , RUE VAN LINT 6 - 8
ANDERLECHT
Construit en 1870-1879 par Jules-Jacques VAN YSENDYCK (Néo-Renaissance flamande)

Classé comme Monument:
Maison communale d'Anderlecht

Début de la protection: 22/09/1994
Protection définitive: 13/04/1995

Ancienne Meunerie Moulart (Fabrique)

QUAI FERNAND DEMETS 23
ANDERLECHT
Construit en 1940 (Architecture industrielle)

Inscrit sur la liste de sauvegarde comme Monument:
Ancienne Meunerie Moulart

Début de l'inscription sur la liste de sauvegarde: 13/04/1995
Inscription définitive sur la liste de sauvegarde: 22/05/1997

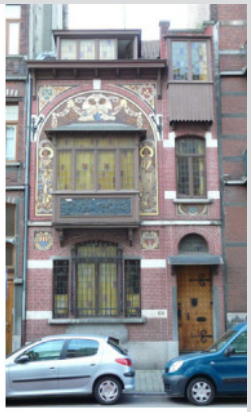

Hôtel de maître éclectique (Maison de maître)

RUE GEORGES MOREAU 170
ANDERLECHT
Construit en 1908 (Eclectisme)

Classé comme Monument:
Hôtel de maître éclectique

Début de la protection: 13/01/1994
Protection définitive: 08/09/1994

Mémorial National aux Martyrs Juifs de Belgique (Monument, sculpture,...)

SQUARE DES MARTYRS JUIFS 0
ANDERLECHT
Construit en 1968-1970

Classé comme Monument:
Mémorial National aux martyrs Juifs de Belgique

Début de la protection: 10/10/2002
Protection définitive: 23/10/2003

Eglise Saint-François-Xavier (Eglise)

RUE ELOY 0 , RUE GEORGES MOREAU 102
ANDERLECHT
Construit en 1880 (Néo-gothique)

Classé comme Monument:
Eglise Saint-François-Xavier

Protection définitive: 26/06/2008

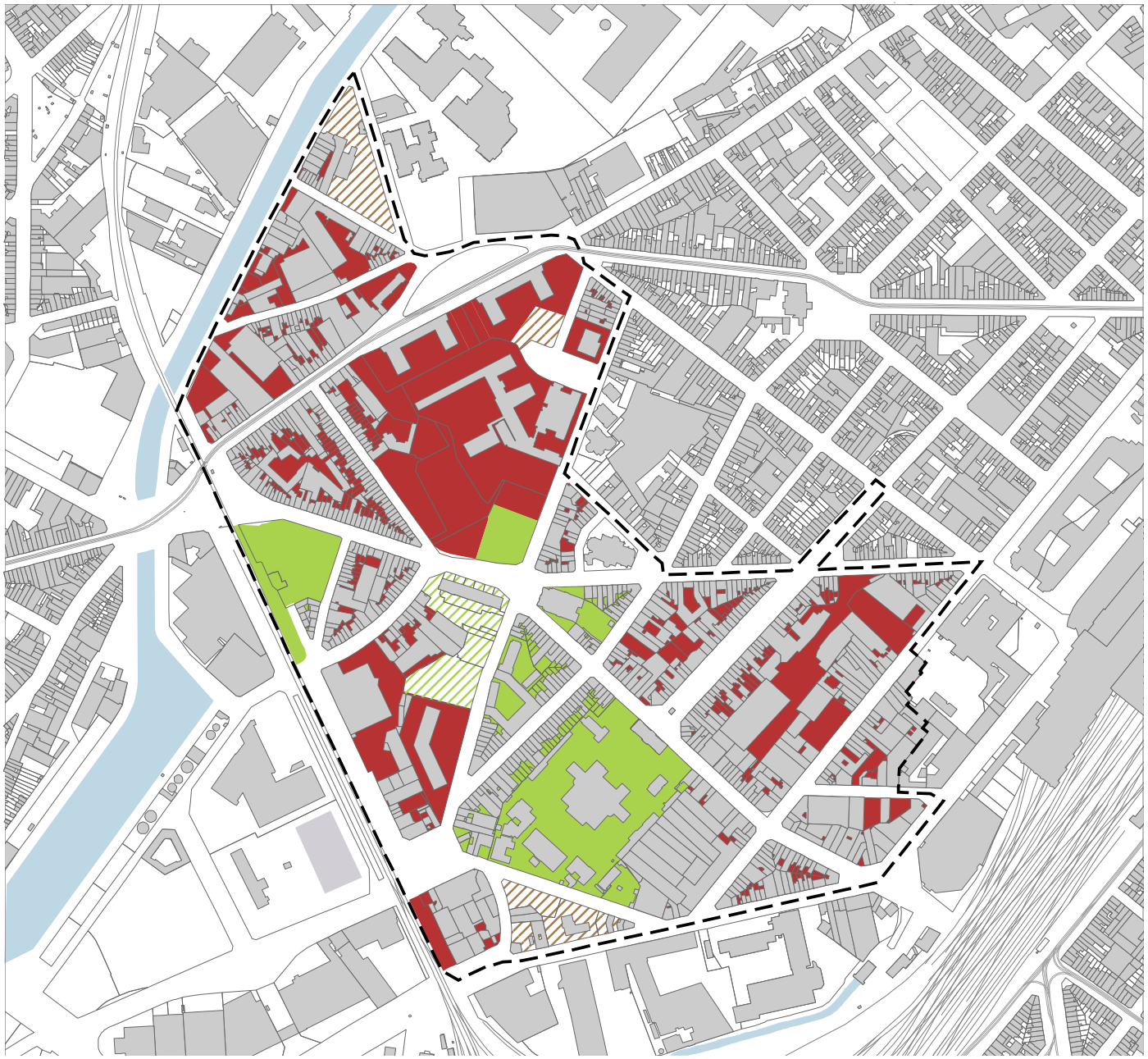

33
Qualité des intérieures d'îlots
Kwaliteit van de binnenterreinen

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bonne qualité - Goede kwaliteit
- Peu verte - Weinig begroend
- Friche - Braakliggend
- Dominance végétale mais mauvaise qualité
  Overwegend groen maar van slechte kwaliteieit

N

0 75 150 300 Meter

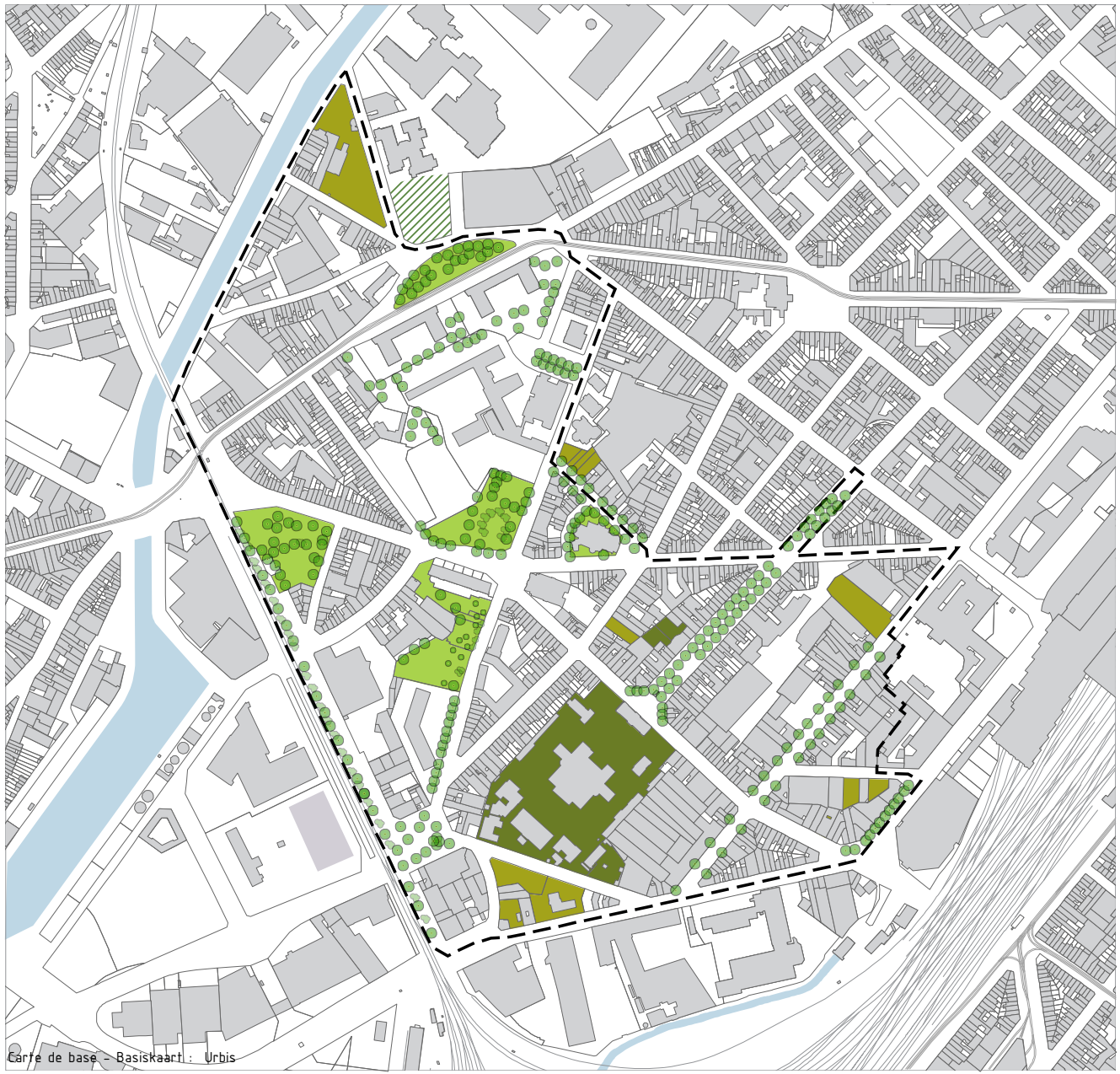

34

Maillage vert existant

Netwerk bestaand groen

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Espace vert public - Groene publieke ruimte
- Friche - Braakliggend terrein
- Espace vert privé significatif
  Belangrijke groene private ruimte
- Espace vert privé ouvert - Private groene open ruimte
- arbres - bomen
- plantations - beplantingen

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / janvier - januari 2009

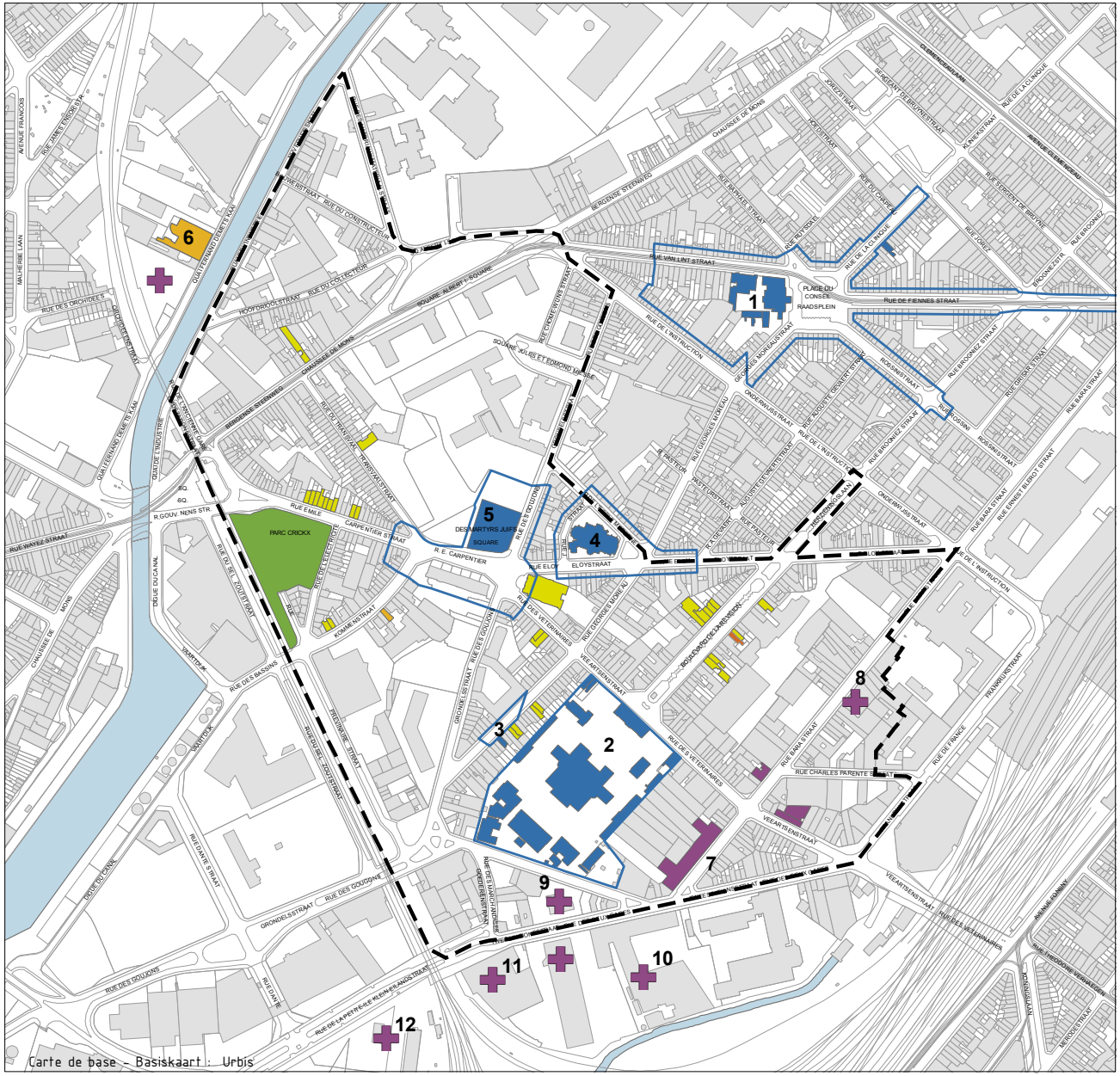

36
Patrimoine

Erfgoed

Monument ou ensemble classé -
Beschermd monument of geheel

Zone légale de protection -
Vrijwaringszone

1. Maison communale d'Anderlecht, Construite en 1870-1879
   Protection définitive: 13/04/1995
   Gemeentehuis van Anderlecht, Gebouwd in 1870-1879
   Definitieve bescherming: 13/04/1995
2. Ecole Vétérinaire de Cureghem et son parc
   Protection définitive: 22/02/1990
   Veeartsenijschool van Kuregem en zijn park
   Definitieve bescherming: 22/02/1990
3. Hôtel de maître éclectique, Construit en 1908
   Protection définitive: 08/09/1994
   Eclectischherenhuis, Gebouwd in 1908
   Definitieve bescherming: 08/09/1994
4. Eglise Saint-François-Xavier, Construite en 1880
   Protection définitive: 26/06/2008
   Franciscus Xaveriuskerk, Gebouwd in 1880
   Definitieve bescherming: 26/06/2008
5. Mémorial National aux Martyrs Juifs de Belgique, 1968-1970
   Protection définitive: 23/10/2003
   Nationaal Gedenkteken der Joodse Martelaren van België, 1968-1970
   Definitieve bescherming: 23/10/2003

Monument ou ensemble inscrit sur la liste de sauvegarde -
Op de bewaarlijst ingeschreven monument of geheel

6. Ancienne Meunerie Moulart (Fabrique)
   Inscription définitive sur la liste de sauvegarde: 22/05/1997
   Voormalige maalderij Moulart (Fabriek - middelgroot)
   Definitieve inschrijving op de bewaarlijst: 22/05/1997

Inscrit sur la liste de l'inventaire
Ingeschreven op de inventaris

Remarquable, à classer
Gedenkwaardig, te beschermen (Sint-Lukasarchief)

Important -
Waardevol, kan beschouwd worden als te beschermen
(Sint-Lukasarchief)

Inventaire industriel (AAM)
Industriële inventaris (AMA)

7. Centre pour l'industrie culturelle
   Centrum voor de culturele industrie

Bâtiments industriels disparus (depuis l'inventaire AAM 1969)
Verdwenen industriële gebouwen (sinds inventarisatie AMA 1969)

8. Magasin à bières (1916)
9. Glacièrs de la S.A. "Union frigorifique des patrons pâtissiers" (1924)
10. Manufacture de tresses et lacets
11. Dépôt de fers, aciers tôles, métaux et charbon
12. Gare de marchandises

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / janvier - januari 2010

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

Etat du patrimoine:

1. Boulevard de la Révision - Herzieningslaan
2. Boulevard de la Révision - Herzieningslaan
3. Boulevard de la Révision - Herzieningslaan
4. Boulevard de la Révision - Herzieningslaan
5. Chaussée de Mons - Bergense steenweg - ancienne maison du Peuple
6. Boulevard de la Révision - Herzieningslaan - immeuble industriel/ind. gebouw
7. Chaussée de Mons - Bergense steenweg
8. Square Albert I square - logements sociaux/sociale woningen
9. Boulevard de la Révision - Herzieningslaan - détails
10. Rue Barastraat
11. Rue Barastraat - détails
12. Rue Barastraat
13. Rue Barastraat
14. Rue de l'Ecole Moderne - Moderne schoolstraat
15. Rue de l'Electricité - Elektriciteitstraat
16. Rue des Bassins - Kommenstraat
17. Rue des Deux Gares - Tweestationsstraat
18. Rue des Deux Gares - Tweestationsstraat
19. Rue des Bassins - Kommenstraat
20. Rue des Bassins - Kommenstraat - intérieur d'îlot
21. Rue des Deux Gares - Tweestationsstraat
22. Rue des Goujons - Grondelstraat
23. Rue des Goujons - Grondelstraat - Athénée Leonardo da Vinci
24. Rue des Goujons - Grondelstraat
25. Rue des Goujons - Grondelstraat - école Maternelle
26. Rue des Goujons - Grondelstraat - logements sociaux /sociale woningen
27. Rue des Marchandises - Goederenstraat
28. Rue des Vétérinaires - Veeartsenstraat
29. Rue des Vétérinaires - Veeartsenstraat - école P9/10
30. Rue des Vétérinaires - Veeartsenstraat
31. Rue des Vétérinaires - Veeartsenstraat
32. Rue du Transvaalstraat
33. Rue du Transvaalstraat
34. Rue du Transvaalstraat - crèche
35. Rue Elloystraat
36. Rue Elloystraat
37. Rue Elloystraat - salle Excelsior
38. Rue G. Moreaustraat
39. Rue G. Moreaustraat - Institut Marius Renard
40. Rue G. Moreaustraat - maison classée
41. Rue G. Moreaustraat - détail
42. Rue G. Moreaustraat - Institut Marius Renard
43. Rue G. Moreaustraat
44. Rue G. Moreaustraat
45. Rue G. Moreaustraat
46. Rue Charles Parente
47. Rue Charles Parente
48. Rue Charles Parente

12. MOBILITE

La position d'Anderlecht et en particulier de Cureghem fait d'elle une véritable porte d'entrée sur la Région bruxelloise, tant pour les transports en commun que pour le trafic motorisé. La majorité des déplacements se déroulent d'est en ouest, c'est-à-dire de et vers le Pentagone.

D'autre part, Anderlecht, avec le canal et sa zone industrielle, accueille sur son territoire de nombreuses entreprises, ce qui génère bien entendu un trafic supplémentaire important. Dans le quartier de Cureghem, le marché des abattoirs attire près de 100.000 visiteurs par semaine, ce qui n'est pas sans impact sur la circulation locale et sur le stationnement les jours de marché (vendredi, samedi, dimanche).

11.1. Circulation motorisée

Le quartier qui nous concerne est avant tout un quartier que l'on traverse, la plupart du temps sans s'arrêter. Ce trafic de transit se concentre sur la chaussée de Mons, rue Carpentier et rue des Vétérinaires, liaison en ligne droite jusqu'au Bois de la Cambre. Aux heures de pointes, des embouteillages permanents se créent tout autour du square Vandervelde et au pont des Vétérinaires. Certains axes constituent de véritables barrières physiques, comme la rue Bara, la chaussée de Mons, le square vandervelde.

Chaussée de Mons, le tronçon compris entre le square Albert et le square Vandervelde présente un aménagement fort complexe et peu lisible, nuisant non seulement à la fluidité du trafic mais également à l'image du quartier.

La déviation du trafic de la chaussée de Mons par la rue du Collecteur pose deux types de problèmes : d'une part, le report d'une circulation intense dans une rue qui n'a pas vocation à accueillir ce type de trafic, que ce soit la rue du Collecteur ou la digue du Canal. D'autre part, un manque de lisibilité des itinéraires et de l'espace public.

D'une manière générale, les automobilistes respectent peu la limitation de vitesse, ce qui engendre un sentiment d'insécurité généralisé, surtout dans un quartier où vivent de nombreux enfants.

Nous avons également repéré certains carrefours insécurisés, voire dangereux :

- croisement Goujons/Moreau
- croisement Bara/Deux-gares
- tourne à gauche au croisement Bara/Eloy

Le **Plan Communal de Mobilité (2005)** identifie églement le carrefour Vétérinaires-Révision comme à requalifier. Il prévoit, à terme :

- le réaménagement du square Vandervelde
- le rétablissement de la liaison entre le square Albert et le pont du canal

Un **schéma-directeur zones 30** a également été élaboré en 2004. Il prévoit l'aménagement de zones 30 sur l'ensemble du territoire communal, maintenant la circulation sur les voies inter-quartier.
La carte 24 du schéma directeur prévoit certains aménagements afin de réduire la vitesse dans les mailles résidentielles, comme le réaménagement du carrefour Goujons-Moreau.

Le **Plan pluriannuel des travaux publics** prévoit également différentes interventions dans lepérimètre ou aux abords de celui-ci:

- marquage et aménagement léger rue des Deux gares
- réaménagement du square Vandervelde
-

Iris II: dans le projet de Plan Iris II, la Région exige l'aménagement des deux haltes RER supplémentaires Cureghem (square vandervelde) et Petite Ile. Ce point fait partie des négociations entre la Région et la SNCB. La commune soutient la volonté régionale à cet égard.

11.2. Stationnement et livraisons

Comme la plupart des communes de première couronne, Anderlecht est confrontée à une grande pression de stationnement en voirie, en particulier aux abords de la gare du Midi, de la maison communale et des Abattoirs. Les jours de marché (vendredi, samedi, dimanche), la pression en termes de stationnement est telle que les visiteurs viennent se garer sur le parking situé à l'arrière des tours Albert.

Le site des Vétérinaires comprend aujourd'hui environ 40 logements habités, et 90 logements à terme. Les emplacements de parking étant limités à 45 en raison du site classé, il faut s'attendre à voir une pression supplémentaire aux abords du site lorsque le site sera complètement habité, les habitants devant stationner en voirie.

De manière générale, on constate une prédominance de la voiture sur l'espace public : abords des logements sociaux, square Miesse, boulevard de la Révision. La friche située rue du Transvaal est également utilisée comme parking. D'autre part, la tour des Goujons dispose d'un vaste parking tout à fait inutilisé en sous-sol. Il serait intéressant d'évaluer les possibilités de son exploitation.

Le plan communal de mobilité prévoit, à long terme, la mise en place de zones vertes et bleues, ce qui devrait atténuer la pression aux abords de la gare du Midi.

La stratégie mise au point pour le réaménagement des espaces publics devra veiller à rééquilibrer le partage de l'espace public au profit des piétons et cyclistes.

11.3. Transports en commun

Le quartier canal-Midi bénéficie d'une bonne accessibilité en transports en commun, excepté l'extrémité sud-ouest du périmètre. A deux pas de la gare du Midi, le quartier bénéficie aujourd'hui d'une liaison rapide avec la plupart des villes européennes, ce qui constitue un atout indéniable pour son développement futur.

Néanmoins, la plupart des liaisons se font de l'est à l'ouest, en l'absence de liaisons nord-sud. La zone du canal et toute la zone industrielle du boulevard Industriel est également très mal desservie.

La concrétisation des projets de gares RER à Cureghem et Petite Ile constitueraient une opportunité pour le quartier. D'une part, parce que ces deux gares permettraient de desservir toute la zone industrielle et de désenclaver le quartier, reliant celui-ci davantage au reste du pays ; d'autre part, l'implantation d'une gare à Cureghem génèrerait à nouveau un flux de travailleurs, générant dans cette partie du périmètre une dynamique qu'elle a aujourd'hui perdu.

11.4. Vélos

La pratique du vélo dans le quartier relève d'une aventure périlleuse, et à fortiori avec des enfants. Une seule piste cyclable est aménagée, rue Bara, et celle-ci s'interrompt au croisement de la rue des Deux-Gares. Les ICR prévus ne sont pas aménagés. La vitesse pratiquée par les automobilistes et les traversées périlleuses comme par exemple au square Albert ou au square Vandervelde découragent les cyclistes.

Plusieurs stations Villo ont été mises en places, dont une au parvis de l'église Saint-François Xavier et l'autre devant la maison communale.

Le PCM prévoit également l'aménagement d'itinéraires cyclables régionaux et communaux (voir carte).

Dans le contrat de quartier, la priorité sera donnée aux usagers faibles. On veillera notamment à créer des liaisons continues et sécurisées entre les différents pôles d'attractivité et sur les tracés importants utilisés par les cyclistes : rue des Vétérinaires, rue Carpentier, rue Eloy.

11.5. Piétons et PMR

Le périmètre présente de nombreux inconvénients pour la marche et les déplacements des PMR : traversées dangereuses (square Vandervelde, square Albert, rue Bara), vitesse élevée, trottoirs en mauvais état dans certaines zones et peu d'aménagements pour PMR.

L'insécurité routière contribue également au sentiment d'insécurité généralisé que l'on observe dans le quartier.

De plus, la présence de grands îlots et celle des infrastructures de transport forme de nombreuses barrières à la perméabilité piétonne. A travers ces îlots, les habitants se sont frayé des cheminements spontanés, qu'il conviendra de prendre en compte dans le réaménagement des espaces publics.

Dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie, il sera nécessaire, d'une part, d'aménager des zones 30, des zones résidentielles et des zones réservées aux enfants et aux jeux, et, d'autre part, de définir un réseau piétons et cyclistes qui tient compte des axes importants pour les déplacements de ces derniers :

- rue des Vétérinaires, vers la gare du Midi
- vers l'abattoir et le métro Clémenceau
- vers la rue Wayez
- vers le métro Delacroix
- vers les arrêts de tram du square Albert
- vers le canal et l'ICR

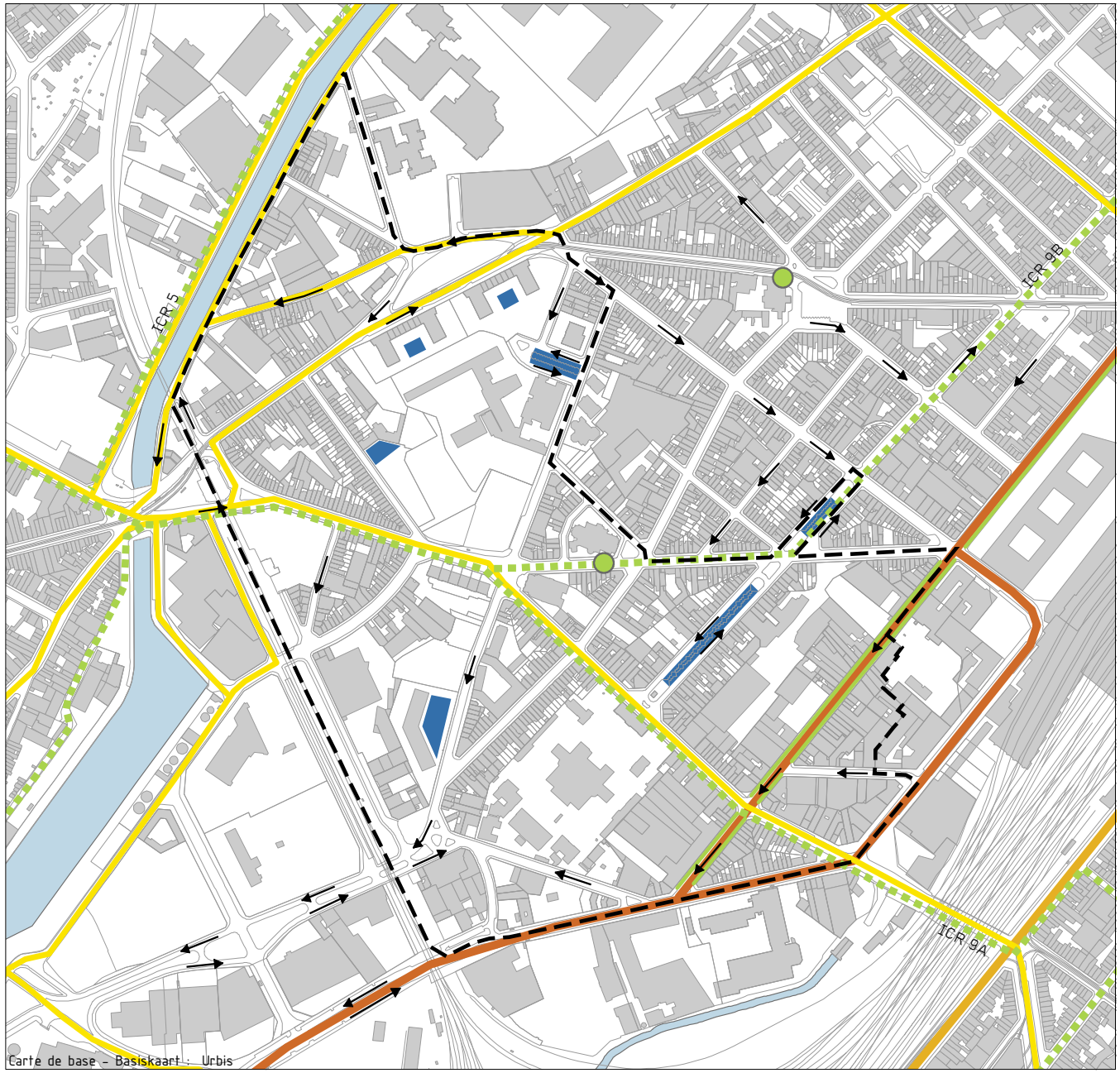

37

Plan de circulation

Verkeersplan

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments - Gebouwen
- Voie metropolitaine - Grootstedelijke weg
- Voie principale - Hoofdweg
- Voie interquartier - Interwijkenweg
- Itineraire cyclable - Fietsroute
- Piste cyclable - Fietspad
- Station " Villo "
- Aire de parking - Parkeerzone
- Sens de circulation - Rijrichting

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / janvier - januari 2010

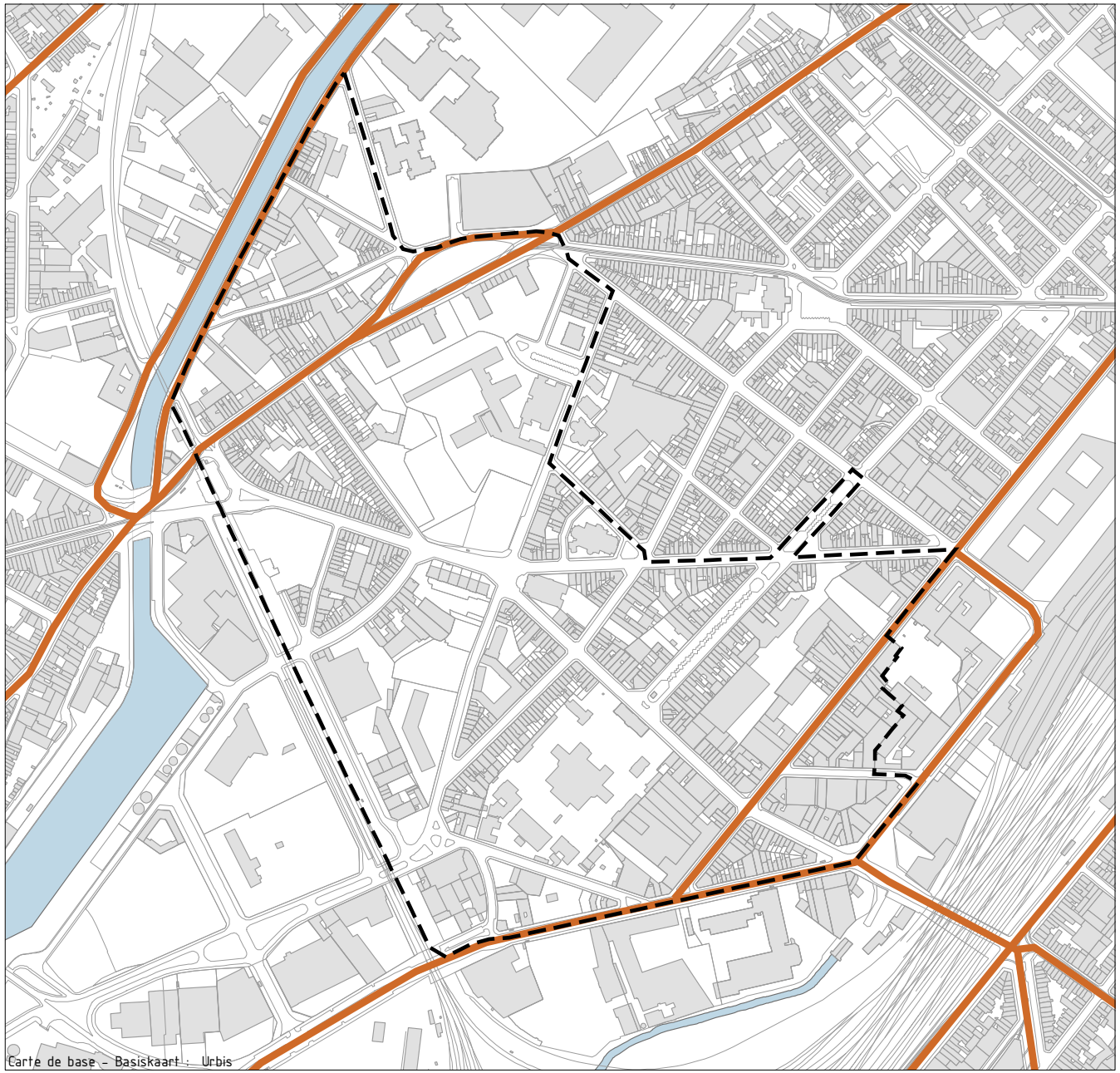

38
Statut administratif des voiries
Administratief statuut van het wegennet

Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
Bâtiments - Gebouwen
Voirie régionale - Gewestweg

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / décembre - december 2009

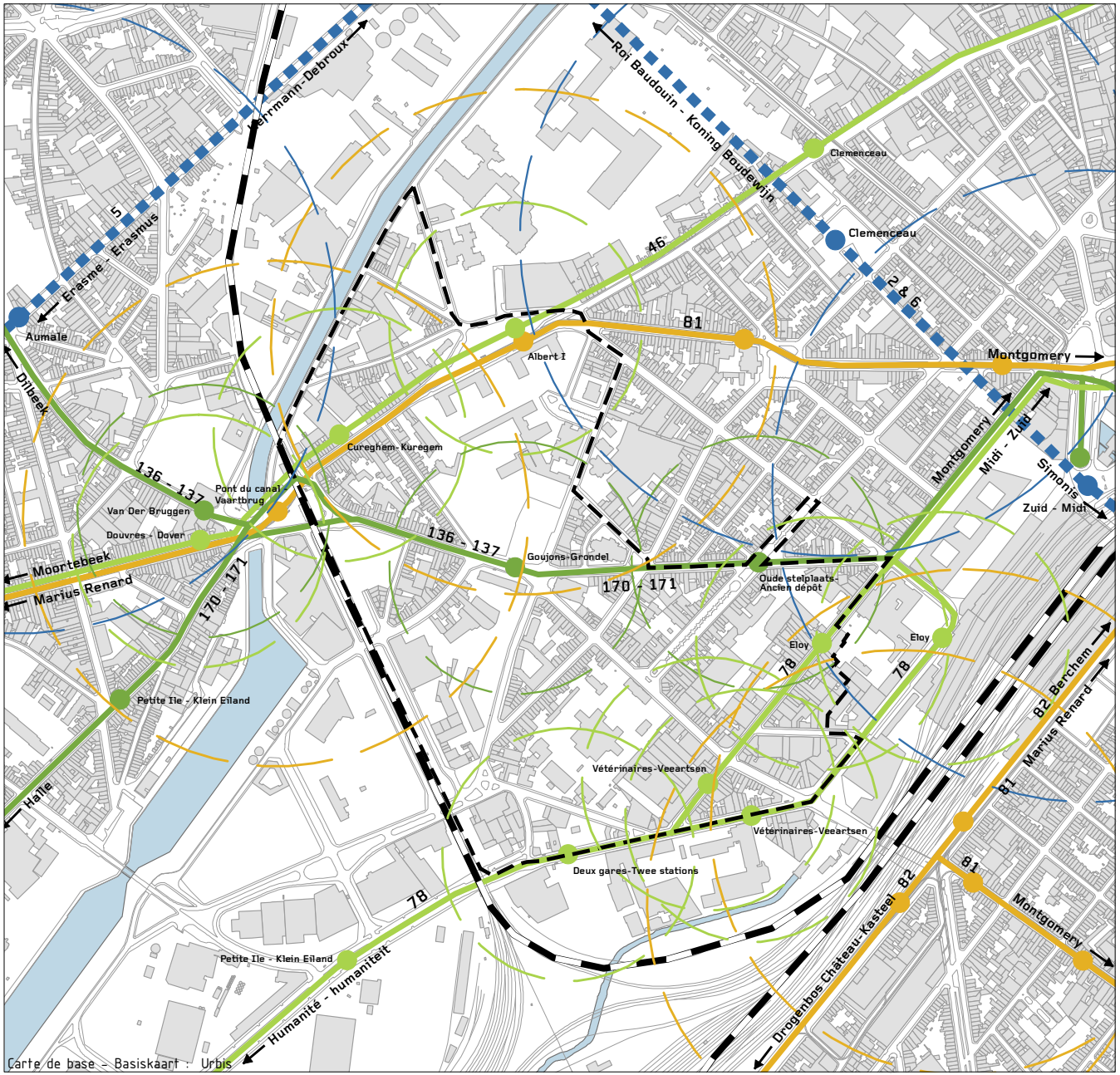

39
Transport en commun
Openbaar vervoer

- Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract
- Bâtiments - Gebouwen
- Tram
- Bus MIVB - STIB
- Bus 'De Lijn'
- Métro - Metro
- Train - Trein
- Arrête - Halte
- Zone d'ifluence - Invloedsperimeter
  Rayon/straal: 200m(bus), 400m(tram), 500m(metro)

N

0 100 200 400 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / janvier - januari 2010

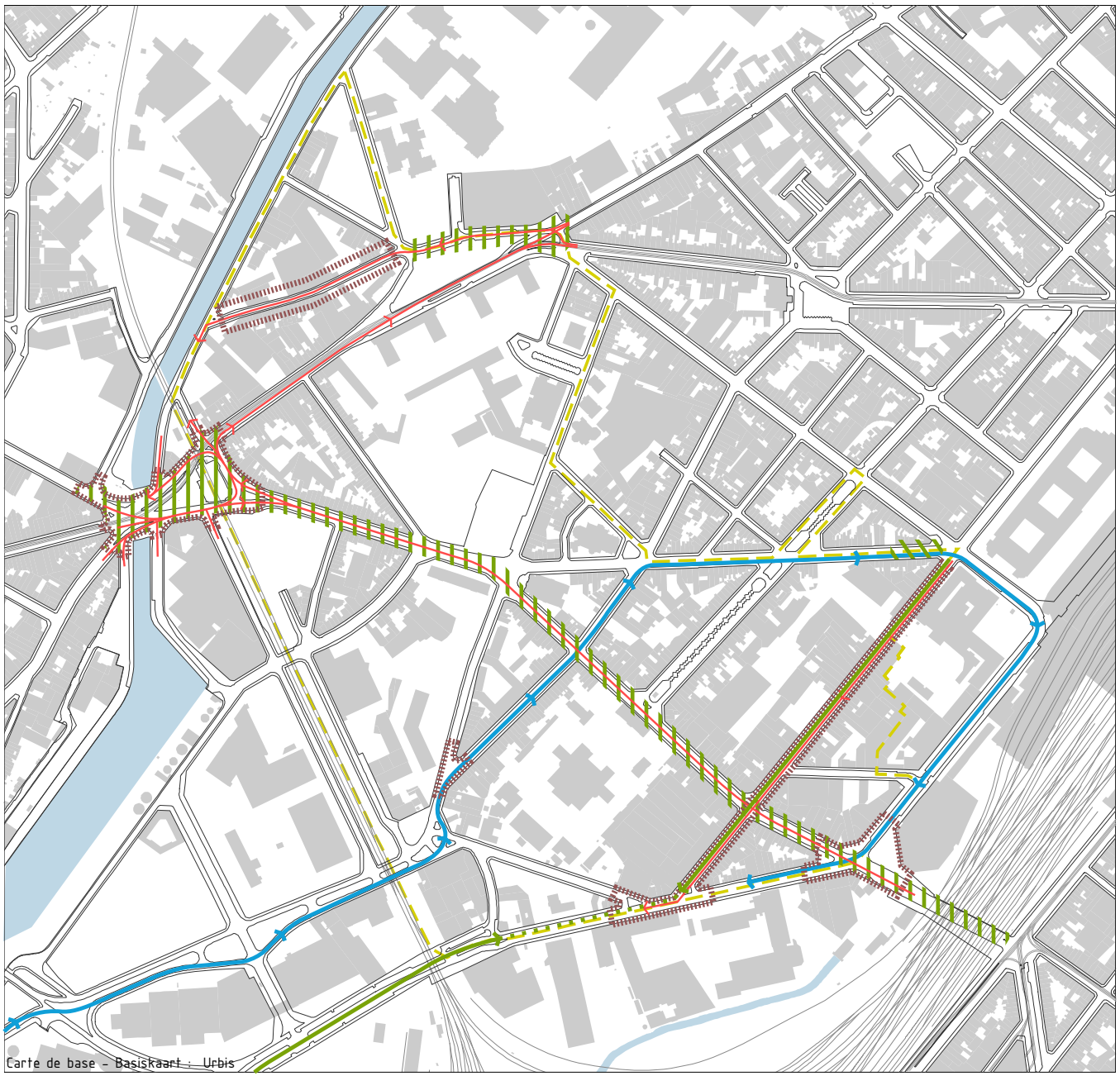

40
Diagnostic de mobilité

Verkeersdiagnose

Périmètre zone d'étude - Perimeter Wijkcontract

Flux de trafic - Verkeersstroom

Point noir - Knelpunt
vitesse - snelheid
embouteillages - files
trafic de transit - doorgaand verkeer

trafic de cars - route touringcars

Iterinaire cyclable - Fietsroute

Piste cyclable discontinue - Onderbroken fietspad

point noir cyclistes - Knelpunt fietsers

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / tlu / décembre - december 2009

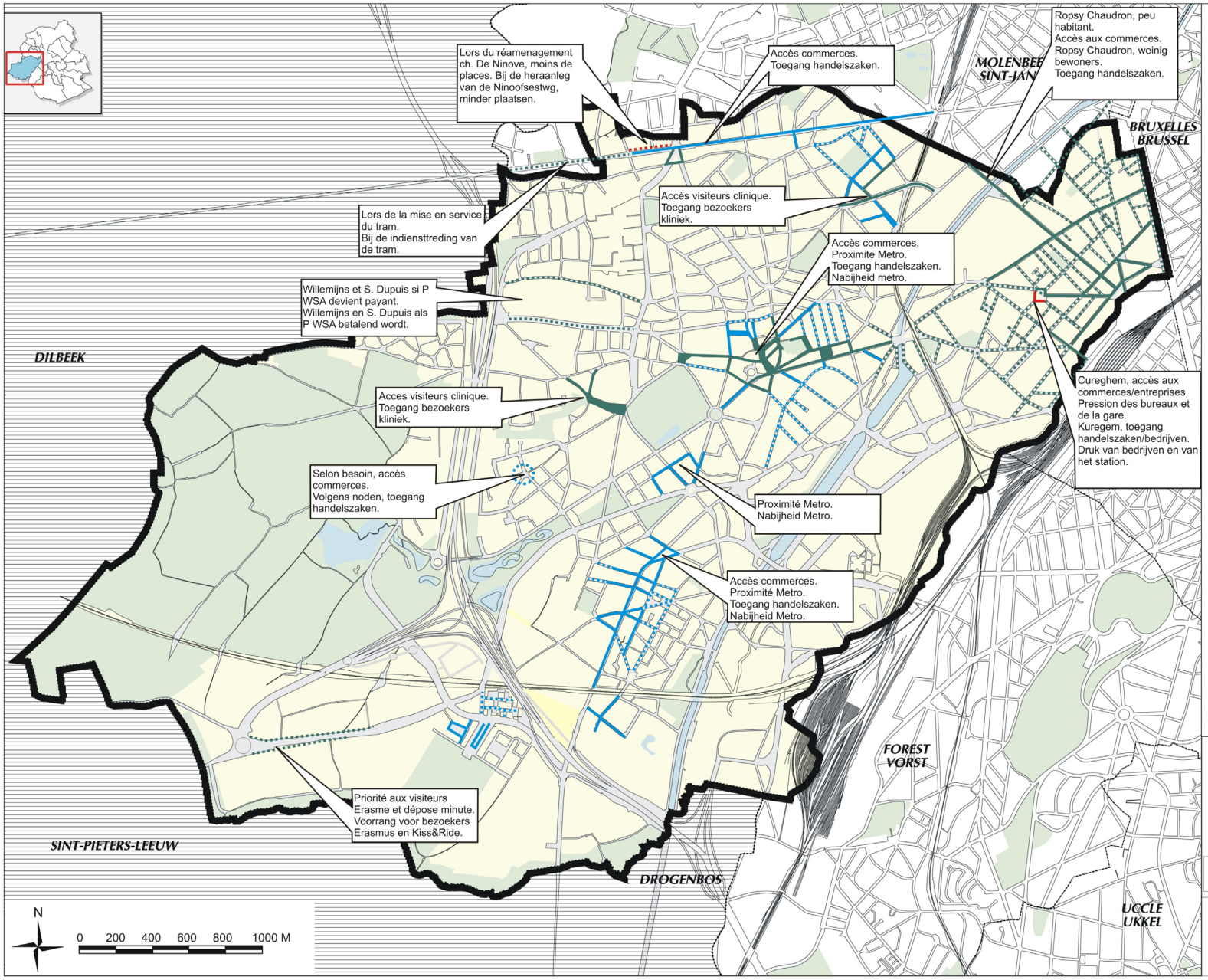
Lors du réamenagement ch. De Ninove, moins de places. Bij de heraanleg van de Ninoofsestwg, minder plaatsen.
Accès commerces. Toegang handelszaken.
Ropsy Chaudron, peu habitant. Accès aux commerces. Ropsy Chaudron, weinig bewoners. Toegang handelszaken.
MOLENBEEK SINT-JAN
BRUXELLES BRUSSEL
Lors de la mise en service du tram. Bij de indiensttreding van de tram.
Accès visiteurs clinique. Toegang bezoekers kliniek.
Accès commerces. Proximite Metro. Toegang handelszaken. Nabijheid metro.
Willemijns et S. Dupuis si P WSA devient payant. Willemijns en S. Dupuis als P WSA betalend wordt.
DILBEEK
Cureghem, accès aux commerces/entreprises. Pression des bureaux et de la gare. Kuregem, toegang handelszaken/bedrijven. Druk van bedrijven en van het station.
Acces visiteurs clinique. Toegang bezoekers kliniek.
Selon besoin, accès commerces. Volgens noden, toegang handelszaken.
Proximité Metro. Nabijheid Metro.
Accès commerces. Proximité Metro. Toegang handelszaken. Nabijheid Metro.
FOREST VORST
Priorité aux visiteurs Erasme et dépose minute. Voorrang voor bezoekers Erasmus en Kiss&Ride.
SINT-PIETERS-LEEUW
DROGENBOS
UCCLE UKKEL
N
0 200 400 600 800 1000 M
LEGENDE
Souhaitable actuellement:
Momenteel gewenst:
zone rouge
rode zone
zone verte
groene zone
zone bleue
blauwe zone
Instauration plus tard, selon évolution:
Inrichting later, volgens evolutie:
zone rouge
rode zone
zone verte
groene zone
zone bleue
blauwe zone
Réalisé au moyen de Brussels Urbis © - 1.0.4
Vervaardigd met
Région de Bruxelles Capitale
Brussels Hoofdstedelijk Gewest
Commune d' Anderlecht
Gemeente Anderlecht
PLAN COMMUNAL DE MOBILITE
GEMEENTELIJK MOBILITEITSPLAN
PHASE 3 Mesures
FASE 3 Maatregelen
Stationnement
Parkeerbeheer
04.03.2005
Auteur de projet
Ontwerper
Espaces Mobilités
30g

13. CLIMAT SOCIAL

Ce chapitre résulte d'une analyse qui s'est opérée à différents niveaux :

- D'une part, des observations sur le terrain
- des rencontres avec des acteurs clés du quartier (Foyer Anderlechtois, responsables des projets de Cohésion Sociale, Athénée Leonardo da Vinci, associations travaillant avec les jeunes)
- des rencontres individuelles avec des habitants et des personnes travaillant dans le quartier (au total, une dizaine de personnes)
- des promenades de quartier et des tables-rondes thématiques
- des recherches bibliographiques concernant la situation des jeunes dans le quartier, la situation des marocains vivants en Belgique et la situation des jeunes bruxellois issus de l'immigration

Ces dernières semaines, le square Albert s'est trouvé projeté au coeur de l'actualité. Le climat social s'est fortement détérioré, suite à des faits récurrents de violence. Des étudiants de l'ISIB ont été victimes d'agressions, de menaces et de racket, parfois sous la menace d'armes blanches, à tel point que la direction a pris la décision de transférer une partie des cours sur un autre campus. Ce climat social traduit la situation de crise dans laquelle se trouve le quartier qui accumule de nombreux handicaps: chômage élevé, environnement médiocre, logements inadéquats, manque d'infrastructures et perspectives d'avenir restreintes, voire quasi-nulles pour les jeunes du quartier.

12.1. Identités

On observe dans le quartier des identités multiples. Le périmètre canal-midi ne forme pas un seul quartier mais plusieurs, délimités par des barrières physiques telles que la chaussée de Mons, le canal, la rue des Goujons, la rue des vétérinaires, la rue Carpentier. On observe de grandes différences entre ces quartiers non seulement en termes de populations, avec une plus grande mixité sociale dans certaines rues comme la rue des Vétérinaires ou le boulevard de la Révision, en termes d'aménagement et également en termes de climat social.

En parlant par exemple du quartier Lemmens, qui se trouve à l'autre extrémité de Cureghem, les habitants nous disent que c'est une autre ville, une ville « à part », par sa densité et sa connexion avec le centre ville.
Le square Albert, quant à lui, constitue un quartier à part entière, les habitants du Foyer ne s'identifiant pas aux habitants des rues avoisinantes.

Le site des vétérinaires forme aujourd'hui une sorte de « gated community», même si les nouveaux habitants se disent ouverts sur le quartier et expriment le souhait de s'y intégrer davantage.

12.2. Convivialité

Il n'y a pas dans le périmètre de véritable place publique, pas de lieu central, pas d'espace spécifiquement aménagé pour favoriser une vie de quartier. Les lieux de détente et de rencontre ou utilisés comme tels par les habitants sont le parc des Goujons, le terrain de football et ses abords, le terrain de foot en béton de l'Athénée. Le terrain de football Vercauteren est même cité comme lieu de détente improvisé, où les familles viennent pique-niquer.

Pour les jeunes du square Albert, les lieux « de convivialité » sont les halls d'entrée des tours, les arrêts de tram, les coins des rues. Le parc Crickx est plutôt fréquenté par les petits et les mamans ou parfois les personnes âgées.

12.3. Relations entre communautés

Il ressort de nos entretiens un certain repli des différentes communautés sur elles-mêmes. Les associations gérées par des personnes d'origine étrangère sont par exemple souvent fréquentées principalement par des personnes de même origine. C'est le cas notamment du centre de jeunes situé rue de l'Instruction et fréquenté principalement par des turcs alors qu'il est ouvert à tous.

Il semble que les plus jeunes soient plus ouverts à fréquenter d'autres communautés. Le FEFA par exemple, association qui travaille avec des jeunes du quartier, accueille plus de 15 nationalités différentes, parmi lesquels de nombreux primo-arrivants.

12.4. Sentiment d'insécurité

Le sentiment d'insécurité varie fortement en fonction du lieu, de la période de la journée et du public concerné. Par exemple, certaines personnes vivant près de l'ancienne école des Vétérinaires ou dans la tour des Goujons se sentent tout à fait en sécurité dans le quartier. D'autres trouvent que les abords de la station Clémenceau sont plus « dangereux » que le quartier Albert. Les rues situées entre le canal et le square Albert sont parfois citées comme de véritables « coupe-gorge ».

Néanmoins, le sentiment d'insécurité concerne tout le monde : les personnes âgées qui n'osent pas sortir à certaines périodes de la journée, les parents qui n'osent pas laisser leurs enfants sortir seuls ou jouer dans la rue, et les jeunes eux-mêmes qui, en fonction de leur origine, de leur lieu de résidence (au sein du quartier, dans la tour Albert, dans une autre commune), des liens qu'ils ont établi avec les gens du quartier et de leur éducation, auront plus ou moins peur de fréquenter le quartier. La plupart d'entre eux ne sortent plus seuls ni en soirée, soit parce qu'ils n'osent plus, soit parce que les parents le leur interdisent.
Le coordinateur du PCS Albert raconte comment les personnes âgées

prennent soin de sortir faire leurs courses le matin afin d'éviter de rencontrer les « jeunes » et, de la même manière, évitent de sortir le soir car elles se sentent en insécurité. « Une autre façon de réaliser ce compromis est de fréquenter des lieux situés hors du quartier » .

12.5. Le square Albert Ier

Le square Albert est sans aucun doute le lieu le plus souvent cité comme lieu d'insécurité où se déroulent de nombreux actes de vandalisme et qui est particulièrement réputé pour les « sac-jacking ». Des témoins nous expliquent que le lieu présente en effet toutes les conditions adéquates pour réussir ces opérations : les interventions policières sont jugées insuffisantes, les moyens de s'échapper ou de se cacher sont très nombreux (soit vers les terrains vagues à proximité du canal ou vers le terrain de football, à l'arrière des tours de logement), les tours de logements pouvant elles-mêmes servir de « planque ». Des témoins nous expliquent que des jeunes habitant dans d'autres quartiers ou d'autres communes viennent au square Albert pour effectuer des « sac-jacking ». Ils citent les marolles, Scheut, Lemmens, ou l'Athénée des Maroliens à Forest, perçue comme « l'école des délinquants ».

Dans une étude réalisée par le projet de Cohésion Sociale en 2004, la question de l'insécurité occupe la première place des revendications des locataires, ensuite la propreté, l'entretien des bâtiments et le bruit. Ce sentiment est principalement occasionné, d'une part, par des actes de vandalisme récurrents tels que bris de vitres, dégradation des communs, tentatives d'incendie, tags, destruction des boîtes aux lettres, etc, et, d'autre part, par les agressions fréquentes effectuées sur le square telles que sac-jacking.

D'après l'auteur de l'étude, les actes de vandalisme seraient l'expression d'un mécontentement par rapport aux autorités publiques en général et au Foyer Anderlechtois en particulier. D'après nos sources, de nombreux locataires se plaignent en effet d'un défaut d'entretien des bâtiments de la part du Foyer, tant au niveau des logements qu'au niveau des parties communes.

D'autres éléments sont cités comme problématiques : le manque de participation ou d'implication des habitants et le replis sur soi des familles connaissant des problèmes. Ces éléments expliqueraient en partie l'absence de vie « communautaire » et de contrôle social.

12.6. Menaçant et menacé

« L'insécurité, c'est aussi la précarité des conditions d'existence dans des quartiers laissés à l'abandon, l'incertitude due à la faible maîtrise de l'avenir, la difficulté de mobilité sociale. Autant d'éléments qui conduisent l'individu à se sentir privé de liberté puisqu'il ne dispose que d'une faible marge de manœuvre sur sa propre vie » .

Une étude réalisée par Inter-Environnement Bruxelles met en évidence les limites auxquelles sont confrontés les jeunes anderlechtois dans l'appropriation de l'espace urbain. Elle montre comment le citadin perçoit le territoire urbain en fonction de ses connaissances et de ses activités, et met également en évidence le moindre nombre d'activités pratiquées par les jeunes anderlechtois en comparaison avec des jeunes issus d'Etterbeek et de Woluwe, et en particulier d'activités culturelles.

L'étude montre également que la mobilité des jeunes anderlechtois est fortement atrophiée : leur univers ne dépasse pas souvent les obstacles ou repères physiques comme le canal ou une ligne de tram. Ils fonctionnent en territoire continu, de rue en rue. Ils évoluent sur un territoire alors que les jeunes d'Etterbeek et de Woluwe développent un réseau, notamment en fonction de leurs activités. La mobilité est également axée sur les amis. Or, si les jeunes de Woluwe se retrouvent chez des amis, les jeunes anderlechtois se retrouvent plutôt dans la rue.

Un autre aspect mis en évidence est l'appartenance forte à un quartier où on se sent chez soi et où on peut faire la loi. Selon Andréa réa , les jeunes anderlechtois seraient « prisonniers de leur univers », ne se sentant pas à l'aise dans des quartiers qui leur sont inconnus et où ils ne se sentent pas chez eux. L'étude cite notamment le terme de « trouille sociale » que développent certains jeunes vis-à-vis des quartiers huppés. Le sociologue Ahmed Medhoune explique ce comportement par un manque de « codes » pour évoluer dans d'autres sphères. Ils parle de « ghettos culturels sans les codes qui facilitent l'intégration ».

L'étude montre également une contradiction auprès des jeunes anderlechtois, entre le fait d'aimer son quartier et de s'y sentir bien et celui de souhaiter quitter celui-ci dès qu'ils auront des enfants, principalement pour des raisons de propreté et d'insécurité.

Dans le quartier Albert, toute l'attention est focalisée sur « les jeunes qui trainent en rue et qui commettent des actes de vandalisme ».

D'une part, les jeunes délinquants constituent une minorité, dont les premières victimes sont les « autres », non délinquants, par la stigmatisation dont ils font l'objet.

D'autre part, il existe chez les jeunes de ces quartiers stigmatisés, et en particulier chez les jeunes d'origine immigrée, une insécurité réelle et omniprésente par rapport à leur avenir et à leur intégration dans la société, qui peut se traduire, en l'absence de ces « codes », par des actes parfois violents et certainement par une volonté de s'affirmer en territoire connu.

12.7. Les actions sur le terrain

Deux projets de Cohésion Sociale sont en cours dans le périmètre : le PCS Albert et le PCS Goujons. Ces projets ont été mis en place en 1999 en partenariat avec le Foyer Anderlechtois afin de remédier à certaines problématiques revendiquées par les locataires du foyer.

Le Projet de cohésion sociale (PCS) Goujons a été mis en place en partenariat avec l'ULAC (Union des Locataires d'Anderlecht-Cureghem). L'ULAC organise sur le site des Goujons différentes activités destinées à renforcer la cohésion sociale : activités extra-scolaires, école des devoirs primaire et secondaire, camps de vacances, pause café et permanence sociale pour les locataires, activités et accueil d'un groupe de seniors. L'ULAC a également mis sur pied un projet d'insertion socioprofessionnelle en créant un lavoir social. L'ULAC a également réalisé une petite enquête sur les besoins des locataires. Les équipement que les locataires souhaiteraient voir réaliser sont une ludothèque, un restaurant social et une salle de sport pour tous les âges.

Le Projet de Cohésion sociale Albert organise également une école des devoirs pour les enfants de 6 à 12 ans habitant les tours du square Albert (25 enfants inscrits, environ 20 enfants par jour) mais la liste d'attente est longue. Le PCS organise également des animations pour les 6-12 ans ainsi que des cours d'alphabétisation pour les personnes âgées. Les responsables du PCS Albert expriment un besoin urgent d'école des devoirs pour les élèves de 12 à 18 ans, ainsi que celui d'un encadrement pour les jeunes de plus de 18 ans. Ils évoquent aussi le besoin d'un équipement sportif polyvalent, où les jeunes ont le choix et peuvent exercer d'autres sports que le football ou le basquet: badminton, athlétisme… Ils précisent que la salle polyvalente située à Lemmens (rue du Chimiste) ne permet pas d'exercer des sports de ballon et que celle-ci a juste la capacité d'accueillir les habitants de Lemmens.

Le service Prévention et sécurité est également présent au square Albert, mais malheureusement en sous-effectif et peu visible.

Face à cette situation de crise, les actions sur le terrain nous emblent bien vaines et isolées. Le besoin d'une véritable stratégie mise en place au niveau communal et coordonnée se fait sentir, ainsi qu'une présence accrue sur le terrain, de manière à pouvoir effectuer un travail de fond avec les habitants.

14. CONCLUSIONS : DIAGNOSTIC GLOBAL, OBJECTIFS

Le diagnostic présenté ici dépasse le champ d'action du contrat de quartier. Il nous semble en effet essentiel de définir une stratégie globale pour le développement de l'ensemble du quartier. Les objectifs y sont définis dans ce sens, afin d'orienter les pouvoirs publics dans leurs actions futures, que celles-ci soient incluses ou non dans le programme de revitalisation du contrat de quartier.

Le quartier canal-Midi, comme l'ensemble de Cureghem, soufre d'une fragmentation spatiale et socioculturelle. Il constitue une enclave d'habitat entourée d'infrastructures et d'une ceinture industrielle, refermée sur elle-même et manquant de liens, tant au niveau local avec l'extérieur. Pourtant, cette enclave se situe à proximité d'infrastructures de transport qui créent des liens forts avec le réseau global et fonctionnent dans une logique d'hyper-mobilité.

Le périmètre d'étude comprend deux zones aux caractéristiques et aux besoins très différents : d'une part, la zone comprise entre le canal et la rue des Goujons, qui connaît aujourd'hui une véritable crise urbaine, et dont l'actualité rappelle la gravité et l'urgence de la situation. Cette zone concentre la majorité des problèmes, que ce soit en termes de cadre de vie, de logement, de climat social ; d'autre part, la zone comprise entre la rue des Goujons et la gare du Midi, qui, loin d'être idéale, est comparativement moins problématique. On y observe une dynamique plus importante, essentiellement privée, et le contrat de quartier précédent a permis la réfection d'une bonne partie des voiries, même si le résultat n'est pas optimal et que certaines difficultés sont encore à résoudre, notamment en termes de mobilité et de sécurité routière.

Etant donné la gravité de la situation, nous proposons de concentrer les interventions sur la zone comprise entre le canal et la rue des Goujons et de considérer celle-ci comme zone prioritaire du contrat de quartier. Dans cette zone « en crise », nous avons identifié différents types de besoins.

13.1. Climat social

Le climat social que l'on peut sentir ou observer dans le quartier n'a rien d'étonnant. Il résulte de la situation de crise dans laquelle se trouve le quartier, qui cumule une longue série de handicaps. La concentration dans des logements sociaux vétustes de personnes de plus en plus fragilisées et insécurisées (chômage élevé, faible niveau d'instruction, connaissance de la langue insuffisante), le manque d'entretien des logements et des espaces publics, le manque d'espaces de qualité et d'infrastructures pour les jeunes, engendrent dans le périmètre une insatisfaction et une agressivité grandissantes.

Aujourd'hui, le climat social est tel que les femmes, les enfants et les seniors sont privés de la liberté de se déplacer, que les commerçants ferment boutique et que les écoles cherchent à se délocaliser.

Le quartier Canal-Midi reflète une problématique extrêmement complexe et à laquelle il est donc urgent de s'attaquer. Le débat actuel, que ce soit auprès des médias ou auprès des acteurs locaux et des habitants, est fortement focalisé sur les jeunes d'origine immigrée, qui doivent faire face à de nombreuses difficultés.

La formation et l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi doivent constituer une priorité du contrat de quartier. Cet objectif exige une approche globale : enseignement et éducation, lutte contre la discrimination, développement des infrastructures. De nombreux partenaires sont présents sur le terrain et différentes formations et projets de mise à l'emploi existent. Cependant, il conviendra de renforcer ces actions et d'augmenter leur complémentarité ainsi que leur efficacité.

Objectifs stratégiques:

1. Renforcer la formation
- Renforcer l'offre : plus de formations, stages en entreprises, formations plus qualifiantes
- Renforcer les pôles d'enseignement et de formation existant en leur donnant des moyens supplémentaires : infrastructure à rénover, visibilité, accessibilité et image à renforcer
- Renforcer les acteurs sociaux existants en créant un réseau fort de partenaires afin de répondre aux besoins dans la complémentarité et afin que ces acteurs se connaissent et entrent en dialogue
- Renforcer le suivi individuel des demandeurs d'emploi (coachs)

2. Créer une dynamique
- Renforcer les échanges entre les écoles et le quartier, tant sur le plan spatial que fonctionnel
- Créer les conditions optimales pour l'implantation de pôles d'enseignement et leur intégration dans le quartier
- Créer des passerelles entre l'école et les entreprises

3. Apaiser le climat social
- Lutter contre le décrochage scolaire et renforcer le suivi scolaire, en particulier chez les jeunes adolescents (par exemple, en mettant en place un soutien aux familles de jeunes en difficulté, en renforçant l'offre d'écoles de devoirs pour les 12-18, voire 25 ans)
- Mettre en place un véritable travail avec les jeunes afin que ceux-ci puissent s'exprimer d'une manière constructive, qu'ils soient entendus et écoutés
- Encourager la proximité avec les acteurs locaux, y compris la commune et les services de police (policiers à vélo, agents de quartier qui connaissent les habitants, etc)
- Stimuler la découverte et la fréquentation d'autres quartiers

Quartier hybride

Hybride wijk

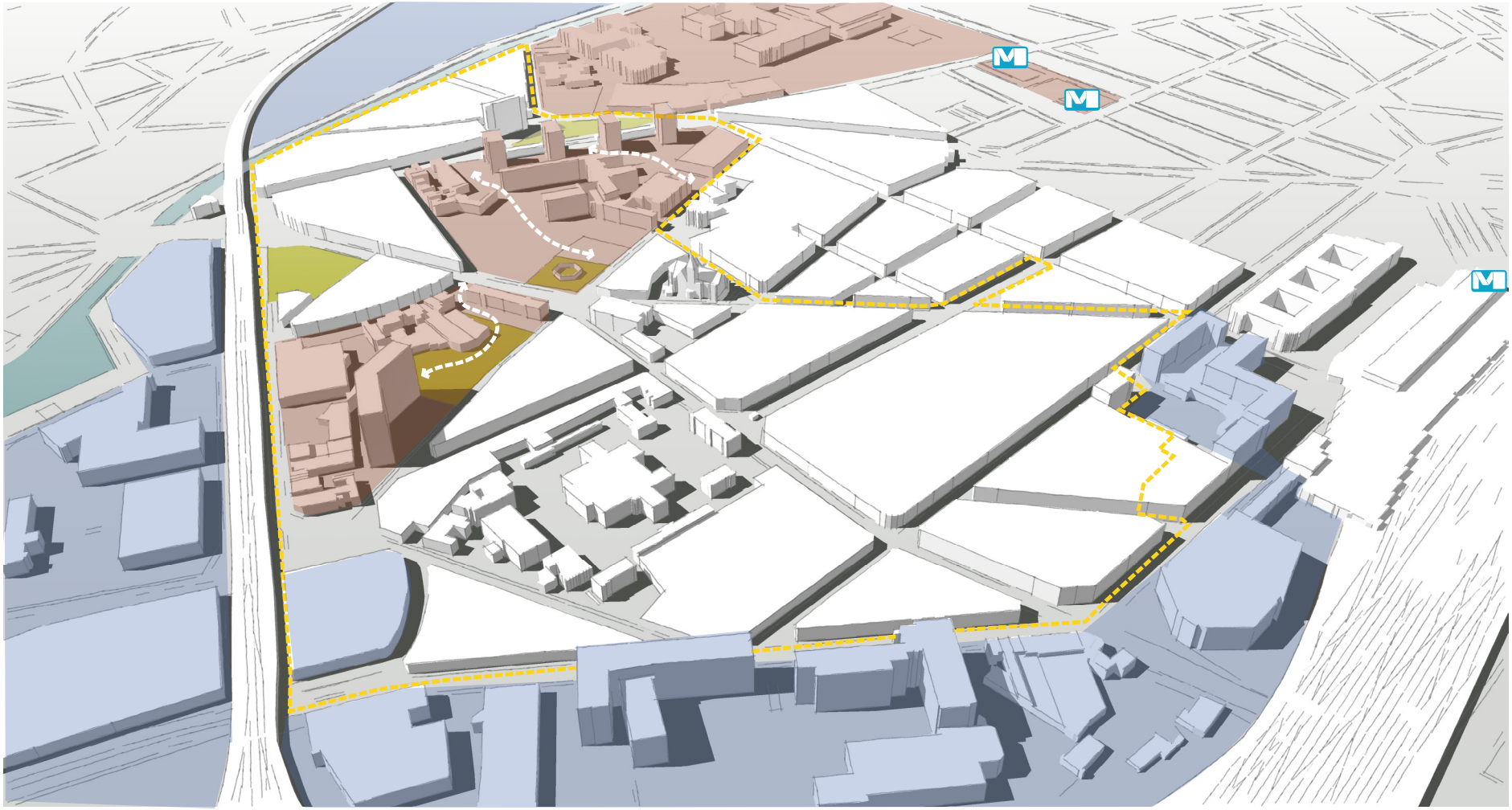

Zone industrielle - Industriezone

Zone hybride - Hybride zone

Perimètre zone d'étude - Perimeter wijkcontract

Cheminement Informel - Informele Paden

Station Metro - Metrostation

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht - 6114 / tlu / février - februari 2010

13.2. Cadre de vie

Le cadre de vie concerne l'environnement des habitants au sens large, c'est-à-dire tout ce qui est complémentaire au logement et aux fonctions socio-économiques. Le cadre de vie, dans la zone prioritaire, est fortement dégradé. Le manque de définition de l'espace, l'inhospitalité des lieux, le manque d'équipements, le manque d'entretien du bâti, et principalement des ensembles de logements sociaux et les établissements scolaires, mais également le manque d'entretien de leurs abords, engendrent dans cette partie du périmètre un manque d'appropriation des lieux, avec pour conséquence un non-respect de l'espace public et un défaut de contrôle social. La récupération de l'espace par des groupes dominants accentue encore ce phénomène, puisque ces groupes dominants empêchent les autres usagers d'utiliser librement l'espace.

Le manque de hiérarchie et le peu de cohérence dans l'aménagement des voiries et espaces publics génèrent également une insécurité routière permanente pour les usagers faibles.

Objectifs stratégiques :

1. Elaborer un masterplan qui rassemble tous les acteurs dans une même vision spatiale et programmatique :
- Restructurer l'espace aujourd'hui résiduel et traiter les non lieux (dont la friche polluée)
- Améliorer les connexions au sein du quartier et entre le quartier et les environs, notamment en créant des liaisons agréables entre les différents espaces publics et pôles d'intérêt, sur base des cheminements utilisés par les habitants

2. Offrir des équipements adéquats aux populations présentes et aux différents groupes d'âges : espaces verts, salle de sport, crèche, équipement culturel de proximité…

3. Désenclaver le quartier et donner aux habitants de ce quartier enclavé une double mobilité
- par rapport aux pôles d'activité : entreprises, hautes écoles, marché…
  - en renforçant les liaisons du quartier avec l'extérieur (par exemple, rues Eloy et des Vétérinaires afin de stimuler les personnes travaillant à proximité de la gare du Midi à venir faire leurs courses, manger ou se détendre dans le quartier)
  - en renforçant la qualité des fonctions existantes (commerces, horeca…) afin d'attirer dans le quartier des personnes extérieures
- par rapport aux barrières physiques : lien avec le canal, avec les communes voisines de Saint-Gilles et Forest, avec la rue Wayez, avec les stations de Métro…
- à l'échelle métropolitaine : par le RER
- en donnant des raisons aux habitants de se rendre en dehors du quartier, par exemple pour le travail

4. Améliorer la mobilité :
- Renforcer la sécurité routière par la mise en œuvre de zones 30, de zones 20, par un meilleur aménagement des nœuds de circulation (square Vandervelde, square Albert, croisements avec la rue Bara…)
- Définir et sécuriser des liaisons piétons, cyclistes et PMR

5. Renforcer l'identité des lieux et créer une nouvelle image pour le quartier :
- En améliorant le contrôle social et la sécurité
- en valorisant son patrimoine
- en implantant un pôle supra-local (culturel, artistique) qui fasse la fierté des habitants et qui stimule l'attractivité du quartier

Interrelations du quartier

Interrelaties van de wijk

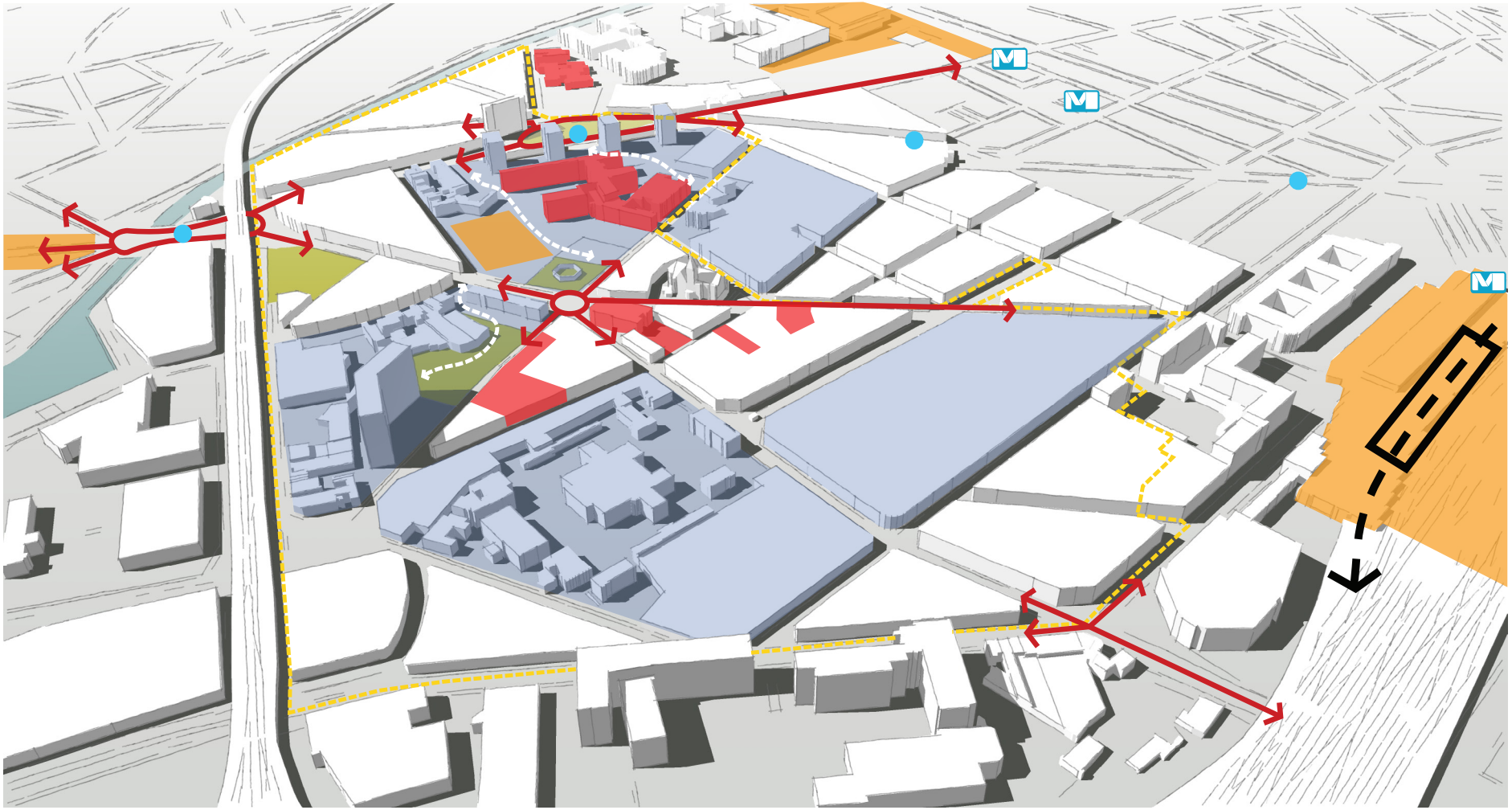

Grands Ilôts - Grote bouwblokken

Perimètre zone d'étude - Perimeter wijkcontract

Ecole fréquenté par le Quartier
School gebruikt door de wijkkinderen

Lieu Charnière - Scharnierpunten

Cheminement Informel - Informele Paden

Pôles Locals - Lokale Polen

Gare SNCB - Station NMBS

Station Metro - Metrostation

Arrêt Tram - Tramhalte

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht - 6114 / tlu / février - februari 2010

Relations entre le quartier et ses environs

Relaties tussen de wijk en de omgeving

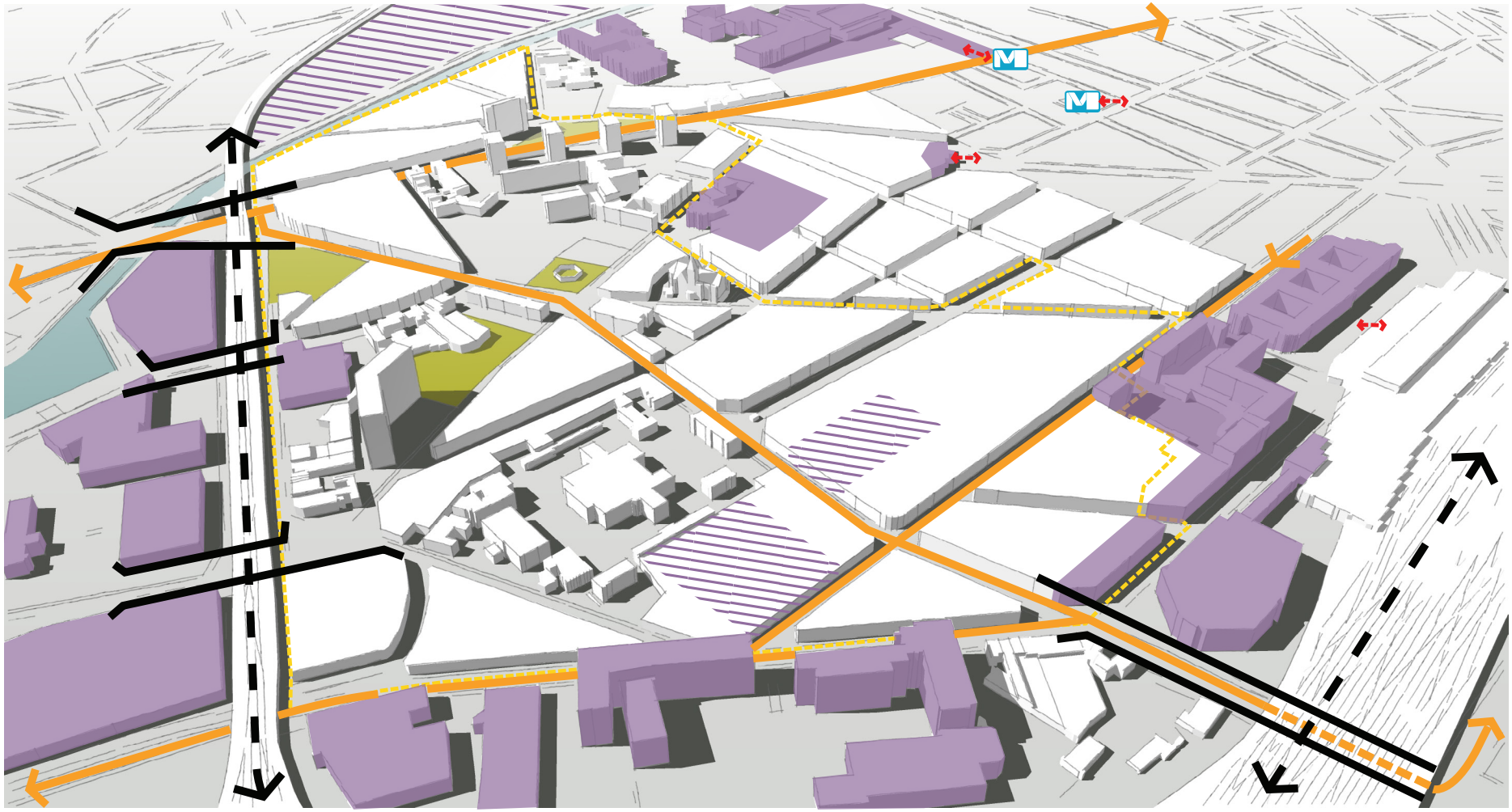

Pôle Supra-local - Bovenlokale pool

Pôle prevu - Voorziene pool

Perimètre zone d'étude - Perimeter wijkcontract

Infrastructure de transport - Transportinfrastructuur

Axes principales trafic - Hoofdassen verkeer

Embouteillage - Flessenhals

Points de contact entre le quartier et pôle supra-local
Contactpunten tussen wijk en bovenlokale pool

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht - 6114 / tlu / février - februari 2010

13.3. Logement

Le parc de logements est vétuste, en particulier les logements sociaux construits entre 1950 et 1970. Ce n'est pas tant la forte concentration de logements sociaux (25%) qui pose problème, que leur typologie, leur mauvais état d'entretien et le manque de qualité de leur environnement. En outre, la zone comprise entre le canal et la rue des Goujons concentre également de nombreux logements privés en mauvais état ou surpeuplés.

Objectifs stratégiques :

1. Améliorer la situation des logements sociaux
- Etudier les possibilités techniques, sociales et financières de restructuration du parc de logements sociaux existant
- Créer du logement social de qualité intégré dans un environnement de qualité (voir références Amsterdam)
- Renforcer l'action du Foyer auprès des locataires sociaux

2. Favoriser la mixité sociale
- Stimuler la rénovation du parc de logements privés existant
- Créer du logement adapté aux différents groupes cibles : familles nombreuses, ménages isolés, seniors, jeunes étudiants…

13.4. Economie-Emploi

D'importants acteurs socio-économiques peuvent potentiellement irriguer le quartier par la dynamique métropolitaine qu'ils dégagent. Le site de l'abattoir, Philips, Eurostation, De Lijn, l'atelier protégé Travail et Vie, et bientôt de nouveaux pôles tels que le nouveau centre d'entreprises ACB Factory, axé sur les nouveaux médias, ou également le futur centre d'entreprise de l'école vétérinaire, attirent et vont attirer des centaines d'employés.
Il y a donc un énorme potentiel d'emplois directs mais également indirects, si ces pôles d'emploi entrent dans une synergie intéressante avec le quartier.

Force est de constater qu'aujourd'hui ces entreprises présentes sont plutôt refermées sur elles-même. Néanmoins, le quartier a vocation à attirer des entreprises créatives opérant dans des réseaux internationaux. Ceci par la proximité avec la gare du Midi qui fait du quartier un des endroits les mieux connectés d'Europe, mais également par son tissu urbain qui comprend d'anciens sites industriels à requalifier.

Bien que le profil de ces entreprises ne corresponde pas dans l'immédiat aux besoins d'emplois dans le quartier, on pourrait trouver ici un contexte propice à l'interaction et à la création d'emplois indirects (commerces, horeca…). La présence des écoles supérieures devrait également s'inscrire dans cette dynamique.

D'autre part, il est également important de renforcer la dynamique stimulant les habitants à sortir du quartier, ainsi que l'accessibilité vers les pôles d'emplois situés à l'extérieur. Ceci peut se faire en améliorant la mobilité, la connaissance de la langue, la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Objectifs stratégiques :

1. Renforcer la formation et les programmes d'insertion professionnelle (ces objectifs recoupent ceux qui ont été déterminés pour le climat social)

2. Créer un lien entre les pôles d'activité et le quartier
- soutenir l'implantation de nouveaux pôles d'entreprises par une politique coordonnée
- Renforcer l'attractivité du quartier afin de créer les conditions adéquates pour que les pôles d'emploi engendrent des retombées économiques dans le périmètre (par exemple, en termes de commerces, d'horeca)

3. Elaborer une vision pour le développement économique du quartier

13.5. Développement durable

Nous proposons que l'élaboration d'un programme de revitalisation durable pour le quartier se concrétise à quatre niveaux :

1. au niveau des projets de bâtiments, en veillant à ce que ceux-ci s'alignent aux référentiels de bâtiments exemplaires

2. .au niveau des espaces publics, en faisant en sorte que les aménagements proposés répondent à des exigences environnementales renforcées pour ce qui concerne la mobilité, la gestion de l'eau, la faune et la flore, le choix des matériaux, l'énergie, les déchets…

3. au niveau des projets de revitalisation socio-économique, en mettant l'accent sur la pérennité des projets, la qualité des formations et la création d'emplois ou de formations liés aux technologies innovantes et aux nouveaux métiers « verts »

4. au niveau du Masterplan : l'élaboration d'un masterplan pour le cœur du périmètre doit être l'occasion d'approfondir certains aspects spécifiques, comme la réalisation d'une étude de faisabilité par rapport à la question énergétique (chauffage urbain, isolation)

Le nouveau contrat de quartier Canal-Midi doit constituer l'occasion de mettre en place un véritable contrat de quartier durable pour cette partie de la ville.

Ces objectifs stratégiques, qui dépassent les champs d'action du contrat de quartier, vont nous permettre, dans une seconde phase, de définir des priorités d'intervention, et ensuite des objectifs opérationnels.

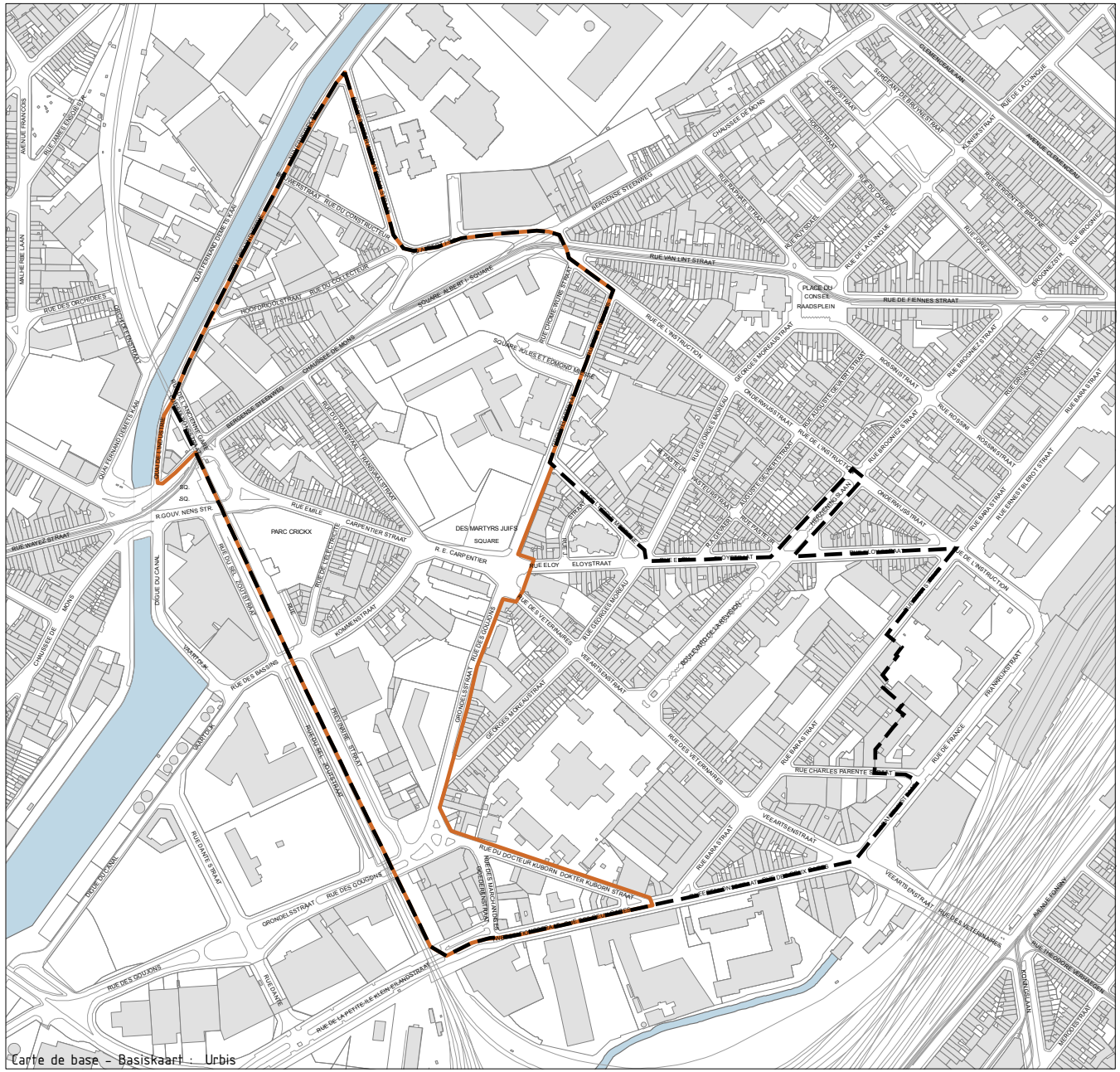

Carte de base - Basiskaart : Urbis

44
Proposition de périmetre
Voorstel perimeter

Proposition périmetre - Voorstel perimeter

N

0 75 150 300 Meter

Commune d'Anderlecht - Gemeente Anderlecht
6114 / kpy / janvier - januari 2010

LISTE DES RUES COMPRISES DANS LE PÉRIMÈTRE DU CQ

- Quai de l'Industrie
- Rue des matériaux
- Rue du constructeur
- Rue du Collecteur
- Chaussée de Mons (332-382)
- Square Albert
- Rue de l'Ancienne Gare
- Rue Prévinaire
- Rue des Deux Gares
- Rue Emile Carpentier
- Rue du Transvaal
- Rue Chome-Wijns
- Square Jules et Edmond Miesse
- Rue des Goujons
- Rue de l'Ecole Moderne
- Rue Eloy
- Rue de l'Instruction
- Rue de l'Electricité
- Rue des Bassins
- Rue du Docteur Kuborn
- Rue des Marchandises
- Rue des Vétérinaires
- Rue Georges Moreau
- Boulevard de la Révision
- Rue Bara
- Rue Charles Parente

LISTE DES ACTEURS RENCONTRÉS

- Mission locale (2 réunions)
- Athénée Leonardo da Vinci (plusieurs réunions)
- Communauté Française (3 réunions)
- Foyer Anderlechtois (plusieurs réunions)
- Service Prévention
- Mission locale
- FEFA
- Cosmos
- Responsables de la salle Excelsior
- Fabrique d'Eglises
- Syndicat des Locataires
- Maison de jeunes rue de l'Instruction
- Atrium Cureghem
- Atrium Midi
- SDRB
- Soficom Developpement, responsable du projet SDRB (2 réunions)
- Vlaamse Gemeenschap
- Sibelga
- Espace Mobilités, Plan communal de Mobilité d'Anderlecht
- Isidore Zielonka , architecte responsable de la restauration du Square des Martyres Juifs (2 réunions)
- Periferia et Maison de quartier Bonnevie, responsables du projet de CLT pour la RBC
- I-Propeller, société qui met en place des projets d'Innovation sociale
- Euclides
- Abatan
- Yota
- Arkadia
- Une dizaine d'habitants du quartier : Tour des Goujons, Square Albert, Site de l'ancienne école Vétérinaires…

Outre ces rencontres individuelles, différents moments de participation citoyenne ont été organisés:

- Promenades de quartier du 10 octobre 2009, 9h et 11h
- Tables-rondes du 20 octobre 2009 : logement, emploi et formation
- Tables-rondes du 28 octobre 2009 : cadre de vie et espaces publics
- Groupes de travail du 04 mai 2010 : emploi et formation, espace public, infrastructures de proximité, jeunes
- Rencontre étudiants du 12 mai 2010 : ISIB, Athénée Leonardo da Vinci, Marius Renard, Erasmus Hogeschool Brussel
- Rencontre étudiants Erasmus Hogeschool Brussel du 25 mai 2010

COLOPHON

Réalisé à Bruxelles.
11/2010

sous la direction de Paul Lievevrouw

chef de projet Livia de Bethune

équipe Charlotte Noël
Patrick Moyersoen
Kevin Pycke
Tomas Luyten
Ward Van Aerschot
Simeon Netchev

contact SumResearch sa
Boulevard de Waterloo, 90
1000 Bruxelles
t: 00-32-2-512-70-11
f: 00-32-2-512-31-90
bruxelles@sum.be

www.sum.be